

MIGRATIONS FORCÉES revue

numéro 70
octobre 2022



**Savoirs,
voix et pouvoir**

plus un dossier spécial sur :
La cohésion sociale dans les
contextes d'accueil des réfugiés



CENTRE
D'ÉTUDES
SUR LES
RÉFUGIÉS

MIGRATIONS FORCÉES revue

Revue Migrations Forcées (RMF) offre une tribune pour un échange régulier d'informations et d'idées entre chercheurs, réfugiés et déplacés internes ainsi que tous ceux qui travaillent avec eux. Elle est publiée en français, anglais, espagnol et arabe par le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford.

Personnel

Alice Philip et Olivia Berthon
(Rédactrices)

Maureen Schoenfeld (Assistante de financement et de promotion)

Sharon Ellis (Assistante)

Forced Migration Review

Refugee Studies Centre
Oxford Department of International
Development, University of Oxford,
3 Mansfield Road,
Oxford OX1 3TB, UK

fmr@qeh.ox.ac.uk

www.fmreview.org/fr

Avis de non responsabilité :

Les avis contenus dans RMF ne reflètent pas forcément les vues de la rédaction ou du Centre d'Études sur les Réfugiés.

Droits d'auteur : RMF est une publication en libre accès (« Open Access »). Consultez ci-dessous pour en savoir plus ou visitez www.fmreview.org/fr/droits-dauteurs.



ISSN 1460-9819

Conception/design

www.art24.co.uk

Imprimerie

Fine Print Services Ltd.



Le mot des rédactrices

Les personnes ayant une expérience vécue du déplacement doivent être entendues. Leurs perspectives, leurs stratégies et les solutions qu'elles préconisent devraient être au centre des discussions à propos des politiques et des pratiques sur le sujet. Les auteurs de ce numéro se penchent sur les progrès réalisés, mais aussi sur le chemin qu'il reste à parcourir. Ils remettent en question les attitudes, soulignent les injustices et formulent des recommandations pratiques sur les manières d'aboutir à un changement.

Ce qui au départ n'était qu'une idée de dossier complémentaire s'est transformé, à juste titre, en un dossier volumineux entièrement consacré à des questions qui sont si importantes dans notre secteur : des questions de représentation, d'influence, de privilège, d'accès, de discrimination, etc. Ce fut un honneur de travailler étroitement sur le thème « Savoirs, voix et pouvoir » avec le Local Engagement Refugee Research Network (LERRN) comme partenaire clé et de recevoir le généreux soutien financier qu'il nous a octroyé, conjointement avec le Centre de recherches pour le développement international du gouvernement du Canada. Nous tenons à remercier particulièrement James Milner, Heather Alexander et Roula El-Rifai d'avoir défendu ce sujet si important et d'avoir permis qu'il soit traité dans RMF.

Nous remercions également le groupe de chercheurs et de praticiens qui ont donné de leur temps pour formuler l'appel à articles – leurs idées ont été déterminantes dans l'élaboration de ce numéro. Nous savons gré à nos réviseurs Pascal Zigashane, Mai Abu Moghli, Jennifer Kandjii et Heather Alexander pour leur examen attentif de chaque article soumis. Nous remercions chaleureusement tous les auteurs qui élèvent leur voix dans ce numéro, ainsi que les nombreux autres auteurs qui ont soumis d'excellents articles, mais que nous n'avons pas, hélas, eu la place de publier.

Notre dossier spécial sur la cohésion sociale dans les contextes d'accueil des réfugiés a été réalisé avec brio par Cory Rodgers et son équipe, avec le soutien financier du Arts and Humanities Research Council, du bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du gouvernement britannique et du Jesuit Refugee Service.

Enfin, comme toujours, nous savons gré à nos principaux donateurs. Sans eux, le travail de RMF ne serait pas possible et nous exprimons toute notre gratitude à toutes les organisations qui ont donné généreusement cette année.

Les articles de ce numéro ne sont pas tous aisés à lire. Beaucoup remettent en question un paysage de statu quo, mais nous espérons qu'ils susciteront des discussions, des idées nouvelles et, surtout, qu'ils permettront d'amorcer des changements au niveau des politiques et des pratiques.

Avec nos cordiales salutations,

Alice Philip et Olivia Berthon
Rédactrices, Revue Migrations Forcées



En couverture : Il n'a pas été facile de trouver une image qui symbolise le thème « Savoirs, voix et pouvoir » – mais le concept d'écoute a particulièrement stimulé notre imagination. Cette photographie, prise par Larry George II, convenait parfaitement. Une personne tend des écouteurs à chacun d'entre nous. Choisissons-nous de les saisir et d'écouter ? (Crédit photo : Larry George II)

Savoirs, voix et pouvoir

- 4 Encadrer les nouvelles voix dans les publications relatives à la migration forcée**
Heather Alexander, James Milner et Alice Philip
- 6 Rapprocher les jeunes et le pouvoir : l'expérience d'un conseil consultatif des jeunes au Caire**
Fnan Mhretu et Lokpiny Bol Akok
- 10 Écoutez ma voix : la participation des réfugiés à l'élaboration des politiques au Kenya**
Lilian Obiye
- 13 Lutter contre l'apatridie : de l'importance fondamentale de la voix des apatrides**
Aleksejs Ivashuk
- 15 Voix et pouvoir à l'intersection de l'art, de la technologie et de la défense des droits**
Sahat Zia Hero, Alison Kent, Alexandra Kotowski et Parmin Fatema
- 19 Autoreprésentation des réfugiés syriens dans les médias en Turquie et en Allemagne**
Sefa Secen
- 21 Une représentation significative commence au sommet : les réfugiés au Comité exécutif du HCR**
Bahati Kanyamanza et Emily Arnold-Fernandez
- 25 Être invité ne suffit pas : la participation des réfugiés et l'importance de l'écoute**
Tristan Harley, Suyeon Lee et Najeeba Wazefadost
- 28 Transfert du pouvoir dans le secteur du déplacement forcé : de la nécessité d'un changement organisationnel interne**
Sana Mustafa, Deepa Nambiar et Rahul Balasundaram
- 32 Langue, pouvoir et voix dans le suivi, l'évaluation, la responsabilité et l'apprentissage : une check-list pour les praticiens**
Daniel Davies et Emily Elderfield
- 36 Au-delà de la consultation : créer des partenariats significatifs par la participation**
Christa Charbonneau Kuntzelman et Anila Noor
- 39 Détenteurs de pouvoir et alliés « filtres » : un modèle de partenariat**
Abdullah Sarwari, Musa Ahmadi et Tracey Donehue
- 43 Voix, identité et écoute : réflexions d'une réfugiée**
Meh Sod Paw, Minkyung Choi et Jihae Cha

- 46 Engagements rhétoriques et réalités du financement à Dadaab, Kenya**
Rachel Silver, Mark Okello Oyat, HaEun Kim et Sahra Mohamed Ismail
- 49 Financement, crédibilité et visibilité : soutenir la recherche sur la migration forcée dans le Sud Global**
Rossmary D. Márquez-Lameda
- 52 Coécriture et publications inclusives**
Kirandeep Kaur
- 55 Universitaires syriens déplacés : des voix non entendues dans le monde académique**
Ahmad Akkad
- 58 Exclusion de la discussion : réflexions de réfugiés afghans**
Asma Rabi, Noor Ullah et Rebecca Daltry
- 61 Quand les personnes déplacées mènent la recherche : l'expérience de l'Afrique de l'Est**
Abis Getachew, Mary Gitahi, Uwezo Ramazani et Andhira Yousif

La cohésion sociale dans les contextes d'accueil des réfugiés

- 64 De la coexistence à la cohésion dans les relations entre réfugiés et populations hôtes**
Cory Rodgers
- 67 Évolution du « secteur de la stabilité » au Liban : le rôle de la société civile**
Dawn Chatty
- 69 Les tensions liées à l'aide humanitaire après l'explosion du port de Beyrouth en 2020**
Wafaa Najdi
- 71 Politiques incohérentes et priorités contradictoires au Kenya**
Michael Owiso
- 74 La politique de partage de l'aide avec les communautés d'accueil**
Ekai Nabenyoo
- 76 Mesurer la cohésion sociale : les leçons du camp de Kakuma**
Stephen Hunt et Cory Rodgers
- 78 Réflexions sur les approches et les obstacles à la réconciliation**
Danielle Vella et Diana Rueda
- 81 Initiatives des partenaires**
- 82 Nouvelles de RMF**

Nous tenons à remercier tous nos donateurs, et plus particulièrement ceux qui ont soutenu spécifiquement ce numéro : le AHRC-FCDO Collaborative Humanitarian Protection Research Program [Programme de recherche collaborative sur la protection humanitaire subvention n° AH/T007443/1], financé par le Arts and Humanities Research Council et le bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du gouvernement britannique • le Centre de recherches pour le développement international du gouvernement du Canada (CRDI) • le Jesuit Refugee Service • le Local Engagement Refugee Research Network (LERRN), financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (SSHRC)

Nous souhaitons aussi remercier: ADRA International • Le Conseil danois pour les réfugiés • Le Comité international de secours (IRC) • le Département fédéral des affaires étrangères suisse • le HCR • l'UNICEF • Women's Refugee Commission • Le Centre conjoint des données sur le déplacement forcé de la Banque mondiale et du HCR

Encadrer les nouvelles voix dans les publications relatives à la migration forcée

Heather Alexander, James Milner et Alice Philip

Les commentaires des auteurs ayant participé à un nouveau programme de mentorat contribuent à l'élaboration de solutions destinées à accroître l'inclusion des perspectives sous-représentées dans le domaine de la publication d'articles sur les migrations forcées.

La publication, en particulier dans des revues à comité de lecture, reste l'un des moyens les plus concrets de partager les connaissances sur le déplacement forcé, de faire progresser la recherche et les objectifs de carrière des chercheurs, et d'éclairer les débats politiques. Une étude menée en 2020 sur le *Journal of Refugee Studies*, sans doute l'une des revues les plus influentes dans le domaine, a révélé que 90 % des articles étaient rédigés par des chercheurs universitaires basés dans le Nord Global¹. Au cours de la même période, 85 % des migrants forcés dans le monde se trouvaient dans les pays du Sud Global². Ce déséquilibre du pouvoir biaise les études sur les migrations forcées en favorisant leur traitement tel qu'il est effectué dans le Nord et soulève des questions fondamentales sur la répartition du pouvoir dans le domaine de la migration forcée lui-même. Il est de plus en plus accepté que cet état des choses doit changer, à la fois pour promouvoir l'inclusion des chercheurs du Sud, mais aussi pour veiller à ce que la recherche reflète les connaissances et les idées des chercheurs les plus proches du phénomène de la migration forcée, dont beaucoup ont une expérience vécue inestimable. Mais comment transformer cette reconnaissance en véritable changement ?

Chercher des clés de compréhension et des solutions

Afin d'explorer les moyens d'améliorer l'accès et la représentation, le Local Engagement Refugee Research Network (LERRN) s'est associé à l'équipe éditoriale de la Revue Migrations Forcées afin de soutenir un nouveau programme de mentorat visant à accroître l'inclusion des perspectives jusqu'ici sous-représentées. Cette initiative s'est appuyée sur les résultats prometteurs d'autres initiatives, notamment le Displaced Scholars Peer Mentoring Program, mis sur pied par le Kaldor Centre for International Refugee Law, de l'université de New South Wales, et l'institut Raoul Wallenberg, de l'université de Lund. Ces programmes ont permis

d'offrir un mentorat par les pairs et d'autres formes de soutien aux chercheurs en début de carrière qui ont subi un déplacement forcé³.

Pour concevoir l'initiative, RMF et le LERRN ont réuni un groupe consultatif composé de personnes ayant une expérience vécue du déplacement et de partenaires établis dans les principales régions d'accueil de réfugiés du Sud. Le groupe a contribué à l'élaboration de l'appel à articles pour ce numéro de RMF consacré au thème « Savoirs, voix et pouvoir » et a également apporté des éclairages sur la manière de surmonter les obstacles à l'inclusion. À la suite de ces discussions, RMF et le LERRN ont mené une enquête auprès des participants inscrits à une session intitulée « Écrire pour RMF⁴ » afin de recueillir des informations sur les obstacles à la publication. Les répondants à l'enquête étaient pour la plupart employés dans des universités, des ONG ou des agences des Nations unies dans le Sud. Un tiers d'entre eux avaient vécu une expérience de déplacement, plus de la moitié étaient nés dans le Sud et un tiers étaient des femmes. Les résultats de cette enquête sont les suivants :

La langue reste un obstacle important à la publication dans RMF, en particulier pour les réfugiés et les autres personnes qui ont subi un déplacement. Bien que RMF reçoive des articles et les publie en anglais, en arabe, en français et en espagnol, les réfugiés et les autres personnes ayant une expérience personnelle du déplacement ont cité comme obstacle important la prééminence de l'anglais sur la scène internationale, à la fois réelle et perçue, et, partant, le manque de possibilités d'écrire dans des langues autres que celles dans lesquelles la revue publie. En revanche, les auteurs qui n'étaient pas des réfugiés et/ou qui n'avaient pas d'expérience personnelle du déplacement, indépendamment de leur relation avec le Sud, étaient beaucoup plus susceptibles de citer le manque de temps pour écrire comme un obstacle à la publication, plutôt que la langue.

Le manque de connaissances sur le processus de publication et/ou le manque de confiance dans leurs idées ou dans leurs capacités d'écriture sont également abondamment cités par les participants. La plupart des répondants à l'enquête ont déclaré avoir rencontré des obstacles à la publication, peut-être précisément parce qu'ils avaient choisi de participer à un atelier sur la façon d'écrire pour RMF. Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait faire tomber ces barrières, tous les répondants ont cité le mentorat parmi les interventions les plus susceptibles d'accroître leur participation. Au nombre des thèmes spécifiques qui devraient, selon eux, être couverts par les mentors figurent l'information des chercheurs sur le processus de publication, le renforcement de la confiance dans les idées de l'auteur et l'aide à la structuration d'un article en vue de sa publication.

Mentorat de nouveaux auteurs

En réponse au besoin urgent et identifié de mentorat dans le domaine de la publication d'articles sur la migration forcée, RMF et le LERRN ont, en décembre 2021, lancé un programme pilote de mentorat conçu pour promouvoir l'inclusion d'auteurs issus de la migration forcée et/ou du Sud Global dans le magazine. Neuf auteurs ont été sélectionnés sur la base de leur proposition d'article et d'une courte présentation personnelle. Les auteurs ont ensuite bénéficié d'une heure de mentorat individuel en ligne puis d'un avis écrit sur leur projet d'article. Bien que la participation au programme ne garantisse pas la publication, elle permet aux auteurs de profiter de conseils personnalisés sur la manière de rendre leurs soumissions plus compétitives.

Les réactions des participants ont été extrêmement positives, tous les mentorés ayant déclaré que le programme les avait aidés à surmonter les obstacles qu'ils rencontraient pour publier et qu'ils le recommanderaient à d'autres. La majorité d'entre eux ont estimé avoir amélioré leur capacité à rédiger un article solide, ce qui représentait l'objectif principal de la plupart des mentorés dans le cadre de leur adhésion au programme. Plusieurs participants ont déclaré que le mentorat les avait aidés à affiner le sujet de leur article, en les guidant de manière à adapter ce dernier aux exigences spécifiques de RMF. Un participant a également fait remarquer qu'il avait pu obtenir des conseils ciblés sur la rédaction d'articles sur la migration forcée, alors que cela n'était pas possible dans sa propre institution.

Les mentors ont également fourni des commentaires positifs, notant qu'ils avaient, eux

aussi, tiré des enseignements de l'interaction avec leurs mentorés, en particulier sur les différents sujets couverts dans les projets d'articles. Plusieurs mentors sont allés au-delà de leur engagement initial, en s'engageant dans une conversation approfondie et durable avec leurs mentorés. Certains mentors ont toutefois déclaré qu'ils ne se sentaient pas en mesure d'offrir des conseils sur certains des défis particuliers auxquels sont confrontés les chercheurs du Sud, tels que les conséquences négatives possibles de la publication sur des sujets politiquement sensibles. Il serait important d'inclure dans un programme futur davantage de mentors ayant l'expérience de ces questions et capables de conseiller ceux qui n'ont pas l'habitude de gérer des sensibilités politiques particulières. Il reste à voir dans quelle mesure les futurs programmes de mentorat pourront s'attaquer à la barrière de l'hégémonie réelle et perçue de l'anglais dans les publications sur la migration forcée.

Perspectives

Le succès du programme pilote de mentorat a encouragé le LERRN et RMF à continuer à investir dans des projets proactifs visant à accroître la diversité des auteurs publiés dans leurs canaux de communication. RMF a l'intention de mettre en place un dispositif plus permanent pour les auteurs issus de la migration forcée et/ou vivant dans le Sud et qui souhaiteraient recevoir un soutien dans l'élaboration d'articles pour le magazine. Parallèlement, elle organisera régulièrement des webinaires destinés à répondre aux questions concernant le processus de publication et les exigences spécifiques de la revue. Le programme pilote de mentorat et l'enquête ont fourni des informations très précieuses qui aideront RMF à élaborer des initiatives visant à remédier au déséquilibre actuel en matière de diversité des auteurs.

Le LERRN continuera à soutenir la localisation dans la recherche universitaire par le biais de sa série de webinaires⁵ et d'autres programmes. En partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) au Canada, le LERRN lance un réseau mondial de chaires de recherche sur le déplacement forcé (Research Chairs on Forced Displacement)⁶. Ce réseau intégrera les enseignements tirés du programme de mentorat, notamment l'apprentissage par les pairs et la promotion active de la diversité linguistique, dans le cadre d'une initiative visant à transférer le pouvoir aux auteurs et universitaires du Sud Global.

Le programme pilote de mentorat a mis en évidence l'importance des partenariats significatifs et de l'apprentissage par les pairs parmi et entre les auteurs ayant une grande expérience de la publication et ceux ayant moins d'expérience, en particulier dans les pays du Sud. Il a également mis en lumière la nécessité d'un soutien visant à améliorer l'inclusivité dans la publication d'articles de recherche, en particulier pour ce qui est de surmonter les obstacles tels que l'exclusion linguistique et d'atténuer les risques pour la sécurité auxquels sont confrontés certains auteurs du Sud. Enfin, l'objectif de toutes ces initiatives est de faire en sorte que les pratiques et politiques puissent être débattues et façonnées par les personnes les plus touchées par la migration forcée aujourd'hui. Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre cet objectif, notamment pour remédier à la prédominance de l'anglais dans les publications sur la migration forcée, mais nous nous engageons à jouer notre rôle en contribuant à ce changement nécessaire et attendu.

Heather Alexander

heatheralexander@cunet.carleton.ca

Attachée de recherche, LERRN, Université de Carleton

James Milner jamesmilner@cunet.carleton.ca

Directeur de projet, LERRN; Professeur adjoint, Université de Carleton

Alice Philip alice.philip@qeh.ox.ac.uk

Rédactrice, RMF, Université d'Oxford

1. Rachel McNally et Nadeea Rahim (2020), *How global is the Journal of Refugee Studies?* bit.ly/global-jrs

2. L'invasion de l'Ukraine et la crise des déplacements qu'elle a provoquée ont modifié ces statistiques, le nombre de personnes déplacées en Europe ayant augmenté de manière significative. Cependant, pour ce qui est des publications, les auteurs occidentaux (et particulièrement anglophones) continuent de dominer la scène.

3. Kaldor Centre Displaced Scholars Peer Mentoring Program: bit.ly/kaldor-mentoring

4. Pour visionner le webinaire, rendez-vous sur www.fmreview.org/fr/ecrire-pour-rmf.

5. bit.ly/lerrn-webinar-series

6. bit.ly/CRDI-chaieres-recherche

Rapprocher les jeunes et le pouvoir : l'expérience d'un conseil consultatif des jeunes au Caire

Fnan Mhretu et Lokpiny Bol Akok

L'expérience acquise lors de la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes au sein de Saint Andrew's Refugee Services, au Caire, souligne l'importance et les défis de l'inclusion des voix des enfants et des jeunes réfugiés non accompagnés dans les discussions sur les questions qui les concernent directement.

L'objectif de cet article est de sensibiliser le public aux problèmes auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes non accompagnés (EJNA)¹ et de faire en sorte que leurs voix – nos voix – soient davantage incluses dans les décisions et les discussions politiques. Nous entendons également faire reconnaître que les savoirs et les compétences qui ne s'inscrivent pas dans les cursus d'enseignement traditionnels complètent ces derniers et sont d'une richesse identique. Les auteurs sont des membres anciens et actuels du Youth Advisory Board (Conseil consultatif des jeunes) et du personnel de jeunes réfugiés de Saint Andrew's Refugee Services (StARS), une organisation dirigée par des réfugiés qui fournit des services juridiques, psychosociaux, médicaux et éducatifs aux réfugiés et aux migrants vulnérables résidant en Égypte. En tant que réfugiés, les bouleversements que nous traversons nous empêchent souvent de

poursuivre un enseignement classique ; pour autant, cela ne devrait plus constituer une barrière à l'inclusion et à la représentation.

Les défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes non accompagnés

L'Égypte accueille plus de 285 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés², dont plus de 4 000 sont des enfants non accompagnés et séparés de leurs parents (ENAS)³. Les enfants et les jeunes réfugiés non accompagnés au Caire sont confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux ressources financières, ainsi qu'à des traumatismes liés à leur parcours migratoire, à la discrimination et à des problèmes de protection.

Éducation : L'accès à l'éducation constitue l'un des principaux défis auxquels les EJNA sont confrontés au Caire. Les élèves originaires du

Soudan, du Soudan du Sud, de la Syrie et du Yémen peuvent légalement fréquenter les écoles publiques égyptiennes, sur un pied d'égalité avec les élèves égyptiens⁴ ; toutefois, nombre d'entre eux ne le font pas en raison de problèmes de régularisation de leur statut, de discrimination ou d'obstacles linguistiques et financiers. Les EJNA d'autres nationalités réfugiés en Égypte, originaires notamment d'Érythrée, de Somalie et d'Éthiopie, ne bénéficient pas d'un accès garanti à l'enseignement public égyptien. L'enseignement privé est, lui, très coûteux. Certains EJNA fréquentent les écoles de la communauté des réfugiés, qui suivent le programme soudanais, mais ils sont également en butte à d'importantes barrières financières ou linguistiques, voire à des capacités scolaires limitées, ce qui rend l'obtention d'une qualification officielle extrêmement difficile. C'est pourquoi les EJNA s'inscrivent souvent à des cours de préparation à la vie active dispensés par des ONG locales. Toutefois, ces cours ne leur permettent pas d'accéder à des niveaux d'éducation plus élevés.

Santé et soins médicaux : Les EJNA qui ont besoin d'accéder aux soins de santé publics en Égypte se heurtent à plusieurs obstacles, notamment ceux de la langue, de la régularisation de leur statut, des moyens financiers et de la discrimination. Les hôpitaux privés sont, pour leur part, très chers. Ces problèmes touchent particulièrement les personnes atteintes de maladies chroniques qui ont besoin d'un traitement continu. Par ailleurs, certaines filles et jeunes femmes non accompagnées qui sont enceintes à la suite de violences sexuelles sont refoulées des hôpitaux au motif qu'elles ne peuvent pas présenter de preuve de paternité ou de mariage.

Besoins fondamentaux et sécurité : Beaucoup d'EJNA éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins fondamentaux, y compris en matière d'hébergement et de nourriture. Ils vivent souvent dans des logements surpeuplés et précaires. Les EJNA ne sont éligibles à l'aide financière du HCR que jusqu'à l'âge de 18 ans, et tous les enfants non accompagnés ne reçoivent pas nécessairement d'aide financière, car leur demande d'asile est parfois traitée à tort comme une demande de la part d'un majeur⁵. Certains EJNA qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux acceptent des emplois hasardeux, où ils peuvent devoir travailler de longues heures sans être payés ou subissent de la discrimination

et des licenciements arbitraires. Lorsque les EJNA atteignent l'âge de 18 ans, ils n'ont que peu ou pas de soutien pour mener une vie indépendante, ce qui les expose à de nouvelles difficultés.

Tous ces facteurs excluent les voix et les savoirs des EJNA de la plupart des débats aux niveaux académique et politique.

Rôle du Youth Advisory Board

Le Youth Advisory Board (YAB) de StARS est composé de huit jeunes non accompagnés âgés de 18 à 21 ans et employés par l'institution. Ses membres sont de nationalité et de genre différents, mais tous ont une expérience vécue du déplacement. Nous partageons donc des défis similaires. Le YAB sert de passerelle entre les jeunes, les EJNA bénéficiaires, le personnel de direction de StARS et les publics externes. Il se veut une voie vers la participation significative des jeunes au développement organisationnel de StARS. Nous nous entretenons avec les jeunes employés et les EJNA bénéficiaires pour discuter des difficultés rencontrées, réfléchir à des solutions et élaborer des stratégies de plaidoyer qui sont ensuite présentées à la direction.

Le YAB se réunit également avec des parties prenantes externes (telles que des donateurs et des visiteurs d'autres ONG locales ou internationales) pour discuter de nos parcours et de nos expériences personnelles en Égypte, ainsi que des défis auxquels les EJNA font face au Caire, des réalisations du YAB et de nos idées d'amélioration. Nous apportons une valeur singulière au débat et aidons les visiteurs à mieux comprendre les enjeux propres aux jeunes réfugiés. Nous proposons des solutions en nous imaginant dans la position de pouvoir des visiteurs et en donnant des exemples concrets des luttes que mènent les EJNA dans des domaines spécifiques. Tant au sein de l'organisation qu'avec les parties prenantes externes, le YAB fait entendre la voix des jeunes et constitue un exemple d'intégration réussie des jeunes dans la prise de décision au niveau institutionnel.

Réussites

Les efforts du YAB pour défendre directement les intérêts des EJNA et inclure leur voix dans la programmation de StARS ont été couronnés de succès dans plusieurs domaines. Par exemple, au début de l'année 2019, le YAB a constaté que les mères adolescentes célibataires non accompagnées éprouvaient des difficultés pour assister aux cours du programme



Les membres actuels et anciens du Youth Advisory Board (Conseil consultatif des jeunes) et le personnel des jeunes réfugiés se réunissent dans les locaux de StARS. (Crédit photo : StARS)

« Unaccompanied Youth and Bridging Program »⁶ (UYBP) de StARS, car elles n'avaient personne pour s'occuper de leurs enfants. Le YAB a élaboré une proposition qu'il a présentée à la direction de StARS : il s'agissait de créer une crèche pour les enfants de ces jeunes mères, de sorte qu'elles puissent assister aux cours tout en faisant garder leurs enfants.

En 2020, les jeunes membres du personnel de StARS ont relevé que le manque d'opportunités d'emploi, d'activités de loisirs et d'éducation mettait les EJNA en danger de consommer de l'alcool et des drogues dans les rues. Le YAB a préconisé de remédier à ce risque en ouvrant un centre de jeux dans l'institution afin que les jeunes bénéficiaires de StARS et les étudiants du UYBP puissent passer plus de temps dans des espaces sûrs.

Le YAB attire également l'attention sur les préoccupations des jeunes réfugiés membres du personnel de StARS afin de combler des lacunes spécifiques et d'envisager certains changements. Par exemple, pour la grande majorité d'entre nous, l'anglais est notre deuxième langue ; par conséquent, les jeunes employés ont demandé à pouvoir bénéficier de cours d'anglais réguliers pour renforcer leurs compétences en matière de communication. La proposition ayant été approuvée, le YAB a préconisé l'embauche de deux professeurs d'anglais dans le cadre de contrats réguliers au lieu de postes bénévoles. C'était un point important, car les postes

rémunérés offrent plus de fiabilité et de responsabilité. Actuellement, plus de 50 jeunes employés de l'institution bénéficient de l'enseignement de deux enseignants recrutés à temps plein. Le YAB a également plaidé en faveur de l'augmentation du nombre d'ordinateurs et de la création d'une bibliothèque de ressources.

Les stages à StARS facilitent la transition d'un emploi de jeune assistant à temps partiel à un poste d'adulte régulier à temps plein (notamment pour devenir enseignant, assistant social ou agent). En 2019, le YAB a observé que les jeunes ne disposaient souvent pas des compétences complémentaires nécessaires pour concurrencer les réfugiés adultes lorsqu'ils candidaient à certains postes. Par conséquent, le YAB a défendu l'intérêt d'offrir aux jeunes davantage de possibilités de stage dans tous les services de StARS. Le programme de stage connaît un vif succès, et de nombreux programmes de l'institution recrutent de jeunes stagiaires.

Défis : espace limité, attentes élevées et pandémie

Malgré les efforts continus que déploie le YAB et les réussites qu'il affiche, de nombreux défis subsistent. Au sein de StARS, le YAB a plaidé avec fruit pour obtenir plus d'espace et de reconnaissance. Cependant, la défense des intérêts des EJNA au-delà de l'institution reste problématique. Nous savons que, en tant que jeunes réfugiés non accompagnés, nous

sommes en mesure d'apporter des contributions pertinentes aux discussions mondiales. Pourtant, il existe peu de plateformes et d'espaces permettant d'inclure les voix des jeunes employés, qu'il s'agisse de la conception des programmes ou de processus décisionnels au sein des institutions prestataires de services en Égypte, ainsi que dans des contextes humanitaires plus larges.

L'un des principaux points d'achoppement consiste à gérer les attentes souvent élevées des jeunes employés quant à ce que le YAB peut faire pour relever les multiples défis auxquels eux-mêmes et les EJNA en général sont confrontés. En tant que jeunes réfugiés employés nous-mêmes, il nous est difficile de gérer ces attentes, car nous connaissons et expérimentons les mêmes difficultés. Pour faire face à ces responsabilités et pressions supplémentaires, le YAB bénéficie d'un soutien permanent de la part de la direction de StARS, mais nous avons également besoin de temps et d'accompagnement pour continuer à renforcer nos compétences en matière de médiation et de résolution de problèmes.

La pandémie de COVID-19 a bouleversé de nombreux projets du YAB, notamment en ce qui concerne les réunions en personne et la sensibilisation de la communauté. Le YAB s'est adapté en continuant la sensibilisation par des moyens virtuels, notamment en utilisant WhatsApp et les téléphones pour s'entretenir avec le personnel des jeunes réfugiés. Le YAB ayant jugé que le soutien en matière de santé mentale restait une lacune importante, il a élaboré des activités visant les EJNA dans le cadre de la programmation de StARS. Le YAB a organisé des sessions de sensibilisation par l'intermédiaire de conférences téléphoniques et utilisé les appels téléphoniques pour obtenir des nouvelles de santé. L'objectif était de mettre en place un modèle de pair-à-pair visant l'identification précoce de problèmes de santé mentale auxquels peuvent être confrontés les EJNA afin que ceux-ci puissent recevoir un soutien psychosocial en temps utile.

Conclusions et recommandations

Le YAB peut constituer un modèle pour d'autres ONG et prestataires de services sur la façon d'inclure les voix non seulement du personnel des jeunes réfugiés, mais de tous les EJNA d'une manière générale. Les institutions et les prestataires de services travaillant en Égypte et dans le reste du monde doivent créer des espaces sûrs pour que les jeunes puissent participer aux processus de prise de décision concernant les programmes et les politiques.

Ils doivent donner la priorité à l'exploitation de leurs savoirs, de leur voix et de leur pouvoir. Il s'agit de reconnaître le potentiel des EJNA et de soutenir leurs capacités à défendre leurs intérêts de manière créative. Les organisations communautaires dirigées par des réfugiés doivent également privilégier l'engagement de jeunes réfugiés. Il ne peut être question que d'autres créent des solutions pour nous, sans nous – c'est la condition pour que nous puissions nous approprier ces processus et y jouer un rôle actif.

Utiliser le savoir, être une voix et avoir un pouvoir implique également d'avoir des responsabilités. Nos réalisations au sein du YAB peuvent motiver et encourager d'autres jeunes à jouer le même rôle actif et à prendre leur place dans les discussions qui touchent à leur existence, particulièrement si l'on considère les nombreux défis que représente le fait d'être un enfant ou un jeune non accompagné. Plus important encore, nos expériences montrent que les jeunes réfugiés doivent être reconnus comme des acteurs du changement et que leur contribution doit être considérée comme ayant la même valeur que celle des autres parties prenantes impliquées dans le processus de prise de décision, en particulier lorsque celle-ci a un impact sur la vie des EJNA.

Nous sommes jeunes, mais nous voulons devenir des adultes à l'écoute des jeunes. Nous entendons proposer de meilleures solutions et une meilleure planification sur la base de nos expériences personnelles. Grâce à nos savoirs, à nos voix et à notre pouvoir, nous serons les personnes à même de mettre en œuvre des changements durables permettant d'améliorer les conditions de vie des jeunes déplacés et de défendre leurs droits et leur liberté, et de favoriser la paix en Égypte et au-delà.

Fnan Mhretu

Professeur d'informatique, ancien membre du YAB

Lokpiny Bol Akok

Professeure assistante, membre du YAB

Saint Andrew's Refugee Services (StARS)

info@stars-egypt.org

Youth Advisory Board de Saint Andrew's Refugee Services (YAB)

youth-engagement-board@stars-egypt.org

1. Un enfant ou un jeune non accompagné est, pour les programmes de StARS, un mineur âgé de moins de 18 ans ou de 21 ans qui est séparé de ses deux parents.
2. HCR (mai 2022), *Egypt Monthly Statistical Report*. bit.ly/Egypt-May-2022
3. Ce nombre ne comprend pas les jeunes non accompagnés de plus de 18 ans. HCR, Child Protection. bit.ly/UNHCR-child-protection

4. Hetaba A., McNally C. et Habersky E. (2020), « Refugee Entitlements in Egypt », *Cairo Studies on Migration and Refugees*, Document n° 14, p. 44. bit.ly/refugee-entitlements-egypt
Plateforme commune pour les réfugiés et les migrants en Égypte (2022), *Common Situation Analysis: Education and Health Services for Migrants and Refugees in Egypt*. bit.ly/education-health-egypt

5. Folache Z. et Ritchie B. (2020), « Évaluation de l'âge des enfants non accompagnés en quête d'asile en Égypte », *Revue Migrations forcées*, n° 65. bit.ly/Egypte-évaluation-âge

6. Le UYBP est un programme éducatif de cinq mois qui a pour but d'aider les EJNA à développer des compétences pour devenir indépendants. Il comprend des cours de mathématiques, d'anglais, d'arabe, d'informatique et de compétences pratiques.

Écoutez ma voix : la participation des réfugiés à l'élaboration des politiques au Kenya

Lilian Obiye

L'implication des réfugiés dans les récents changements législatifs au Kenya montre comment la participation du public peut être utilisée comme outil pour émanciper les réfugiés et leur donner la possibilité d'influencer la politique.

La participation du public est essentielle à l'élaboration de bonnes politiques publiques. Fondée sur la conviction que ceux qui sont touchés par une décision ont le droit d'être impliqués dans le processus décisionnel en question, elle contribue à l'autonomisation des communautés et à l'élaboration de politiques éclairées. Cependant, les réfugiés – qui peuvent être perçus comme une menace pour l'harmonie nationale et souvent considérés comme vulnérables et incapables de prendre des décisions concernant leur existence – sont souvent exclus de cette participation.

Les exemples de participation publique comprennent le vote, la participation aux réunions et la contribution aux discussions politiques. Dans le contexte de la protection des réfugiés, le HCR définit comme suit la participation publique : « La participation fait référence à l'implication complète et égale des personnes relevant de [s]a compétence [...] dans tous les processus de prise de décisions et les activités des sphères publique et privée qui affectent leur vie et dans la vie de leur communauté¹. »

Les droits de participation en droit international

La Convention sur les réfugiés de 1951 ne traite pas explicitement des droits politiques des réfugiés dans le pays d'asile. Toutefois, l'article 7, paragraphe 1, précise que les réfugiés doivent bénéficier du même traitement (y compris des droits politiques) que les « étrangers » en général. La Convention note en outre, à l'article 7, paragraphe 3, que les réfugiés doivent continuer à bénéficier des droits auxquels ils pouvaient déjà prétendre dans leur pays d'origine.

Le droit international relatif aux droits humains comprend des dispositions plus spécifiques concernant la participation publique des citoyens, comme dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Déclaration universelle des droits de l'homme. De plus, la participation publique fait partie intégrante d'un certain nombre de droits interconnectés, tels que la liberté d'opinion et le droit de chercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées par quelque moyen que ce soit, sans considération de frontières, comme le prévoit l'article 19 du PIDCP. De manière significative, le PIDCP garantit non seulement le « droit » mais aussi la « possibilité » de prendre part à la conduite des affaires publiques.

Plus récemment, le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) de 2018 prévoit spécifiquement la participation des réfugiés aux processus décisionnels, précisant en son paragraphe 34 que « les réponses sont le plus efficaces lorsqu'elles impliquent activement et de manière significative les personnes qu'elles visent à protéger et à assister ».

Avantages de la participation

Les personnes déplacées sont touchées – tout comme les communautés d'accueil – par les politiques et la législation élaborées dans le pays d'asile. La participation du public permet de sensibiliser la communauté aux propositions législatives, de créer un sentiment de responsabilité partagée et de contribuer à l'émancipation et aux pratiques inclusives. Elle favorise également l'exercice démocratique et responsable du pouvoir par les dirigeants. Le

gouvernement a l'occasion d'entendre directement les personnes concernées, par exemple sur les lacunes à combler pour améliorer la prestation de services. Le public ressent à son tour un plus grand sentiment d'appartenance, ce qui est particulièrement important pour les réfugiés et qui contribue à favoriser l'unité, la confiance et la dignité². Les réfugiés doivent avoir une réelle possibilité d'influencer les décisions politiques en ayant accès à des informations, des données ou des documents opportuns et pertinents relatifs à la formulation et à la mise en œuvre des politiques.

Participation du public au Kenya

Le droit de participer aux affaires publiques est inscrit dans la Constitution kényane de 2010, selon laquelle le pouvoir souverain appartient au peuple, y compris aux réfugiés. L'article 10 fait spécifiquement référence à la « participation du peuple » (communément appelée « participation publique ») dans une liste de valeurs et de principes de gouvernance nationaux obligatoires³. L'article 118 prévoit que le Parlement mène ses activités de manière ouverte et facilite la participation et l'implication du public dans les questions législatives.

Depuis l'adoption de la Constitution en 2010, un nombre croissant de lois et de politiques ont été invalidées par les tribunaux kényans en raison d'une participation publique insuffisante. En 2017, la Cour d'appel du Kenya a souligné que « *la question de la participation du public est d'une immense importance compte tenu de la primauté qui lui a été accordée dans la loi suprême de ce pays et dans les lois pertinentes relatives aux institutions qui touchent à la vie du peuple* »⁴. Il s'ensuit que les membres du public et toutes les parties intéressées ont le droit de contester toute action administrative, toute législation ou toute décision de politique publique en invoquant une participation insuffisante du public.

Participation des réfugiés au Kenya

Les tribunaux kényans ont estimé que la norme à appliquer en matière de participation publique est celle du « caractère raisonnable », en fonction des circonstances et des faits dans chaque cas. Cette exigence de participation du public s'étend aux réfugiés. En 2020, la Cour constitutionnelle du Kenya a invalidé les directives relatives à l'élection du chef de la communauté des réfugiés au motif que le département d'État n'a pas organisé de forum public pour évaluer les préoccupations et obtenir la contribution de la communauté des réfugiés avant la formulation des directives⁵.

En 2017, le projet de loi sur les réfugiés 2016 a été présenté au président pour signature. Ce projet de loi prévoyait des dispositions visant la reconnaissance, la protection et la gestion des réfugiés au Kenya. Le président a cependant refusé de signer le projet de loi et l'a renvoyé à l'Assemblée nationale pour réexamen, invoquant l'absence de participation du public lors de son élaboration⁶. Malheureusement, le Parlement a été dissous en 2017 et le projet de loi n'a pas pu être débattu. Toutefois, malgré la caducité du projet de loi, il y a eu un élan continu pour le réviser. En 2019, les membres du Parlement ont instauré un ensemble de mesures pour faciliter la participation du public, en particulier celle des réfugiés.

Tout d'abord, les membres du Parlement se sont rendus dans les camps de réfugiés de Kakuma et de Dadaab pour discuter avec les réfugiés et la communauté d'accueil et entendre de vive voix leurs témoignages. Les députés ont également rencontré des responsables et des dirigeants locaux, qui ont fait part de leurs difficultés, de leurs préoccupations et de leurs recommandations. La visite des camps a été l'occasion pour de nombreux réfugiés d'interagir de manière informelle avec les députés et de partager leurs expériences et leurs préoccupations. À la suite de cela, le nouveau projet de loi sur les réfugiés de 2019 reflète certaines de ces préoccupations et inclut l'une des propositions spécifiques faites par les réfugiés, qui concerne l'utilisation partagée des ressources entre les réfugiés et la communauté d'accueil.

Une fois qu'un projet de loi a été introduit à l'Assemblée nationale, une commission gouvernementale organise officiellement la participation publique. Concernant le projet de loi sur les réfugiés de 2019, la commission départementale de l'administration et de la sécurité nationale a publié une annonce dans les journaux locaux, invitant le public à soumettre des réflexions sur le nouveau projet de loi. L'annonce conviait également les membres du public à assister à des forums de participation dans six zones densément peuplées de réfugiés : Nairobi, Mombasa, Nakuru, Eldoret, le camp de réfugiés de Kakuma et le camp de réfugiés de Dadaab. Les six forums ont permis aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, aux ONG, aux gouvernements des comtés et aux représentants du monde universitaire de partager leurs points de vue sur la loi. Cette vaste consultation du public, y compris des réfugiés, contrastait fortement avec l'unique

forum de participation publique mené en 2017, auquel n'avait participé qu'une poignée de personnes, représentant uniquement des ONG.

La participation des réfugiés aux consultations relatives au projet de loi sur les réfugiés 2019 a été soutenue par plusieurs mesures visant à garantir que les réfugiés disposent des compétences, des connaissances et de la confiance nécessaires pour participer efficacement. Avant les consultations officielles, diverses parties prenantes ayant des connaissances en matière de droit des réfugiés ont organisé des sessions de formation avec des réfugiés. Cette formation a permis de démystifier la proposition de loi, de communiquer clairement la pertinence des dispositions pour les réfugiés, ainsi que d'introduire les concepts de base de l'élaboration législative et du droit international des réfugiés et des droits humains. Les réfugiés ont ensuite pu rédiger un mémorandum écrit avant les consultations, détaillant leurs propositions, notamment sur la nécessité pour le gouvernement de préserver la confidentialité des informations relatives aux réfugiés et sur celle de porter à 30 jours le délai accordé aux personnes pour déclarer leur intention de demander l'asile. Ce mémorandum a été signé et soumis aux membres du Parlement. Le président de la commission, Paul Koinange, l'a décrit comme « pertinent et utile dans l'examen du projet de loi »⁷.

La possibilité pour les députés d'écouter des résidents des camps de réfugiés de Kakuma et de Dadaab a eu une influence tant sur les députés eux-mêmes que sur les réfugiés. Pour les réfugiés, la discussion avec les députés au cours de cette visite a complété et amplifié les résultats de leur formation et du renforcement de leurs capacités sur le droit des réfugiés. Pour les députés, ce sont les interactions personnelles qui ont eu un réel impact. Lors d'un débat parlementaire, par exemple, le député Oku Kaunya a raconté avoir rencontré un jeune homme né en 1991 dans le camp de réfugiés de Dadaab et qui, aujourd'hui âgé de 28 ans, y réside toujours. Il a exhorté l'Assemblée nationale à reconnaître les droits de ces personnes.

Recommandations en faveur de la participation effective des réfugiés

La participation publique des réfugiés à l'élaboration de la loi kényane sur les réfugiés de 2021⁸ a permis de tirer quatre leçons essentielles :

- Les réfugiés viennent de nombreux pays et parlent diverses langues. Cependant, le

projet de loi n'a été publié qu'en anglais. La traduction des documents de politique gouvernementale dans les langues clés permettrait à beaucoup plus de personnes de lire, de comprendre et de participer au processus d'examen.

- Il est important que les réfugiés comprennent la forme, l'étendue et l'objectif de tout processus de participation aux politiques⁹.
- Les acteurs non étatiques, tels que les organisations nationales ou les organisations dirigées par des réfugiés, peuvent faire efficacement pression en faveur de la reconnaissance, de la promotion et de la participation des réfugiés dans l'élaboration de la législation, en mettant en place une surveillance et en tenant les dirigeants responsables de leurs actions.
- Il convient d'accorder une attention particulière aux groupes minoritaires et marginalisés au sein de la communauté des réfugiés, afin qu'il leur soit possible de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration législative. Toutes les voix ont la même valeur.

Lilian Obiye

Lilianobiye@rckkenya.org @LilianNyaboke

Chargé de programme, Programme de développement des politiques de plaidoyer et de gouvernance, Refugee Consortium of Kenya (RCK)

1. HCR (2008), *Manuel du HCR pour la protection des femmes et des filles* bit.ly/HCR-manuel-femmes-filles
2. Harley T. et Hobbs H. (2020), « The Meaningful Participation of Refugees in Decision-Making Processes: Questions of Law and Policy », *Refugee Law*, vol. 32, n° 2. bit.ly/meaningful-participation
3. bit.ly/kenya-constitution
4. (Nous traduisons.) Gouvernement du comté de Kiambu & 3 autres c. Robert N. Gakuru & autres [2017] eKLR. <http://kenyalaw.org/caselaw/cases/view/137956>
5. Okiya Omtatah Okioti c. Secrétariat aux affaires des réfugiés (RAS) du Kenya & 2 autres [2020] eKLR. <http://kenyalaw.org/caselaw/cases/view/203986/>
6. Owino S. (2017), « Uhuru rejects bill giving refugees right to jobs and land », *Business Daily*. bit.ly/uhuru-rejects-bill
7. Assemblée nationale (2020), *Departmental Committee on Administration and National Security Report on: The Refugees Bill*, 2019. bit.ly/national-assembly-report
8. Le projet de loi sur les réfugiés de 2019 a été promulgué, pour devenir, en novembre 2021, la loi sur les réfugiés de 2021.
9. Jones W. (2019), *Refugee Voices*, Document de recherche n° 8 du Conseil mondial des réfugiés. bit.ly/refugee-voices-paper

Lutter contre l'apatridie : de l'importance fondamentale de la voix des apatrides

Aleksejs Ivashuk

Permettre aux voix des apatrides de se faire entendre plus fortement et plus largement est fondamental pour permettre une meilleure compréhension du problème de l'apatridie et des moyens de le combattre.

L'apatridie touche plus de dix millions de personnes dans le monde¹. Le manque notable de sensibilisation du grand public à ce phénomène constitue un problème perpétuel pour les apatrides² et pour ceux qui s'emploient à les aider. La sensibilisation à la problématique étant limitée, il y a peu de pression pour y prêter attention. La solution est pourtant simple, même si elle n'est pas facile : déployer des actions approfondies et ciblées de sensibilisation à l'apatridie et, surtout, inclure les apatrides dans les discussions sur l'apatridie.

Les personnes apatrides doivent être traitées comme des participants à part entière, dont la voix compte, et non comme de simples sujets de discussion. Chaque article écrit sur cette thématique, par exemple, dans n'importe quel média, devrait inclure leur voix. Il en va de même des projets internationaux³, où la prise de décision sur l'orientation de ces projets doit être partagée avec les communautés apatrides. Toute conférence sur l'apatridie devrait impliquer de manière concrète – et non purement symbolique – des participants et des orateurs qui sont ou ont été apatrides. Cela n'a commencé à se produire que très récemment et dans une mesure limitée.

L'auteur de cet article est lui-même apatride et écrit après avoir concerté d'autres apatrides, notamment par l'intermédiaire réseau Apatride Network. Une consultation a également été menée auprès des membres de deux organisations de premier plan dans ce domaine auxquelles l'auteur est associé, le Réseau européen sur l'apatridie (European Network on Statelessness, ENS) et l'Institut sur l'apatridie et l'inclusion (Institute on Statelessness and Inclusion, ISI).

Remédier aux déséquilibres de pouvoir

Les déséquilibres de pouvoir dans l'apatridie sont directement liés aux causes communes de l'apatridie. Contrairement à ce que l'on croit généralement, la plupart des apatrides aujourd'hui ne sont pas des réfugiés, mais des minorités dans leur propre pays⁴, qui

ont été privées de leurs droits et dépourvues de tout pouvoir en raison de l'hostilité d'un groupe ethnique, racial ou religieux plus dominant. Cela n'est pas sans influence sur le traitement politique de l'apatridie.

Les aléas du traitement de la procédure de détermination de l'apatridie (PDA) – le processus par lequel les apatrides peuvent demander individuellement la reconnaissance de leur statut de personnes sans nationalité – constituent un bon exemple de la façon dont les déséquilibres de pouvoir se font jour. Les organisations internationales ont un impact positif lorsqu'elles aident les personnes apatrides à entamer une PDA. Toutefois, lorsque les États sont responsables de l'apparition ou du maintien de l'apatridie, les autorités ont tendance à refuser de parler d'apatridie en tant que telle, par crainte de se voir exiger des comptes. Les organisations internationales sont ainsi dissuadées de mener un travail humanitaire sur l'apatridie (l'aide aux PDA, par exemple), en raison de la nature politique perçue du sujet. Les grandes organisations humanitaires comme le HCR apparaissent notoirement faibles lorsqu'il s'agit d'aborder de telles situations, préférant éviter de marcher sur les plates-bandes des États, car ce pourrait l'être au détriment de l'aide aux personnes dans le besoin.

Il n'en reste pas moins que la PDA est une étape importante pour les apatrides, notamment ceux qui finissent par quitter leur pays « d'origine », qui exerce une discrimination à leur encontre. Or, la PDA est l'un des rares mécanismes existants capables d'aider les apatrides à trouver le moyen de sortir de l'apatridie. Par conséquent, la PDA doit susciter une plus grande attention. Les autorités compétentes doivent être formées à cette procédure et à l'apatridie en général.

La stratégie consistant à nier l'apatridie ou à refuser d'appeler le phénomène par son nom a manifestement réussi à éloigner l'apatridie des feux brûlants de l'actualité. Pour progresser, il est nécessaire d'encourager

les parties concernées à admettre la mauvaise volonté des États à reconnaître l'apatridie comme ce qu'elle est. Cette tâche incombe à la communauté internationale, y compris au secteur humanitaire, ainsi qu'aux acteurs nationaux – au rang desquels les responsables politiques et les médias. Une sensibilisation réussie sur l'apatridie, avec l'implication directe des voix et des perspectives des apatrides, permettra de s'attaquer au problème de la désinformation. Plus les voix des apatrides pourront être entendues, plus il sera possible d'avoir un débat concret et équilibré sur l'apatridie – ce qui est un premier pas essentiel vers la résolution de ce problème.

Mais pour ce faire, il est nécessaire d'amener toutes les parties à la table des négociations. La réticence vient généralement des acteurs étatiques, qui ne sont pas de bonne foi. Susciter l'intérêt international serait un moyen d'attirer l'attention nécessaire. Cependant, les personnes apatrides devraient elles aussi avoir plus d'assurance et moins craindre de s'exprimer du fait de leur situation juridique précaire. Tous ceux qui croient en la lutte contre l'apatridie peuvent apporter leur pierre à l'édifice en créant un environnement sûr, où les apatrides peuvent exprimer leur point de vue et exercer leur liberté d'expression. Sans cela, nous ne pouvons espérer résoudre le problème de l'apatridie, du moins pas de manière équitable.

Lutter contre la négation de tout droit

Le véritable défi réside dans la manière dont les apatrides sont privés de leurs droits au niveau de l'exercice du pouvoir et de la politique. À la racine même de l'apatridie, on trouve des causes communes troublantes, telles que la xénophobie, le racisme et le sexisme. L'apatridie n'est pas un accident de la vie, et personne ne mérite ce traitement. Historiquement, les États ont abusé de leur pouvoir de décider qui peut et qui ne peut pas être un de ses ressortissants. Nous devons mettre fin à ces abus et empêcher qu'ils ne se reproduisent à l'avenir.

La discrimination n'est pas seulement la raison pour laquelle les apatrides deviennent apatrides ; elle est aussi la raison pour laquelle ils le restent. Les situations d'apatridie dans les différentes régions du monde ont un point commun important : les victimes de l'apatridie appartiennent généralement à des groupes défavorisés, notamment les minorités, qui voient leur droit à la nationalité rejeté parce qu'un groupe dominant ressent de l'hostilité à leur égard. Cette hostilité revêt

différentes formes. Certains pays pratiquent des politiques sexistes en matière de nationalité, par exemple en refusant que les mères transmettent leur nationalité. Ces politiques compliquent encore la résolution des cas d'apatridie existants et conduisent souvent à de nouvelles situations d'apatridie, des enfants continuant à naître apatrides chaque jour⁵.

La solution consiste à continuer à lutter contre toutes les formes de discrimination et à renforcer les réglementations pertinentes, telles que celles relatives aux droits des minorités, des enfants, des femmes et des migrants. Ainsi, les organisations qui luttent contre l'apatridie peuvent coopérer plus étroitement avec les organisations de lutte contre la discrimination. Des organisations influentes, comme l'ONU, peuvent contribuer à combler ce fossé. Les personnes apatrides peuvent apporter leur contribution en partageant leurs propres expériences et en révélant ouvertement les discriminations et les difficultés auxquelles elles ont été confrontées. Des initiatives telles que United Stateless, Statefree et Apatride Network montrent comment les apatrides peuvent s'unir pour lutter contre l'apatridie. Ces associations dirigées par des apatrides permettent non seulement aux apatrides d'être des participants engagés, mais elles fournissent également une pièce précieuse du puzzle, qui manque aux grandes organisations comme l'ONU dans leur approche de l'apatridie. Ces organisations plus grandes ont un rôle important à jouer dans la mise en place d'un environnement sûr et accueillant pour ces initiatives, comme le montrent les efforts actuels, notamment le Mouvement mondial contre l'apatridie (Global Movement on Statelessness) de l'ISI, et l'Alliance mondiale du HCR visant à mettre fin à l'apatridie (Global Alliance to End Statelessness).

Conclusion

Afin de progresser dans la lutte contre l'apatridie, les apatrides doivent être inclus au premier plan des actions de sensibilisation à ce sujet. Le racisme, l'obstruction de l'État, la désinformation et toute autre forme de discrimination doivent être dénoncés et combattus dans le cadre de la lutte visant à mettre fin à l'apatridie.

L'apatridie n'est pas une question marginale ni une question à portée unique. Il existe des formes diverses et multifacettes d'apatridie, qui touchent des personnes dans le monde entier, y compris en Occident. Il est réalisable et utile, d'une part, de viser la réalisation d'actions

modestes et concrètes, en se concentrant sur un seul problème à la fois, et, d'autre part, de s'efforcer d'intervenir dans le cadre d'actions de plus grande ampleur. Nous devons choisir nos batailles avec soin et être prêts pour une longue campagne. Dans cette campagne, il sera nécessaire de disposer de meilleures données, car les données actuelles sont trop peu fiables et unilatérales (dominées par les autorités qui sont à l'origine de l'apatridie, ou qui n'incluent pas suffisamment les apatrides eux-mêmes). Il serait également utile de comprendre pourquoi la lutte contre l'apatridie en général est considérablement sous-financée par rapport à d'autres questions relatives aux droits humains.

Si vous souhaitez contribuer, vous pouvez le faire, ne serait-ce qu'en vous familiarisant davantage avec le sujet et en partageant vos connaissances avec quelqu'un d'autre. Nous pouvons rendre le monde meilleur, une interaction à la fois. Savoir,

c'est pouvoir – et les voix des apatrides doivent être la source de ce savoir.

Aleksejs Ivashuk

aleksejs@apatride.eu @ApatrideNetwork

Apatride Network, un réseau de défense des apatrides dans l'UE

1. L'apatridie est difficile à quantifier avec précision, ce qui n'est pas sans poser d'importants défis aux statisticiens. Voir Institute on Statelessness and Inclusion (2020), *Statelessness in Numbers: 2020* bit.ly/statelessness-numbers et Nahmias P. (2020), « Better statistics to help end statelessness », HCR bit.ly/statistics-end-statelessness
2. En droit international, un apatride est « une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation ». HCR (1954), *Convention relative au statut des apatrides*. bit.ly/convention-personnes-apatrides
3. Voir, par exemple, la campagne #JEXISTE du HCR : www.unhcr.org/ibelong/fr/
4. OHCHR (2018), *Statelessness: A Minority Issue*. bit.ly/minority-issue
5. HCR (2015), *Ici j'existe : L'urgente nécessité de mettre fin à l'apatridie parmi les enfants*. bit.ly/enfance-apatridie

Voix et pouvoir à l'intersection de l'art, de la technologie et de la défense des droits

Sahat Zia Hero, Alison Kent, Alexandra Kotowski et Parmin Fatema

La réponse aux réfugiés rohingyas révèle comment l'art et les technologies numériques peuvent offrir aux réfugiés et aux PDI la possibilité de diriger, de défendre leurs droits et de faire entendre leurs voix dans des contextes de déplacement forcé.

Comment le pouvoir d'action des réfugiés et des PDI rohingyas peut-il être mieux pris en considération dans les réponses à leur déplacement ? Comment la défense des droits dans de tels contextes peut-elle aller au-delà de l'« amplification » de leurs voix par des intermédiaires et permettre aux Rohingyas eux-mêmes d'orienter les récits et priorités qui forment la base des interventions humanitaires et des solutions durables ? En tant que défenseurs des communautés rohingyas au Bangladesh et au Myanmar, nous réfléchissons fréquemment à ces questions.

L'art et la technologie sont des outils qui permettent de changer non seulement *qui* nous écoutons, mais aussi *comment* nous écoutons : comment des voix sont ou ne sont pas filtrées, comment le dialogue est canalisé et limité, et comment cela influence ce qu'entendent et, finalement, décident les différents acteurs – y compris humanitaires. On peut juger qu'il s'agit d'éléments relativement mineurs dans le contexte des changements fondamentaux

nécessaires à un partage plus équitable des ressources et du pouvoir. Néanmoins, nous considérons l'art et la technologie comme des canaux prometteurs et précieux pour favoriser le leadership partagé dans l'action humanitaire.

La crise des Rohingyas se déroule depuis plusieurs décennies et est caractérisée par des cycles multiples de violence, de persécution et de déplacement. Les acteurs humanitaires ont apporté leur aide à la fois aux Rohingyas déplacés à l'intérieur du pays et confinés dans un ensemble de camps dans l'État de Rakhine, au Myanmar, et à ceux qui ont fui vers les « méga-camps » de Cox's Bazar, au Bangladesh. Les initiatives de défense des droits ont tendance à être plus importantes à Cox's Bazar, où le dialogue, bien qu'encore limité, est cependant plus ouvert que dans les camps du Myanmar. Elles ont été des vecteurs importants d'approches plus participatives du plaidoyer, fondées sur les priorités des communautés rohingyas.

Les réfugiés et les PDI rohingyas se heurtent toutefois à de réels obstacles pour défendre

leurs droits et faire entendre leur voix. Nombre d'entre eux souffrent encore de traumatismes profonds et ne savent pas toujours à qui faire confiance pour confier leur histoire et comment faire part de leurs préoccupations en toute sécurité et sans crainte de répercussions. Beaucoup éprouvent des difficultés à accéder à l'éducation et, ne maîtrisant pas l'anglais, n'ont souvent pas la possibilité de s'adresser directement aux médias ou aux responsables qui dirigent la réponse humanitaire.

Technologies numériques

Les leaders et les militants rohingyas des camps de Cox's Bazar utilisent de manière de plus en plus experte les technologies numériques pour s'adresser directement aux décideurs humanitaires et politiques.

Comme dans de nombreux autres endroits, la pandémie de COVID-19 et les restrictions d'accès qui en ont résulté pour les acteurs internationaux ont accéléré l'accroissement du rôle des organisations locales et des membres de la communauté. Les technologies numériques ont joué un rôle crucial dans cette évolution : lors de la pandémie de COVID-19, la collecte et le suivi des données à distance, qui dépendaient d'un personnel rohingya compétent, ont été remplacés par des campagnes d'information et de réponse de première ligne menées par des membres de la communauté¹.

Les réseaux sociaux, en particulier, sont devenus un espace où les militants rohingyas interagissent sans que leurs voix ne soient filtrées ou limitées. Des organisations dirigées par des réfugiés et des militants rohingyas ont utilisé les réseaux sociaux pour attirer l'attention du public mondial sur la crise qui, quoiqu'elle soit toujours en cours, ne faisait plus la une des journaux depuis longtemps. De multiples comptes Twitter gérés par des réfugiés rohingyas offrent un aperçu quotidien de la peur, de l'ennui et des privations qui caractérisent la vie des réfugiés, mais aussi de leurs joies, de leurs aspirations et de leur souhait de retourner un jour dans leur foyer et leur pays².

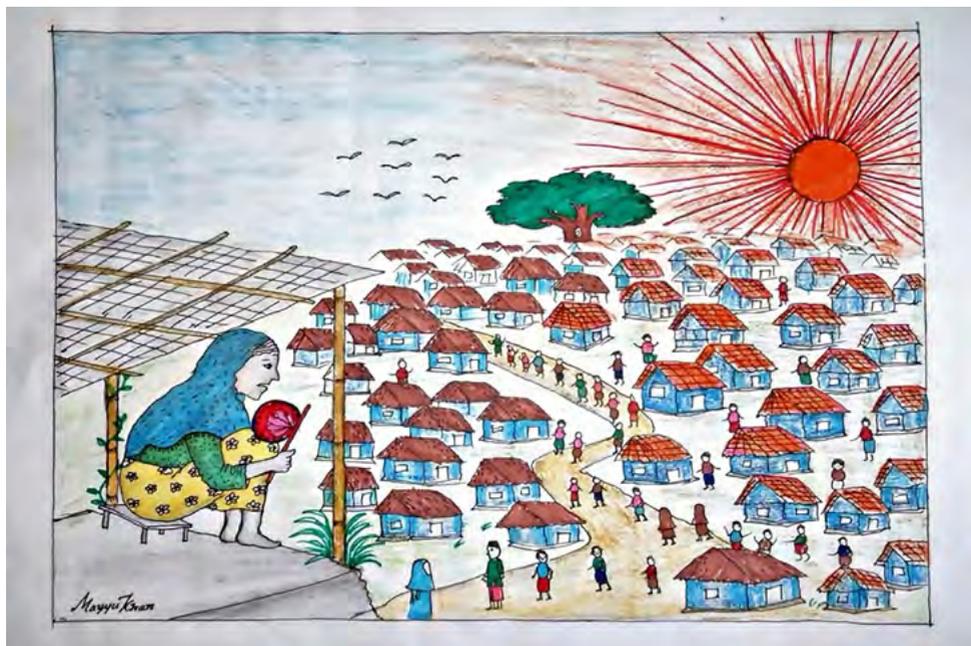
Les Rohingyas vivant dans des camps utilisent également Twitter de manière stratégique pour mettre en avant leurs préoccupations et discuter de leurs idées avec les responsables humanitaires. Rohingya Camp Voice (anciennement RYA Media Team), par exemple, est un compte Twitter géré depuis les camps de Cox's Bazar, qui documente les zones dangereuses à l'aide de

la photographie (passerelles inondées, pentes instables, ponts endommagés), en taguant les comptes Twitter de divers acteurs de la réponse humanitaire³. Cette approche permet de s'affranchir des mécanismes traditionnels de retour d'information et d'établissement de rapports. Lors d'incendies et d'inondations de grande ampleur, les réfugiés des camps ont pu donner rapidement l'alerte et informer de la gravité de la situation tout en partageant des recommandations pour améliorer la réponse aux incidents, notamment l'utilisation de haut-parleurs à des fins de sensibilisation aux risques d'incendie. Les agences humanitaires taguées répondent fréquemment aux posts de Rohingya Camp Voice, indiquant qu'elles vont envoyer des équipes pour enquêter sur la situation.

Des militants et des membres de la communauté rohingya ont également mené des campagnes de plaidoyer coordonnées sur les réseaux sociaux. Par exemple, ils ont utilisé le hashtag #EducationForAll sur des plateformes telles que YouTube et Twitter pour mettre en évidence les effets préjudiciables des restrictions accrues imposées par les autorités aux écoles communautaires des camps de Cox's Bazar. Les militants ont également utilisé le hashtag #GoingHome pour partager l'aspiration de nombreux Rohingyas de voir leurs droits reconnus au Myanmar et de retourner dans leur pays.

À différents moments, ce plaidoyer s'est étendu au-delà de la réponse humanitaire locale. Notamment, lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26), des photographes réfugiés à Cox's Bazar ont partagé des images des inondations et des catastrophes naturelles auxquelles ils étaient exposés et ont tagué le compte Twitter de la COP26 pour appeler les dirigeants mondiaux à agir de toute urgence⁴.

Les acteurs humanitaires, y compris les équipes de défense des droits, reconnaissent de plus en plus l'utilité de ces espaces pour mieux éclairer leur travail. À titre d'exemple, un manuel récemment publié par le HCR explique comment les réseaux sociaux peuvent être exploités pour surveiller les efforts de protection et servir de mécanisme de retour d'information⁵. Toutefois, d'importantes questions subsistent quant à savoir qui a accès aux réseaux sociaux et quels risques les utilisateurs peuvent courir. Comme on l'a vu sur Facebook dans des campagnes de promotion de la violence et des discours de haine contre les Rohingyas au Myanmar, les réseaux sociaux eux-mêmes peuvent être utilisés comme



La vie des femmes rohingyas dans les camps de réfugiés par Mayyu Khan, un artiste de 19 ans vivant dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, a remporté le concours d'art des Rohingyas organisé par Oxfam International en 2021. (Crédit photo : Mayyu Khan)

outils d'exclusion et d'incitation à la haine. De même, l'accès aux réseaux sociaux suit souvent une logique de ségrégation entre les genres dans les camps, reflétant l'inégalité d'accès aux ressources à laquelle de nombreuses femmes et filles sont confrontées – cela concerne tant les smartphones, les tablettes et l'accès à Internet que l'alimentation électrique pour maintenir les appareils chargés. Pour les personnes qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux, il est important d'examiner quelles alternatives pourraient être soutenues pour offrir les mêmes possibilités de participation à des activités de plaidoyer et d'interpellation directe des décideurs.

L'art comme vecteur d'initiatives

Ces dernières années, on a observé l'émergence d'un ensemble d'initiatives basées sur l'art, notamment Artolution, concours de photographie des Rohingyas, et le Centre de la mémoire culturelle rohingya de l'OIM, ainsi que des initiatives passionnantes menées par des Rohingyas, notamment l'Omar Film School, le jardin artistique Art Garden Rohingya et le *Rohingyatographer Magazine*⁶. Ces réalisations ouvrent autant d'espaces

où les Rohingyas peuvent réfléchir aux traumatismes du passé, s'engager de manière critique sur les questions actuelles et exprimer directement leurs aspirations tout en ayant une influence décisive sur les récits et les représentations en circulation les concernant.

De tels projets à démarche artistique ne sont pas toujours considérés comme des « activités de plaidoyer », mais ils peuvent avoir une influence. Le *Rohingyatographer Magazine*, par exemple, est une collaboration récemment lancée par onze photographes réfugiés résidant à Cox's Bazar. La première édition du magazine explorait l'identité rohingya à travers des portraits de résidents du camp. Elle a été exposée au musée de la Guerre de Libération à Dhaka pour la Journée mondiale des réfugiés 2022 – attirant de nombreux amateurs éclairés et l'attention des médias⁷. De même, le concours artistique d'Oxfam en faveur des Rohingyas a permis aux artistes et militants rohingyas de partager leurs points de vue par le biais de la poésie, de la peinture, de la photographie, du cinéma, de l'écriture créative ou de tout autre moyen artistique⁸. Les différentes œuvres publiées en ligne ont mis en lumière des problématiques

criantes – nécessité d’une justice et de processus de responsabilisation significatifs, importance de l’accès à l’éducation pour les adolescentes déplacées, aspiration constante des Rohingyas à retourner dans leur pays, traumatismes patents résultant des violences passées et de l’expérience de l’exil. Alors que certains artistes ont soumis des textes créatifs en anglais, d’autres ont partagé des chansons folkloriques traditionnelles rohingyas ou ont exprimé leur point de vue par le biais des arts visuels, franchissant ainsi les barrières linguistiques pour atteindre un public mondial. De nombreux artistes ont utilisé leurs créations non seulement pour développer leur propre perspective, mais aussi pour défendre les droits de leur communauté dans son ensemble, en accordant une attention particulière à la manière dont les obstacles aux services tels que l’éducation peuvent être levés, et la participation mieux soutenue. En partageant des perspectives immédiates et non filtrées de l’expérience et des points de vue des résidents des camps, ces projets produisent un savoir qui engage les décideurs d’une manière qui n’aurait pas été possible auparavant.

La photographie et le photojournalisme en particulier sont des domaines où les Rohingyas jouent un rôle de plus en plus important dans la présentation de leurs vies et de leurs récits. Au début de la pandémie de COVID-19, en mars 2020, le gouvernement bangladais a réduit de manière drastique les autorisations d’entrée dans les camps de réfugiés de Cox’s Bazar, y compris pour les journalistes étrangers. Les journalistes rohingyas sont intervenus pour combler cet espace, fournissant des photos de haute qualité qui ont été publiées par les médias internationaux et les ONG⁹. Les photojournalistes rohingyas qui n’étaient traditionnellement pas crédités se sont soudain retrouvés sous les feux de l’actualité. De plus, les photographes réfugiés ont estimé qu’ils étaient mieux en mesure de saisir des portraits nuancés de la communauté des réfugiés, s’éloignant de l’approche classique consistant à mettre l’accent sur les catastrophes et les tragédies pour adopter des perspectives plus complexes sur les capacités et la résilience des réfugiés.

Conclusion

Les outils que représentent l’art et les technologies numériques ne sont pas sans risques ni limites, mais de nombreuses personnes et agences – dont nous faisons partie – en ont tiré parti pour susciter un changement dans

les voix et savoirs qui occupent le devant de la scène ainsi que dans la répartition de l’accès au pouvoir et à la prise de décision. Tant l’art que les technologies numériques se sont révélés précieux pour donner aux militants rohingyas et aux humanitaires la possibilité de promouvoir des récits alternatifs et d’entamer un dialogue plus direct avec les décideurs. Cela a permis de faire avancer notre travail de plaidoyer collectif, d’élargir nos alliances et de favoriser des connexions importantes, y compris en ce qui concerne la collaboration sur le présent article, dont l’idée est née à la suite de notre rencontre sur Twitter.

Sahat

Zia Hero sahatc8e@gmail.com @SahatZia_Hero
Photographe, journaliste et humanitaire

Alison Kent Alison.Kent@oxfam.org @alitikent
Conseillère auprès d’Oxfam

Alexandra Kotowski

AKotowski@Oxfam.org.uk @kotowsa
Conseillère auprès d’Oxfam

Parmin Fatema maychitdrc2018@gmail.com
@Chit_MMC05

Autrice, poète et étudiante

Cet article est rédigé à titre personnel et ne reflète pas nécessairement les opinions, les décisions ou les politiques des institutions auxquelles les auteurs sont affiliés.

1. www.oxfam.org/fr/node/15947

2. bit.ly/Covid-Cox-Bazar

Voir par exemple @SahatZia_Hero, @Rohingya_Camp, @MainulI39525825, @RoAnamulHasan1

3. Voir @Rohingya_Camp

4. bit.ly/jamal-photography-tweet

5. HCR (2021), *Using Social Media in Community-Based Protection: A Guide*. bit.ly/UNHCR-social-media

6. Voir Omar’s Film School, IOM’s Cultural Memory Centre, Rohingya Photography Competition, Art Garden Rohingya et Field Photography Collective.

7. Voir www.rohingyatographer.org. Al Jazeera, NBC News et Lacuna Magazine ont salué le premier numéro de la revue.

8. www.oxfam.org/fr/node/17494

9. Voir par exemple NRC : bit.ly/NRC-eid-celebrations ; Al Jazeera : bit.ly/Aljazeera-fatal-floods ; The Guardian : bit.ly/Guardian-rebuild-camps et Reuters : <https://reut.rs/3zvdMm9>

Autoreprésentation des réfugiés syriens dans les médias en Turquie et en Allemagne

Sefa Secen

Les réfugiés sont de plus en plus nombreux à créer des plateformes médiatiques alternatives afin de mieux représenter leurs propres points de vue.

Lorsque trois jeunes travailleurs syriens ont été volontairement brûlés vifs dans une usine d'Izmir, dans l'Ouest de la Turquie, cette attaque raciste n'a fait l'objet d'aucun article dans les principaux médias turcs et n'a été rendue publique que 35 jours plus tard, lorsque l'Observatoire syrien des droits de l'homme en a fait état¹. Dans un autre incident, Anas Modamani, réfugié syrien en Allemagne, a été photographié par les médias alors qu'il prenait un selfie avec la chancelière Angela Merkel. Sur la base d'une faible ressemblance physique, Modamani a ensuite été présenté à tort par les médias comme l'un des auteurs des attentats-suicides de Bruxelles perpétrés par le groupe État islamique. Le selfie a été largement diffusé sur les réseaux sociaux et intégré dans un récit de sécurité nationale qui associait les réfugiés au terrorisme.

Pour tenter de reprendre la main sur leurs propres récits (et donc d'influencer les politiques qui les concernent), les réfugiés syriens ont commencé à créer des plateformes médiatiques numériques indépendantes. Sur ces plateformes², les Syriens jouent un rôle actif dans la collecte, le compte rendu, l'analyse et la diffusion d'informations sur les événements et les problématiques qui les impliquent ou les concernent d'une manière générale dans les pays d'accueil. Alors que les médias grand public se concentrent souvent sur les conséquences économiques, sociales et politiques de l'accueil des réfugiés syriens, les médias gérés par des réfugiés mettent en lumière les politiques et les pratiques des pays d'accueil qui conduisent à l'isolement, à l'aliénation et à la discrimination. Bien entendu, la simple existence de médias gérés par des réfugiés ne conduit pas nécessairement à la démocratisation du discours sur les réfugiés. Ces plateformes n'ont pas le pouvoir, l'autorité et la visibilité dont jouissent les médias traditionnels pour façonner l'imaginaire du public. En outre, les perspectives présentées dans les médias gérés par des réfugiés ne sont souvent pas reprises par les médias grand public.

La Turquie et l'Allemagne offrent des aperçus intéressants du fonctionnement des plateformes médiatiques gérées par des réfugiés. Les deux pays accueillent d'importantes populations de réfugiés syriens, la Turquie accueillant environ 3,6 millions de réfugiés syriens et l'Allemagne environ 800 000. La Turquie et l'Allemagne sont peut-être les deux pays dans lesquels nous observons le degré de diversité démographique le plus élevé au sein de la population de réfugiés syriens, ainsi que les meilleurs exemples d'autoreprésentation dans divers médias. C'est dans ces pays que les journalistes syriens ont été le plus actifs et se sont le plus exprimés sur les questions qui les concernent – plus que dans d'autres pays accueillant des réfugiés syriens, comme le Liban et la Jordanie.

Médias gérés par des réfugiés en Turquie

Les plateformes médiatiques gérées par des réfugiés en Turquie se concentrent sur plusieurs domaines politiques, notamment les domaines suivants :

Les implications du statut de protection temporaire. Les médias militant en faveur des réfugiés syriens soutiennent que l'octroi du statut de protection temporaire – le statut juridique accordé aux réfugiés syriens en Turquie – indique que l'État considère la présence des réfugiés comme une situation temporaire et s'attend à ce que ces réfugiés retournent en Syrie dans un avenir proche³.

Les politiques et programmes d'intégration sociale du gouvernement. Lancés par la Direction générale de la gestion des migrations, la principale autorité responsable de l'ensemble des affaires relatives aux migrations et à la protection internationale en Turquie, ces programmes sont critiqués, car ils ne concernent que les Syriens alors qu'ils devraient également impliquer les citoyens turcs aux niveaux local, régional et national.

Les dangers de l'instrumentalisation politique de la problématique des réfugiés syriens. Il s'agit d'une stratégie adoptée par les acteurs politiques pour obtenir des gains électoraux ou consolider leur pouvoir en Turquie.

Les mythes qui circulent sur les réfugiés dans les médias grand public et les attaques racistes visant les réfugiés. Dans un contexte de crise économique en Turquie, ces mythes portent principalement sur les coûts de l'accueil des réfugiés et façonnent les perceptions du public. À titre d'exemple, les discours de haine proférés par des Turcs à l'égard des réfugiés syriens se sont intensifiés en 2020, les réfugiés syriens étant de plus en plus présentés comme la cause principale des conditions économiques désastreuses et de la pénurie d'emplois dans le pays⁴.

Médias gérés par des réfugiés en Allemagne

Les médias gérés par des réfugiés en Allemagne ont couvert un ensemble différent de thématiques, notamment :

Les limites du statut de protection subsidiaire accordé aux réfugiés syriens.

Entre septembre 2015 et février 2016, le Bureau fédéral allemand des migrations et des réfugiés a offert aux Syriens le statut de réfugié, leur accordant une protection complète pendant trois ans ainsi que des documents de voyage. Les Syriens pouvaient également demander le regroupement familial. Cependant, au mois de février 2016, le gouvernement allemand a introduit un ensemble de règles plus restrictives. En vertu de ces nouvelles règles, les Syriens bénéficiaient d'une protection subsidiaire, mais non du statut de réfugié conventionnel : ils se voyaient ainsi octroyer un permis de séjour d'un an seulement et étaient contraints d'attendre deux ans pour demander le regroupement familial. Ensuite, le regroupement familial a été purement et simplement suspendu entre mi-2016 et 2018. Les médias gérés par des réfugiés se sont efforcés de sensibiliser le public à ces dispositions, en illustrant l'impact de ces politiques sur la vie des réfugiés, notamment la séparation, l'isolement et la discrimination.

Les conséquences de la levée de l'interdiction d'expulser les réfugiés. L'interdiction d'expulsion n'a pas été renouvelée en décembre 2020, ce qui signifie que les réfugiés reconnus coupables de crimes graves pourraient désormais être contraints de retourner en Syrie.

L'expulsion illégale de certains réfugiés afghans vers l'Afghanistan en guerre ces dernières années a aggravé les craintes des réfugiés syriens.

Des questions plus larges dans la société allemande. Soucieuses de bousculer la représentation usuelle des réfugiés comme étant principalement des bénéficiaires d'aide, de protection et de bienveillance, les plateformes ont également choisi de donner de l'espace et de la visibilité à des événements dans lesquels les Syriens interviennent comme des fournisseurs d'aide. Par exemple, émus par les images d'inondations dévastatrices dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, des milliers de réfugiés syriens (organisés grâce aux réseaux sociaux) se sont rendus dans la région et ont apporté aide et assistance⁵. Cette actualité a été largement couverte par les médias gérés par des réfugiés syriens en Allemagne.

Conclusion

En général, les points de vue et les témoignages des réfugiés ne trouvent guère une place dans les médias grand public. Toutefois, les moyens de production de contenus médiatiques de masse étant devenus largement disponibles grâce à un accès accru à Internet, les réfugiés ont pu développer les compétences nécessaires pour provoquer une rupture dans les politiques de représentation et influencer l'élaboration politique dans les pays d'accueil – bien que dans une mesure limitée. Le travail d'autoreprésentation contribue non seulement à restaurer le pouvoir d'action et le sens de la communauté chez les réfugiés, mais atténue également l'influence des cultures médiatiques qui privilégient les points de vue d'observateurs extérieurs par rapport aux points de vue et aux expériences vécues des individus ou des groupes observés. La présentation des actualités par les médias grand public contribue à la perception des réfugiés comme une menace pour la sécurité culturelle, économique et politique des pays d'accueil. L'intégration de plateformes médiatiques gérées par des réfugiés dans l'écosystème de l'information relative aux réfugiés peut aider à saisir une diversité de perspectives et à proposer une vision plus équilibrée des réfugiés.

Sefa Secen secen.3@osu.edu @SefaSecen3
Chercheur postdoctoral, Mershon Center for International Security Studies, université d'État de l'Ohio

1. Observatoire syrien des droits de l'homme (2021), *Three Syrian workers burned to death in Izmir in racist attack*. bit.ly/Syrian-workers-attack

2. Par exemple : *enab baladi, almodon, intsyria, abwad, aljunhuriya, dubarah et freedomraise*.
3. Enab Baladi (2021), *Who bridges the gap between the Turks and Syrian refugees?* bit.ly/turkey-syria-refugees

4. Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression (2020), *A Comparative Study on Hate Speech and Incitement to Violence in Syrian Media - Second Monitoring Round 2020*. bit.ly/Syrian-media-study
5. Par exemple : www.abwad.eu.

Une représentation significative commence au sommet : les réfugiés au Comité exécutif du HCR

Bahati Kanyamanza et Emily Arnold-Fernandez

Les représentants des réfugiés devraient constituer 50 pour cent du Comité exécutif du HCR afin de garantir que l'Agence des Nations unies pour les réfugiés soit gouvernée par les personnes qu'elle doit servir.

Moi, Bahati Kanyamanza, je suis réfugié depuis 22 ans. Lorsque j'ai atteint ma majorité dans un camp de réfugiés en Ouganda, je me suis demandé si c'était l'État ougandais ou l'État de mon pays de naissance – la République démocratique du Congo – qui devait me représenter dans les forums mondiaux. J'ai appris que, dans la pratique, aucun des deux États ne me représentait. Pourtant, le HCR, l'organisme international chargé d'orienter la réponse internationale aux migrations forcées, n'est pas gouverné par ceux qui sont forcés de migrer. Au lieu de cela, il est dirigé par un comité exécutif (l'« ExCom ») entièrement composé d'États.

Ma coautrice Emily Arnold-Fernández et moi-même pensons qu'il est temps que cela change. Les appels à une gouvernance équitable et inclusive à tous les niveaux se font entendre dans le monde entier. Les acteurs humanitaires, des États aux organismes des Nations unies en passant par les groupes de la société civile, évaluent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement du Grand Bargain du Sommet humanitaire mondial en faveur de la localisation – l'idée que les personnes les plus proches des problèmes doivent jouer un rôle central dans la conception des solutions¹.

Un impératif moral – et essentiel pour découvrir des solutions

En 2016, je suis intervenu en tant que cofacilitateur à l'occasion des Consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés (Global Refugee Youth Consultations, GRYC), le programme du HCR visant à mieux comprendre les besoins, les désirs et les défis des jeunes réfugiés, et à écouter leurs idées de solutions. Un thème commun est ressorti de ces consultations :

Vous planifiez pour nous sans nous – et vous ne nous connaissez pas. Le message des jeunes réfugiés au HCR et aux autres acteurs de la migration forcée était simple : *Si vous voulez résoudre nos problèmes, engagez-vous d'abord avec nous et faites-nous participer.*

Fondamentalement, décider du sort des réfugiés sans leur participation est contraire à l'éthique. En tant que personnes les plus touchées par les migrations forcées, les réfugiés ont le droit d'avoir une voix centrale dans les structures décisionnelles. Pourtant, partout dans le monde, les réfugiés sont marginalisés dans la gouvernance, dans la conception et dans la mise en œuvre des réponses aux migrations forcées, aux niveaux local, national, régional et international.

Cette marginalisation empêche également de trouver des solutions. Lorsque les réfugiés ne participent pas de manière significative, les réponses à la migration forcée négligent des priorités importantes, ne permettent pas d'appréhender les besoins critiques et engendrent la méfiance entre les réfugiés et les entités qui les soutiennent ou les représentent ouvertement. Les résultats peuvent être désastreux.

Par exemple, entre 2000 et 2005, le Programme alimentaire mondial (PAM) a distribué du maïs aux 50 000 réfugiés vivant dans le camp de Kyangwali, où je résidais également. Les réfugiés de Kyangwali, cependant, cultivaient déjà du maïs, dans le but de le vendre pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles. Lorsque le PAM a inondé le marché de maïs gratuit, les prix ont chuté et des milliers de kilos de maïs cultivé par les réfugiés ont été condamnés à pourrir sur pied. Ce désastre aurait pu être évité si les réfugiés avaient été représentés dans les organes

de décision qui déterminent les besoins des réfugiés et planifient la manière d'y répondre.

Depuis le Sommet humanitaire mondial de mai 2016 et le Sommet des Nations unies pour les réfugiés et les migrants, de septembre de la même année, la participation des réfugiés aux réponses aux déplacements est largement acceptée comme quelque chose de moralement et concrètement nécessaire – même si cela ne se traduit pas toujours dans la pratique. Le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) de 2018 nomme explicitement les réfugiés en tant que parties prenantes dans la conception de solutions partagées aux défis du déplacement forcé. Le cri de ralliement *Rien sur nous sans nous* est devenu de plus en plus courant à mesure que, au cours de ces cinq dernières années, les réseaux et les organisations dirigées par des réfugiés (ODR) sont devenus des voix importantes dans les forums mondiaux sur les réfugiés. La société civile a commencé à mettre la théorie en pratique, par exemple en appliquant les recommandations des Meaningful Participation Guidelines du Global Refugee-led Network² et en utilisant le fonds de l'initiative Resourcing Refugee Leadership pour orienter les ressources vers les ODR³. Cependant, les États et le HCR – entités disposant d'un pouvoir bien plus important sur le plan des réponses aux déplacements forcés – ont pris du retard dans la mise en œuvre de la participation des réfugiés à leurs décisions.

Représentation au sommet

Comme la plupart des institutions internationales (mais pas toutes), le Comité exécutif du HCR est composé uniquement d'États. Cette structure repose sur le principe selon lequel les États représentent les intérêts de leurs citoyens – mais pour les réfugiés, cette logique ne s'applique pas. Les réfugiés sont des personnes vis-à-vis desquelles l'État a failli à sa mission. Le gouvernement de leur pays d'origine menace de les persécuter ou a manqué à son obligation fondamentale à leur égard, puisqu'il ne peut ou ne veut pas les protéger contre la persécution, la guerre ou un trouble majeur de l'ordre public. Prétendre qu'un État d'origine est compétent pour représenter un réfugié dans le cadre d'un processus décisionnel international, après avoir manqué à son devoir de protection bien plus fondamental, est risible.

En même temps, les réfugiés qui sont les plus touchés par les actions du HCR ne sont pas des citoyens des pays où ils résident. Ils n'ont pas le droit de vote. Ils ont rarement

les mêmes droits que les citoyens en ce qui concerne les autres formes de participation démocratique et, dans certains endroits, ils sont internés ou détenus sans accès à quiconque pourrait représenter leurs intérêts dans les espaces civiques. En outre, la plupart des États qui accueillent d'importantes populations de réfugiés les considèrent comme des visiteurs temporaires ; en effet, le PMR ne contient pratiquement aucune référence à l'intégration dans un pays d'accueil et, dans la pratique, peu de pays d'accueil permettent l'intégration ou offrent une voie claire et facile vers la citoyenneté ou d'autres moyens d'obtenir le droit de vote.

La plupart des gouvernements des pays d'accueil ne se croient pas obligés de représenter les réfugiés qui ont demandé l'asile à l'intérieur de leurs frontières. En effet, tant au cours des discussions sur le déplacement forcé que dans leurs actions, les pays d'accueil affirment régulièrement et publiquement que leur devoir de représenter leurs citoyens leur impose de résister à la mise en œuvre de mesures visant à « améliorer le sort des réfugiés », à « appliquer les conventions internationales pour la protection des réfugiés » et à « encourager... l'assimilation... et l'admission des réfugiés »⁴. Ce sont là des éléments centraux du mandat du HCR, que le Comité exécutif de l'agence est chargé de superviser.

La conclusion est inéluctable : les réfugiés ne peuvent pas compter sur leur État d'accueil pour les représenter. Jusqu'à ce qu'un réfugié obtienne une nouvelle citoyenneté, il n'est représenté par aucun État – et ne sera donc pas représenté à l'ExCom, à moins que cet organe soit restructuré pour inclure des représentants des réfugiés.

OIT : un modèle pour la représentation des réfugiés

Heureusement, une structure alternative – adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) – pourrait servir de modèle pour la refonte de l'ExCom du HCR. La structure de gouvernance tripartite de l'OIT permet une représentation directe des deux populations les plus directement concernées par les décisions de l'OIT : les travailleurs et leurs employeurs. Les travailleurs et les employeurs représentent ensemble 50 % du conseil d'administration de l'OIT (l'équivalent du Comité exécutif du HCR), ainsi que 50 % des autres organes qui la composent, comme la Conférence de l'OIT.

Cette structure a été mise en place par l'OIT pour que « les travailleurs et les



Alejandra Macías Delgadillo, directrice exécutive d'Asylum Access Mexico, lors d'une audience à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, Washington D.C., 2019. (Crédit photo : Asylum Access)

employeurs participent aux délibérations [...] sur un pied d'égalité avec les gouvernements [et que] les points de vue [des travailleurs et des employeurs] so[ie]nt fidèlement reflétés dans [...] les politiques et les programmes de l'Organisation »⁵. Si nous remplaçons les « travailleurs » et les « employeurs » par les « réfugiés », nous constatons que le modèle de l'OIT est construit sur les principes exacts qui ont été largement acceptés comme une base nécessaire pour formuler des réponses aux déplacements forcés. Pour que le HCR conserve sa pertinence et son autorité morale, il doit désormais mettre en place une structure de gouvernance révisée, similaire à celle de l'OIT.

Les propositions de représentation des réfugiés dans le processus décisionnel mondial se heurtent parfois à une résistance fondée sur la crainte que les réseaux de représentation des réfugiés ne soient pas totalement démocratiques. Au-delà de l'absurdité de cet argument dans le cadre de l'ExCom – car les États ne sont pas non plus parfaitement démocratiques –, le modèle de l'OIT offre un moyen simple et pragmatique de surmonter cet argument : les représentants non étatiques de l'OIT sont désignés « avec l'accord des organisations nationales d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives »

respectivement⁶. Avec l'augmentation du nombre d'ODR actives et de réseaux dans le monde, les structures organisationnelles nécessaires à une sélection équitable des représentants existent déjà. Et avec la pléthore d'outils de communication et d'interprétation numériques gratuits dont nous disposons aujourd'hui, une large participation aux processus de sélection est facilement réalisable. L'ExCom du HCR pourrait donc facilement reproduire l'approche de l'OIT, avec des représentants des réfugiés désignés au niveau national ou régional.

Notre proposition pour l'ExCom

Nous pensons que toute proposition de représentation des réfugiés au sein de l'ExCom doit résulter d'un processus inclusif qui implique les réfugiés du monde entier. Nous proposons ici quelques premières idées concernant les éléments qu'une telle proposition pourrait inclure, afin de susciter la réflexion et le dialogue entre ceux qui ont une expérience vécue du déplacement forcé et ceux qui travaillent avec et pour eux.

Représentation équitable : Les représentants des réfugiés devraient être représentés de manière équitable au sein de l'ExCom du HCR, soit à hauteur de la moitié de l'organe, les États

constituant l'autre moitié. Une représentation de 50 % est conforme au modèle de l'OIT et garantit que les réfugiés ont véritablement une voix au sein de l'ExCom ; une représentation inférieure signifierait que lors de votes les personnes les plus touchées par les décisions prises pourraient être en minorité.

Désignation par les réfugiés : Les représentants des réfugiés doivent être choisis par les réfugiés eux-mêmes, et non par les États ou le HCR. Les États ne devraient pas être impliqués dans la décision de déterminer quels réfugiés sont les représentants les plus appropriés. Si les États doivent fournir des justificatifs officiels pour tous les représentants auprès de tous les organes de l'ONU, alors toute nouvelle procédure de nomination visant la représentation des réfugiés devrait inclure une disposition exigeant que les États fournissent automatiquement des justificatifs à tout représentant des réfugiés sélectionné.

Représentation diversifiée : Il importe de veiller à une représentation appropriée des diverses expériences de déplacement. Bien qu'il existe de nombreuses façons de réaliser l'objectif de diversité de la représentation, voici quelques idées qui pourraient être explorées : a) Inviter chaque réseau régional dirigé par des réfugiés à nommer un certain nombre de représentants. Cela aurait l'avantage de permettre à chaque réseau de concevoir son propre processus de sélection, plutôt que de prescrire un processus fixe pour toutes les régions. b) Attribuer les sièges de représentants proportionnellement à la population de réfugiés du pays hôte. Par exemple, dans un pays comptant une population de trois millions de réfugiés, cette population pourrait choisir neuf représentants des réfugiés, tandis qu'une population d'un million de personnes réfugiées pourrait avoir trois représentants. Les plus petites populations de réfugiés pourraient choisir leur représentant à tour de rôle. c) Sélectionner, pour chaque État qui participe à l'ExCom, un représentant des réfugiés résidant dans cet État. Toutes ces options présentent des avantages et des inconvénients qui doivent être discutés et débattus, tout comme d'autres options non mentionnées ici.

Il existe déjà un certain nombre de réseaux régionaux dirigés par des réfugiés, tels que le RELON en Afrique et l'APNOR dans la région Asie-Pacifique, qui sont collectivement organisés en un méta-réseau

mondial, le Global Refugee-led Network⁷. Les membres de ces réseaux régionaux sont des organisations dirigées par des réfugiés qui sont profondément ancrées dans leurs communautés et auxquelles celles-ci font confiance. Ensemble, toutes ces entités constituent une infrastructure de gouvernance participative qui pourrait relever le défi de sélectionner et d'équiper des représentants des réfugiés pour devenir membres de l'ExCom du HCR.

Avant que cela ne puisse se produire, l'Assemblée générale des Nations unies doit adopter une résolution demandant au Conseil économique et social de l'ONU de réviser la résolution 672 (VXX) – la résolution qui a créé le Comité exécutif du HCR – afin d'autoriser les représentants des réfugiés. Nous pensons que la représentation équitable des réfugiés ne peut pas attendre : le temps du changement est venu.

Bahati Kanyamanza

bahati.kanyamanza@asylumaccess.org

@BKanyamanza

Directeur associé des partenariats, Asylum Access ; Co-fondateur, COBURWAS International Youth Organization to Transform Africa

Emily Arnold-Fernandez

emily.arnoldfernandez@gmail.com

@EDAsylumAccess

Ex-présidente et CEO, Asylum Access ; chercheuse affiliée à la Refugee Law Initiative de l'université de Londres

1. bit.ly/grand-bargain
2. Global Refugee-led Network (2019), *Meaningful Participation Guidelines as Transformative Leadership: Guidelines for Concrete Action*. bit.ly/refugee-participation-guidelines
3. Resourcing Refugee Leadership Initiative, « Apply for a Grant » : www.refugeeslead.org/apply
4. HCR, *Statut de l'Office du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés*, article 8. bit.ly/HCR-statut
5. OIT, « À propos de l'OIT » : bit.ly/àpropos-OIT
6. OIT, « Conférence internationale du travail » : bit.ly/OIT-Conferérence
7. <https://globalrefugeenetwork.org>

Être invité ne suffit pas : la participation des réfugiés et l'importance de l'écoute

Tristan Harley, Suyeon Lee et Najeeba Wazefadost

Le Forum mondial sur les réfugiés de 2019 a eu une portée significative sur le plan de son inclusion de représentants des réfugiés. Il y a beaucoup à apprendre en prêtant une attention vigilante aux discours que les réfugiés ont prononcés – c'est-à-dire en écoutant réellement leurs voix.

En décembre 2019, le HCR a organisé son tout premier Forum mondial sur les réfugiés (FMR), qui a rassemblé plus de 3 000 participants, afin d'envisager de nouvelles approches de la protection et des solutions visant les réfugiés à l'échelle mondiale. L'un des aspects les plus salués du Forum a été l'inclusion, pour la première fois, de représentants des réfugiés – au nombre de 70, ils provenaient de 22 pays d'origine et de 30 pays d'accueil. En outre, les représentants des réfugiés ont prononcé des discours au sein de presque tous les panels organisés lors de l'événement. Après l'événement, le HCR a déclaré que « le rôle central des réfugiés, tant dans la préparation du FMR que dans leur participation à cet événement [...], a démontré l'importance de garder les réfugiés au cœur des questions qui concernent leur vie et leur avenir », créant ainsi un « précédent important » et servant de « modèle pour de futures bonnes pratiques » (traduction libre de l'anglais)¹.

Bien qu'elle ne représente que 2 % du total des participants, cette incorporation de représentants des réfugiés au FMR répond aux appels des communautés de réfugiés en faveur d'une plus grande inclusion et constitue la tentative la plus concertée à ce jour du HCR et des États d'intégrer activement les points de vue des réfugiés dans les dialogues intergouvernementaux de haut niveau en présentiel. Alors qu'une analyse historique récente a révélé que les réfugiés ont joué un rôle fondamental dans l'élaboration de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et dans les premières années d'activité du HCR, ceux-ci n'ont cependant pas été considérés par les États et les autres acteurs comme une partie prenante légitime et indépendante². Plus récemment, des représentants des réfugiés ont participé aux consultations formelles et informelles qui ont mené à l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) de 2018³, bien que cette participation ait été moins importante que celle des réfugiés au FMR.

Jusqu'à présent, l'essentiel de l'attention concernant la participation des réfugiés au FMR

s'est concentré sur le nombre et la diversité des réfugiés présents. En revanche, on a accordé beaucoup moins d'attention aux discours prononcés par ces représentants des réfugiés, en dépit de leur pertinence et de leur actualité en ce qui concerne le régime international de protection des réfugiés. Cet article présente certains des messages clés et des idées soulevées par ces défenseurs, ainsi que certaines de leurs suggestions de réforme. L'article encourage également les lecteurs à consulter directement chacun des 64 discours prononcés, qui sont disponibles sous la forme d'une bibliographie complète et assortis des liens Internet permettant d'écouter tous les enregistrements⁴.

Autoprésentation

Lorsque l'on écoute les réfugiés s'exprimer lors de l'édition inaugurale du FMR, on est frappé par les différentes manières dont les intervenants se sont présentés. En particulier, cette présentation d'eux-mêmes ne correspondait pas toujours aux étiquettes et aux descriptions qui leur étaient accolées dans le programme du Forum. Si nombre d'entre eux se sont identifiés comme réfugiés ou anciens réfugiés (et dans certains cas, ils étaient explicitement fiers de cette identité), d'autres appréhendaient l'étiquette de « réfugié », étant donné la manière dont elle a affecté leur accès aux droits fondamentaux dans les pays d'accueil. Felix Sesay, réfugié et co-parrain de l'événement⁵, a relevé qu'il était difficile d'être étiqueté comme réfugié, car cela l'a empêché d'accéder au système éducatif lorsqu'il a sollicité la protection du Ghana. Hina Shikhani a également exprimé sa détermination à ne laisser « aucune étiquette restreindre [s]es capacités et [s]on potentiel⁶ » lorsqu'elle a cherché à suivre un enseignement supérieur en tant que réfugiée afghane au Pakistan.

Plusieurs intervenants ont souligné l'humanité des personnes déplacées et ont désiré inscrire la protection des réfugiés dans un discours plus large sur les droits humains.

L'ancienne réfugiée rohingya Azizah Noor a souligné, par exemple, que « les réfugiés sont aussi des êtres humains. Chaque personne sur cette terre possède des droits humains. » La réfugiée afghane Hina Shikhani a partagé cet appel à l'égalité de traitement en citant ces vers d'un poète réfugié anonyme : « Et si je suis un réfugié ? Je n'en suis pas moins humain. »

D'autres intervenants se sont identifiés comme des défenseurs des droits humains. Andrea Ayala s'est présentée en tant qu'avocate, lesbienne, personne non binaire et défenseuse des droits humains. Tous ont évoqué l'importance d'une participation significative des réfugiés ainsi que la nécessité d'éliminer les obstacles à l'égalité des genres et de faire entendre la voix des femmes et des filles réfugiées. Tina et Renée Dixson ont décrit de la même manière leur rôle de défenseuses des droits humains et des droits des personnes LGBTIQ+ déplacées.

Cette autoprésentation des orateurs réfugiés en tant que défenseurs des droits humains est intéressante, car elle légitime sous une forme différente leur droit à participer aux forums de prise de décision. Comme le réaffirme la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998 : « Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international⁷. »

Représentation

Une autre observation clé des discours est la grande diversité parmi les orateurs quant aux personnes qu'ils ont cherché à représenter. Certains intervenants se sont exprimés au nom d'organisations et de réseaux représentatifs établis, soit en tant que porte-parole élus, soit en tant que fondateurs ou membres. Parmi eux, plusieurs intervenants étaient liés au Global Refugee-led Network (fondé en 2018 pour faciliter une autoreprésentation accrue des réfugiés dans l'élaboration des politiques internationales) et au Conseil consultatif mondial de la jeunesse (créé par le HCR en 2017 pour améliorer son travail avec et pour les jeunes réfugiés). L'émergence de ces initiatives a démontré la faisabilité et la nécessité de la participation des réfugiés au droit international et aux dialogues politiques. Cette participation a démenti les hypothèses inexactes et dépassées selon lesquelles les réfugiés seraient trop vulnérables, non qualifiés ou incapables d'une manière ou d'une autre de participer⁸.

Plusieurs intervenants ont indiqué que leur participation constituait une représentation symbolique des réfugiés du monde. Susan Grace Duku, par exemple, a déclaré : « Je ressens le fardeau et la responsabilité qui pèsent sur mes épaules... de parler aujourd'hui, au nom... des réfugiés à travers le monde. » De même, Melika Sheik-Eldin a indiqué : « Aujourd'hui, nous ne parlons pas de nous-mêmes. Nous parlons des millions de réfugiés... qui... n'ont pas de voix. » Son discours était axé sur les besoins des femmes réfugiées âgées victimes de violences sexuelles et sexistes, qui sont souvent exclues des discussions sur la protection des réfugiés.

D'autres intervenants ont affirmé que leur participation était fortement liée à une communauté de réfugiés particulière. Azizah Noor a précisé qu'elle s'est retrouvée « à porter la voix des femmes rohingyas qui ont été confrontées à des atrocités inimaginables dans un endroit que j'appellais autrefois "chez moi". Cela inclut le viol systématique, la torture et le meurtre de la famille et des amis. » Andrea Ayala a cherché à attirer l'attention sur le sort des personnes qui ne peuvent pas participer. « Vous me voyez, moi, a déclaré Ayala, mais je voudrais qu'à travers moi, vous voyiez Camila, qui était une femme transgenre de 26 ans originaire du Salvador... Camila a vu sa demande d'asile rejetée par le gouvernement américain, et elle est retournée au Salvador. Elle a été assassinée par des policiers quelques jours seulement après son retour. »

Enfin, d'autres intervenants ont souligné les défis de la représentation elle-même, tant au sein des communautés de réfugiés qu'avec les parties prenantes plus larges. Nombre de réfugiés dirigeants reconnaissent la nécessité de garantir la diversité au sein des communautés qu'ils représentent. Comme l'a déclaré Charles Burikumaso Nsenga : « En tant qu'homme, je ne peux pas connaître tous les besoins des différentes sphères et secteurs de la communauté. » Mustafa Alio a suggéré qu'il y avait deux poids deux mesures lorsque les parties prenantes remettaient en cause la représentativité des réfugiés dirigeants ou des groupes de réfugiés : « C'est une excuse que beaucoup de gens utilisent : "Qui représentez-vous et pourquoi voulez-vous participer ?" » Mustafa Alio, le premier conseiller en matière de réfugiés nommé par le gouvernement canadien, a souligné qu'« obtenir une participation significative est un processus qui prendra du temps et des efforts ». Il a insisté sur la nécessité pour les parties prenantes

externes de soutenir le processus d'accroissement de la représentation au sein des initiatives menées par les réfugiés. Ce soutien peut prendre la forme d'une aide financière et d'une formation aux activités participatives et aux élections, ou encore d'un plaidoyer et d'une réforme législative visant à supprimer certains des obstacles à la participation auxquels les réfugiés sont confrontés.

Messages clés

L'un des éléments qui distinguent les discours des réfugiés de ceux des autres parties prenantes au FMR est l'utilisation du récit personnel. Les réfugiés ont souvent raconté leurs expériences vécues du déplacement et ont exploité ces récits pour mettre en évidence les problèmes du régime international de protection des réfugiés. En outre, ils ont partagé des exemples locaux, régionaux et mondiaux de meilleures pratiques. Il s'agit notamment du développement d'initiatives menées par des réfugiés, de projets collaboratifs avec les gouvernements d'accueil et les organisations de la société civile, et de programmes de bourses d'études dont ils ont bénéficié. Par ailleurs, les intervenants ont proposé des recommandations politiques concrètes à l'intention des États membres des Nations unies, des acteurs humanitaires et du HCR. Ces recommandations portaient sur de multiples dimensions du déplacement, les plus importantes concernant l'éducation, la prise en compte des besoins des femmes, des filles et des communautés LGBTIQ+, et la participation significative des réfugiés à la prise de décision.

En ce qui concerne l'éducation, de nombreux intervenants ont souligné la nécessité d'élargir les possibilités d'octroi de bourses d'études supérieures aux réfugiés. Ils ont également souligné l'importance d'intégrer les enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux et de développer l'accès à distance à l'éducation dans les camps et les zones rurales. Les intervenants ont souligné la nécessité de fournir un accès égal aux opportunités pour les femmes et les filles réfugiées ainsi que pour les membres de la communauté LGBTIQ+ et de défendre leurs besoins spécifiques dans les réponses politiques. Par exemple, Tina Dixson a souligné la nécessité de se doter de « meilleures politiques sur la détermination des réfugiés en fonction de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et des caractéristiques sexuelles ». Elle a également appelé l'auditoire à se pencher sur « le silence et l'effacement intentionnels des réfugiés LGBTIQ » dans les discussions et les

documents politiques, notant l'absence de toute référence aux réfugiés LGBTIQ+ dans le PMR.

Enfin, plusieurs intervenants ont souligné l'importance de normaliser une participation diversifiée, inclusive et durable des réfugiés dans une série de domaines décisionnels. Par exemple, la déclaration finale du Global Refugee-led Network contenait des propositions concrètes visant à accroître la participation significative des réfugiés et des communautés d'accueil aux décisions qui touchent leur existence. Tout d'abord, ils ont appelé le HCR et les autres parties prenantes à soutenir la création d'au moins un siège d'observateur réfugié au sein du Comité exécutif et du Comité permanent du HCR. Deuxièmement, ils ont plaidé pour que le HCR et les institutions régionales coopèrent avec les représentants des réfugiés afin d'établir un organe consultatif dirigé par des réfugiés, dont le rôle serait d'éclairer les réponses de protection au niveau régional. Troisièmement, ils ont appelé toutes les parties prenantes à augmenter les ressources financières et non financières permettant de soutenir la participation des réfugiés. Il est important de noter que ces propositions de réforme sont issues de consultations avec des réfugiés et des réseaux de réfugiés organisées dans six régions (Amérique du Nord, Amérique latine, Europe, Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique) avant le Forum.

Écouter et répondre

Permettre une participation significative des réfugiés ne consiste pas seulement à leur donner la possibilité de faire entendre leur voix lors des grandes conférences internationales. Il est tout aussi important de se préoccuper de la manière dont les autres parties prenantes écoutent et répondent à ces voix. Les institutions et les forums eux-mêmes sont-ils correctement conçus pour permettre une écoute appropriée des opinions des personnes déplacées de force ? Les points de vue des défenseurs des réfugiés sont-ils pris au sérieux et considérés de manière appropriée ? Pour que la participation des réfugiés ait un sens, les individus et les institutions doivent adapter leur façon d'écouter et de répondre.

Pour ce qui est des individus, écouter de manière appropriée exige de s'engager avec le message de l'orateur dans ses propres termes, et pas seulement de ressentir et d'exprimer de la sympathie pour les épreuves ou les expériences personnelles de l'orateur. Pour ce qui est des institutions, faciliter une écoute appropriée implique de mettre en place des forums et des

mécanismes adéquats, tant physiques que virtuels. Notamment, il convient d'enregistrer correctement ce qui a été dit, de fournir des réponses réfléchies aux propositions de réforme et de laisser un espace pour la réflexion et l'émergence d'idées alternatives. Toute procédure véritablement délibérative produit des résultats imprévisibles et doit soutenir une forme de participation ouverte à un résultat que les détenteurs du pouvoir peuvent ne pas favoriser⁹. Bien que le FMR 2019 ait constitué une avancée significative en ce qui concerne l'inclusion de représentants des réfugiés, il convient d'accorder davantage d'attention à la manière dont nous écoutons les réfugiés et leur répondons lors de discussions politiques telles que celles-ci.

Tristan Harley tharley@actforpeace.org.au
[@drtristanharley](https://www.linkedin.com/in/drtristanharley)

Consultant, Act for Peace ; affilié, Kaldor Centre for International Refugee Law, UNSW Sydney

Suyeon Lee slee@actforpeace.org.au
 Consultante, Act for Peace

Najeeba Wazefadost
najeeba.w.coordinator@gmail.com
[@NajeebaWazefado](https://www.linkedin.com/in/najeebawazefado)

Consultante, Act for Peace ; CEO, Asia Pacific Network of Refugees ; cofondatrice, Global Refugee-led Network

1. HCR (2020), *Outcomes of the Global Refugee Forum*. bit.ly/GRF-outcomes ; HCR (2020), *Summary of Participation and Pledges at the Global Refugee Forum*. bit.ly/GRF-participation-pledges

2. Harley T. (2021), « Refugee Participation Revisited: The Contributions of Refugees to Early International Refugee Law and Policy », *Refugee Survey Quarterly*, n° 40. bit.ly/participation-revisited

3. Voir Bahram H. (2020), *Between Tokenism and Self-Representation: Refugee-Led Advocacy and Inclusion in International Refugee Policy*. bit.ly/tokenism-self-representation

4. *Speaking from Experience: A Complete Bibliography of the Speeches Made by Refugees and Persons with Lived Experiences of Displacement at the 2019 Inaugural Global Refugee Forum*. bit.ly/speeches-bibliography-GRF

5. HCR, *Refugee Co-Sponsors*. bit.ly/refugee-co-sponsors

6. Les citations entre guillemets des intervenants sont librement traduites de l'anglais.

7. Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. bit.ly/ONU-declaration

8. The Global Refugee-led Network (2022), *Power and The Margins: The State of Refugee Participation*. bit.ly/power-margins-fr

9. Andrew Dobson explore cette idée dans son livre *Listening for Democracy: Recognition, Representation, Reconciliation* (2014, éd. Oxford University Press).

Transfert du pouvoir dans le secteur du déplacement forcé : de la nécessité d'un changement organisationnel interne

Sana Mustafa, Deepa Nambiar et Rahul Balasundaram

L'apprentissage organisationnel, l'engagement et l'action axés à la fois sur le leadership des réfugiés et sur la localisation sont essentiels si l'on veut assister à un transfert du pouvoir dans le secteur du déplacement forcé.

De plus en plus, les acteurs mondiaux reconnaissent que les personnes ayant une expérience vécue du déplacement forcé et leurs hôtes alliés sont à l'origine de solutions holistiques et communautaires durables et rentables dans les communautés d'accueil des réfugiés. Cependant, les personnes ayant une expérience vécue pertinente et leurs partenaires restent trop souvent exclus du système humanitaire et de développement actuel et sont les moins susceptibles de recevoir un soutien financier ou d'être intégrés dans les processus stratégiques et décisionnels clés.

Le HCR a inscrit son engagement en faveur d'une participation significative des réfugiés dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés de 2018 et continue de promouvoir cet objectif,

notamment lors du Forum mondial 2019 sur les réfugiés (FMR) et de la Réunion de suivi des hauts responsables en 2021. De nombreuses ONG internationales semblent avoir suivi le mouvement en signant l'engagement de participation du Global Refugee-led Network (qui vise à promouvoir les organisations dirigées par des réfugiés (ODR)) et en augmentant la représentation des intervenants réfugiés lors de leurs événements publics. L'accent a également été mis sur l'accélération de la localisation au cours des dernières années, comme lors du Sommet humanitaire mondial en 2016, où les organisations humanitaires et les donateurs se sont engagés à fournir au moins 25 % du financement humanitaire directement aux organisations locales et nationales par le biais du Grand Bargain¹.

Cependant, ces engagements ne se sont pas concrétisés. Malgré les promesses de localisation, le pourcentage du financement humanitaire directement fourni aux acteurs locaux et nationaux a en réalité diminué, passant de 2,8 % en 2017 à 1,2 % en 2021². Plus frappant encore, nous estimons que sur les 31,3 milliards de dollars qui passent par le système humanitaire mondial, moins d'un pour cent des fonds va directement aux ODR³. En outre, malgré l'engagement du HCR en faveur d'une participation significative des réfugiés, moins de 3 % des plus de 3 000 participants au FMR en 2019 étaient des réfugiés⁴.

Les échecs de ces engagements ne sont pas surprenants compte tenu des pratiques et des dynamiques de pouvoir actuelles au sein de notre secteur. Par exemple, alors que nous entendons de plus en plus souvent exprimer un intérêt pour le financement et le partenariat avec des organisations locales (y compris des ODR), nous constatons que l'on attend toujours de ces partenaires qu'ils se conforment aux pratiques courantes au sein de la « culture blanche dominante » – que nous définissons comme les normes, les préférences et les craintes des personnes blanches d'origine européenne qui modèlent massivement notre travail et nos institutions, la façon dont nous nous percevons et interagissons avec nous-mêmes et avec les autres, ainsi que le processus qui guide notre prise de décision⁵. Cela inclut, notamment, la maîtrise de l'anglais, la pensée linéaire et le fait de lier les activités à un calendrier. Lorsque, inévitablement, les partenaires locaux ne peuvent ou ne veulent pas adopter ces méthodes de travail, les acteurs internationaux sont déstabilisés et reprennent leurs pratiques habituelles. Ces méthodes reflètent essentiellement les intérêts du partenaire international, à savoir les accords de sous-traitance, les financements à court terme qui entravent le développement organisationnel, et les collaborations à court terme avec des partenaires locaux qui manquent de transparence et d'obligation redditionnelle.

S'engager en faveur des changements internes : une condition préalable au transfert du pouvoir

Notre secteur doit reconnaître, analyser et combattre les dynamiques de pouvoir qui permettent aux acteurs internationaux de dicter les règles du jeu. En s'engageant auprès des leaders du Global Refugee-led Network, du Network for Refugee Voices, d'Adeso Africa et du NEAR Network, Asylum Access a identifié, depuis 2018, le rôle essentiel que

nous pouvons et devons jouer nous-mêmes pour commencer à transférer le pouvoir aux acteurs locaux et soutenir les programmes de leadership et de localisation des réfugiés.

Tout au long de notre cheminement ces dernières années, Asylum Access a découvert que la condition préalable nécessaire pour modifier les équilibres de pouvoir dans le secteur du déplacement forcé est un engagement à un changement organisationnel interne et à un apprentissage continu axé sur le leadership des réfugiés et la localisation. Nous avons appris que, pour œuvrer à réaliser ces engagements, nous devons nous engager dans trois grands domaines.

1. Comprendre les dynamiques de pouvoir

Tout d'abord, pour corriger les déséquilibres systémiques dans le domaine de la réponse aux réfugiés, nous devons nous familiariser avec les dynamiques de pouvoir historiques et actuelles présentes dans notre secteur. La déconnexion entre les engagements des acteurs internationaux (pour localiser et promouvoir le leadership des réfugiés) et la réalité (beaucoup ne veulent pas abandonner le pouvoir, le contrôle, la visibilité et l'espace – ou ignorent comment le faire) est principalement enracinée dans le passé colonial de notre secteur et le racisme structurel actuel. De nombreuses pratiques et attitudes sont issues de l'ère coloniale : l'aide destinée aux régions anciennement colonisées provient des anciennes puissances coloniales ; une terminologie omniprésente, telle que le « renforcement des capacités », dépeint les populations non blanches comme manquant de compétences ; les barèmes de rémunération privilégient les expatriés par rapport au personnel local pour un travail similaire dans les mêmes lieux ; et ceux qui ont le plus souvent accès aux financements sont une poignée d'acteurs de premier plan entretenant des relations avec les donateurs.

Le point de départ pour faire évoluer ces attitudes et pratiques profondément enracinées est d'investir dans le renforcement des savoirs internes sur des sujets tels que la prédominance de la suprématie blanche, le « complexe du sauveur blanc » et la culture professionnelle dominante blanche dans notre secteur, ainsi que l'histoire du colonialisme et du néocolonialisme dans les systèmes plus larges de déplacement forcé, d'aide humanitaire et de développement international. Chez Asylum Access, nous avons un budget dédié pour soutenir la formation dans ces domaines clés dans le but d'accroître la sensibilisation et les savoirs en interne. Nous organisons régulièrement

des ateliers sur la lutte contre le racisme, ainsi que sur la diversité, l'équité et l'inclusion (la « DEI ») à l'intention du personnel et des membres du conseil d'administration ; et nous travaillons à l'élaboration de processus décisionnels transparents et inclusifs. De plus, nous avons doté le développement professionnel de fonds supplémentaires afin de soutenir ces processus.

Notre expérience dans ces domaines nous a permis de changer notre façon de travailler. Par exemple, au lieu de supposer à tort que les partenaires locaux « manquent » de capacités ou d'expertise, nous les approchons en comprenant qu'ils possèdent les savoirs, les compétences et les expériences nécessaires, mais qu'ils manquent souvent de ressources pour renforcer leurs organisations et développer leurs projets et programmes. Ce glissement d'approche permet de construire des partenariats qui favorisent le partage mutuel des savoirs, le renforcement des capacités et l'impact global, au lieu de perpétuer la dynamique unidirectionnelle et descendante qui prévaut dans les partenariats actuels.

2. Investir dans le leadership des réfugiés, la lutte contre le racisme et la DEI

Il s'impose d'investir dans le leadership des réfugiés, le leadership local, la lutte contre le racisme et la DEI sur le plan interne pour faire évoluer les dynamiques de pouvoir dans notre secteur. Les organisations doivent réexaminer leurs propres structures de direction, de gouvernance et de personnel afin de s'assurer que les personnes ayant des connaissances et une expérience pertinentes du fait de leur vécu font partie de nos équipes et orientent de plus en plus la direction de l'organisation. Chez Asylum Access, nous avons lancé un processus pour nommer, analyser et mettre à jour nos processus décisionnels stratégiques et budgétaires, avec l'intention explicite de partager équitablement le pouvoir entre le personnel de direction qui travaille dans notre siège mondial et les personnes qui travaillent dans les organisations nationales qui composent la famille Asylum Access.

Nous avons également examiné plus en profondeur la manière d'accroître la représentation des personnes ayant une expérience vécue du déplacement forcé au sein de notre organisation. En conséquence, nous avons considérablement modifié nos pratiques de recrutement, afin de garantir que les personnes ayant un vécu de déplacement forcé soient toujours impliquées dans les processus de recrutement et que les autres membres du

personnel comprennent la valeur de l'expérience vécue lors des décisions d'embauche. Nous avons, de plus, fixé des objectifs internes concernant la représentation du personnel ayant une expérience vécue du déplacement forcé. Enfin, nous avons commencé à utiliser plus régulièrement la traduction simultanée, soucieux de veiller à ce que les personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle puissent tout de même communiquer des concepts nuancés et informer la direction de l'organisation.

Sur le plan externe, nous avons appris l'importance d'évaluer notre pouvoir et notre valeur ajoutée par rapport aux partenaires – notamment les acteurs de la société civile locale, y compris les ODR. Ces réflexions nous ont aidés à déterminer le rôle qui nous convient le mieux dans un partenariat donné, qu'il s'agisse de co-diriger, de soutenir ou de travailler tout à fait à l'écart. En investissant dans le leadership des réfugiés, le leadership local, la lutte contre le racisme et la DEI au sein de notre siège et dans nos organisations nationales, nous sommes mieux outillés pour reconnaître, souligner et exploiter les différences culturelles et les expériences uniques, tant au niveau interne qu'avec nos partenaires. En retour, cela nous permet de mieux intégrer de véritables mesures d'impact basées sur des résultats transformateurs à long terme qui transfèrent le pouvoir vers les réfugiés et les acteurs locaux.

3. Reconnaître et mettre en œuvre une pratique et un engagement intégrant les traumatismes

Les partenariats équitables sont fondés sur la co-conception, le co-leadership, la co-visibilité, ainsi que sur la confiance et la transparence avec les acteurs locaux, notamment les réfugiés et les ODR6. Il importe que les organisations reconnaissent et mettent en œuvre une pratique et un engagement qui prennent en considération les traumatismes. L'exclusion systématique des acteurs locaux a entraîné des traumatismes importants pour les personnes et les organisations ayant une expérience vécue du déplacement forcé. Les principes suivants peuvent garantir un engagement approprié qui intègre les traumatismes : assurer la sécurité de toutes les parties prenantes ; maintenir la transparence dans les processus décisionnels ; valoriser l'expérience vécue et les savoirs de première main pour favoriser la collaboration et les avantages mutuels ; tirer parti des atouts des personnes et des communautés touchées par le déplacement forcé ; et reconnaître

l'impact continu des traumatismes historiques pour lutter contre l'oppression systémique et institutionnelle qui perpétue le traumatisme⁷.

Bilan et perspectives

Nous avons appris deux leçons principales au cours de notre cheminement – court mais décisif – sur la voie du transfert de pouvoir chez Asylum Access.

Tout d'abord, la réalisation d'un changement authentique et transformateur au niveau personnel, interpersonnel et organisationnel exige un engagement profond des dirigeants à tous les niveaux de l'organisation. Pour ce faire, il s'agit d'identifier des prosélytes en la matière au sein du conseil d'administration et du personnel, de développer un processus conçu conjointement par le conseil d'administration et l'organisation, et d'engager une quantité importante d'énergie, de temps et de ressources dans la démarche continue d'apprentissage et de désapprentissage.

Ensuite, l'évolution vers le changement interne relève d'un processus difficile, et les efforts visant à pratiquer l'inclusion et à affronter les dynamiques de pouvoir dans tous les éléments de notre travail peuvent se révéler coûteux et chronophages. Les mesures supplémentaires prises dans ce domaine (telles que la réalisation de traductions, l'organisation de réunions sur plusieurs fuseaux horaires, l'allocation de temps au personnel pour la co-conception des agendas et l'approbation de chacun) peuvent être considérées à tort comme « peu rentables », en particulier dans les organisations dominées par une culture professionnelle blanche. Cependant, notre expérience a révélé que les investissements en temps et en ressources en vue d'un changement interne se traduisent par une amélioration de la communication et de la confiance et par des partenariats qui tirent véritablement parti des compétences uniques des personnes ayant une expérience vécue du déplacement forcé et des communautés locales en vue d'apporter un changement à long terme⁸.

Les changements internes au sein des organisations internationales ne sont pas seulement le signe d'un engagement puissant en faveur de l'équité et de l'inclusion, ils jettent également les bases d'un transfert de pouvoir dans le secteur du déplacement forcé. Toutefois, les engagements et les actions internes ne doivent pas tomber dans le piège de la répétition d'efforts ponctuels et purement symboliques, dans l'espoir qu'ils suffisent à résoudre les

problèmes systémiques. Les investissements dans le changement interne se traduiront, au fil du temps, non seulement par des projets plus éthiques, plus efficaces et plus durables, mais aussi par la manière dont nous abordons ces projets et nos méthodes de travail générales.

Il existe un mouvement grandissant en faveur du leadership et de la localisation des réfugiés. Pour être réellement solidaires de ce mouvement, nous devons transformer fondamentalement la manière dont nous opérons en tant qu'organisations internationales. Nous devons investir une quantité significative d'énergie, de temps et de ressources dans le changement interne, et nous tenir systématiquement responsables de ces engagements. Nous sommes donc à la croisée des chemins. Voulons-nous perpétuer les inégalités systémiques enracinées dans le colonialisme en acceptant que rien ne change ? Ou voulons-nous réimaginer un nouveau système dans lequel l'accès, le pouvoir, les ressources et la prise de décision sont véritablement entre les mains des réfugiés et des personnes ayant une expérience vécue du déplacement forcé – en commençant dans nos propres organisations ?

Sana Mustafa

sana.mustafa@asylumaccess.org @Sanasyr6
CEO, Asylum Access

Deepa Nambiar

deepa.nambiar@asylumaccess.org
Directrice des partenariats, Asylum Access

Rahul Balasundaram

rahul.balasundaram@asylumaccess.org
@rahulbala_
Coordinateur des partenariats, Asylum Access

1. bit.ly/grand-bargain-fr
2. Development Initiatives (2022), *Global Humanitarian Assistance Report*. bit.ly/humanitarian-assistance-report
3. Ce chiffre est une estimation basée sur le *Global Humanitarian Assistance Report* ; nous avons ensuite consulté des ODR partenaires dans le monde, qui confirment cette estimation est raisonnable.
4. HCR (2020), *The Global Refugee Forum at a Glance*. bit.ly/GRF-glance
5. Voir Cuyahoga Arts & Culture : bit.ly/white-dominant-culture
6. Asylum Access (2021), *Building Equitable Partnerships: Shifting Power in Forced Displacement*. bit.ly/equitable-partnerships
7. Health & Medicine Policy Research Group (2019), *Trauma-Informed Policymaking Tool*. bit.ly/trauma-informed-policy-making
8. Nous l'avons constaté nous-mêmes chez Asylum Access, par le biais de notre initiative récompensée par 10 millions de dollars, la Resourcing Refugee Leadership Initiative (RRLI), dans le cadre de laquelle nous avons réuni une coalition de cinq ODR travaillant au transfert de la propriété et des ressources aux ODR du monde entier.

Langue, pouvoir et voix dans le suivi, l'évaluation, la responsabilité et l'apprentissage : une check-list pour les praticiens

Daniel Davies et Emily Elderfield

Les cadres de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage doivent tenir compte des langues utilisées par les gens, de la manière dont ils préfèrent accéder à l'information et des termes que les participants comprennent et avec lesquels ils sont à l'aise.

L'attention insuffisante portée aux barrières linguistiques exclut systématiquement de nombreux groupes marginalisés¹ des processus décisionnels, de l'accès aux services essentiels et des cadres de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage (monitoring, evaluation, accountability and learning – MEAL). Les personnes déplacées qui ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue majoritairement utilisée dans leur communauté d'accueil sont moins susceptibles de pouvoir communiquer efficacement leurs propres besoins et priorités. Plus généralement, elles ont moins de chances d'obtenir les informations dont elles ont besoin pour accéder aux services et prendre des décisions, ou pour signaler des abus. Si les praticiens de l'aide humanitaire ne sont pas sensibles à l'influence de la langue sur le pouvoir et la voix lorsqu'ils conçoivent et mettent en œuvre des systèmes MEAL et analysent les données qui en résultent, ces problèmes persisteront.

Le travail de CLEAR Global dans des contextes de déplacement forcé en Asie, en Afrique et en Europe donne un aperçu des pièges potentiels et de la manière de les éviter. Nous les résumons ci-dessous sous la forme d'une check-list que les praticiens des cadres MEAL peuvent utiliser pour réduire les risques de désinformation et d'exclusion liés à la langue dans leurs efforts pour écouter les personnes déplacées.

Conception de l'enquête

Nous pouvons mieux comprendre les besoins des personnes visées si nous concevons des enquêtes bien adaptées et qui leur sont accessibles.

- Le langage utilisé est-il clair et simple ?
Les questions évitent-elles le jargon et les abréviations ?

En utilisant un langage simple, les concepteurs d'outils MEAL augmentent la probabilité que les enquêteurs comme les répondants comprennent

les questions de la bonne manière. Nos tests de compréhension menés avec les enquêteurs dans le Nord-Est du Nigeria ont révélé que les abréviations, les termes techniques et certains autres termes couramment utilisés n'étaient en réalité pas compris sans explication².

- L'enquête se concentre-t-elle sur les besoins et les intérêts de la population concernée ?

Une enquête courte, claire et contextualisée qui permet aux personnes interrogées d'exprimer leurs besoins et leurs points de vue a plus de chances de déboucher sur une programmation adaptée à la population visée. Une telle enquête est également plus susceptible de produire des données de meilleure qualité, car la qualité des données dépend de la participation active des enquêteurs comme des répondants.

- Savez-vous quelles langues parlent les personnes concernées ?

Les agences peuvent éprouver des difficultés à planifier adéquatement une collecte de données efficace si elles ne sont pas suffisamment renseignées sur les langues parlées par les populations visées et sur leurs moyens de communication privilégiés. Ces informations de fond essentielles peuvent être recueillies dans une première phase de conception du programme. Les évaluations multisectorielles des besoins (Multi-Sector Needs Assessments – MSNA) et les synthèses des recensements effectués par CLEAR Global³ mettent à disposition des données générales sur la langue et la communication dans certains contextes de déplacement forcé.

- Avez-vous inclus des questions sur les préférences linguistiques ?

L'inclusion systématique de questions sur la langue parlée dans les outils MEAL peut fournir des données précieuses pour améliorer la collecte de données et la programmation subséquentes. Par exemple, si une école recueille des données

sur la langue que les élèves parlent à la maison, l'école peut alors apporter un soutien à ceux qui reçoivent un enseignement dans une deuxième langue. Les questions linguistiques peuvent également être utilisées pour identifier les groupes que la collecte de données a pu manquer et pour adapter les outils afin de permettre à ces groupes d'exprimer leurs opinions⁴.

- Les outils sont-ils traduits dans les langues pertinentes ?

Les enquêteurs amenés à travailler dans des contextes multilingues sont confrontés à des défis importants lorsqu'il s'agit d'intégrer de la traduction dans leur travail. Traduire à l'avance les questions dans les langues pertinentes réduit la pression exercée sur l'enquêteur lorsqu'il est amené à traduire « à vue », c'est-à-dire au moment même de la collecte des données. Cette manière de procéder améliore la cohérence et permet aux enquêteurs de se concentrer sur l'enregistrement précis des réponses. Si cela n'est pas possible ou si les enquêteurs préfèrent disposer d'un texte en anglais, un glossaire de la terminologie spécifique au secteur ou à l'organisation peut être utile.

- Avez-vous testé la compréhension sur le terrain ?

Tester la compréhension des outils MEAL auprès d'un échantillon de membres de la communauté permet de corriger les déformations ou les pertes d'informations lors de la traduction. Par exemple, des mots tels que « stigmatisation » et « traumatisme » peuvent ne pas avoir d'équivalents directs dans d'autres langues et s'avérer difficiles à expliquer. En outre, les communautés conservatrices peuvent recourir à des euphémismes pour désigner des concepts sensibles tels que la violence sexuelle, en utilisant à la place les termes de « déshonneur » ou de « tache »⁵. Le fait de ne pas utiliser des termes culturellement appropriés et facilement compréhensibles augmente le risque que les données relatives aux opinions et aux expériences des personnes ne soient pas relevées.

Rôle des enquêteurs

Les données MEAL sont de meilleure qualité si les répondants ont confiance dans les enquêteurs et si ces derniers utilisent les langues que les répondants parlent le plus volontiers.

- Les enquêteurs parlent-ils ces langues ? L'avez-vous demandé ?

En raison de la grande diversité linguistique parmi les populations déplacées, les enquêteurs locaux pourraient ne pas être en mesure de répondre aux besoins linguistiques de tous les répondants. De même, les communautés d'accueil pourraient parler des langues différentes de celles de la population déplacée. Les enquêteurs qui ne parlent que les langues majoritaires et qui ne disposent pas du soutien et des ressources nécessaires pour gérer une collecte de données multilingues pourraient être enclins à éviter d'interroger des personnes parlant des langues minoritaires. Il en résulterait des données qui ne sont pas représentatives des groupes marginalisés de la communauté.

- Tenez-vous compte de la dynamique du pouvoir dans votre sélection des enquêteurs ?

Intégrer des personnes appartenant à la population visée dans la collecte des données et la fourniture de services présente un ensemble d'avantages. Tout d'abord, celles-ci sont plus familières des aspects culturels des langues utilisées et sont plus à même de comprendre les nuances et les euphémismes. Deuxièmement, les répondants peuvent être plus enclins à révéler leurs opinions (y compris celles qui peuvent être considérées comme socialement indésirables, comme le fait d'être mécontent de l'aide) lorsqu'ils connaissent l'enquêteur et lui font confiance. Les organisations travaillant dans le cadre de l'aide aux Rohingyas au Bangladesh ont montré que le fait d'impliquer les populations visées dans la collecte de données « peut aider à établir la confiance et à renforcer la compréhension, ce qui permet d'obtenir des données plus nuancées qui traduisent plus fidèlement les besoins et les expériences des communautés en question »⁶. Cela étant, il convient de garder à l'esprit que le choix d'un enquêteur externe peut être privilégié dans le cas de thématiques fortement stigmatisées.

- Votre groupe d'enquêteurs est-il suffisamment diversifié, notamment sur les plans du genre et des compétences linguistiques ?

Cela est particulièrement important dans les communautés où il serait inapproprié pour les enquêteurs masculins de parler avec des femmes en privé, par exemple. Un enquêteur présentant un handicap peut également être mieux placé pour entrer en conversation avec d'autres personnes handicapées de la communauté et comprendre leurs points de vue. Ne pas en



Un enquêteur effectue un test de compréhension avec une résidente du camp de personnes déplacées Farm Centre, Maiduguri, juillet 2017. (Crédit photo : CLEAR Global)

tenir compte pourrait conduire à l'exclusion de certaines perspectives dans vos données.

Support linguistique pour les enquêteurs

- Avez-vous donné aux enquêteurs la possibilité de communiquer avec des interprètes approuvés et formés pour les langues de la communauté qu'ils ne parlent pas ?

Cela permet d'éviter que des personnes soient exclues ou mal comprises parce qu'elles ne parlent pas la langue dominante, et de réduire la dépendance éventuelle à l'égard de membres de la famille et de voisins qui ne sont pas des interprètes de formation. Par ailleurs, signalons que lorsque l'on aborde des sujets tels que l'exploitation et les abus sexuels, il peut être préférable d'avoir un enquêteur et un interprète extérieurs à la communauté de manière à protéger la vie privée des intéressés.

- Les enquêteurs peuvent-ils poser des questions et obtenir des éclaircissements ?

Idéalement, les enquêteurs devraient pouvoir s'entretenir avec les concepteurs des outils MEAL pour éclaircir toute confusion éventuelle concernant les questions avant d'utiliser les outils de collecte de données. Lorsque les concepteurs déploient des outils pré-approuvés au niveau du siège et que le même questionnaire est utilisé dans plusieurs contextes pour des raisons de rentabilité et de comparabilité des données entre les contextes, cela constitue un réel

défi. Dans de tels cas de figure, les organisations doivent s'assurer qu'un membre expérimenté du personnel est disponible pour répondre aux questions et encourager les enquêteurs à soulever les problèmes qu'ils prévoient.

- Les enquêteurs disposent-ils de ressources terminologiques ?

Les enquêteurs sont rarement des traducteurs professionnels. S'en remettre à eux pour traduire les questions et les réponses peut entraîner des erreurs de traduction et des incohérences, d'où des données inexactes. Des glossaires et des questions préenregistrées peuvent aider à éviter les malentendus⁷. Dans tous les cas, il est essentiel de tester la compréhension des questions et des options de réponse par les enquêteurs pour garantir la précision de la collecte des données. Cela ne prend que 5 à 10 minutes, en fonction du nombre de mots testés. Par exemple, si les personnes comprennent que le terme « viol » ne s'applique qu'aux femmes, ou si l'enquêteur ne le traduit que dans cette perspective lorsqu'il pose sa question, on réduit d'autant la possibilité que la violence sexuelle à l'égard des hommes et des garçons soit signalée⁸.

Technologies en matière linguistique

- Pouvez-vous enregistrer, transcrire et traduire au moins un échantillon des entretiens ?

Dans l'idéal, tous les entretiens de l'enquête devraient être enregistrés, transcrits et traduits.

Cela permettrait non seulement d'améliorer l'assurance qualité, mais aussi de compléter les données d'enquête par des récits et des citations fournis et de qualité. La transcription et la traduction des enregistrements nécessitent toutefois un investissement important, en particulier pour les langues peu répandues. Cependant, les organisations peuvent prendre des mesures pour augmenter la probabilité que les données qu'elles reçoivent reflètent fidèlement les réponses des personnes interrogées. Il est réalisable d'enregistrer tous les entretiens et d'en transcrire un échantillon pour effectuer des vérifications ponctuelles, en particulier dans le cas des langues pour lesquelles des outils de transcription et de traduction automatiques existent et produisent des résultats de haute qualité.

Suivi et analyse

- Avez-vous planifié des réunions de validation ?

Les résultats et les analyses sont rarement retraduits dans les langues parlées par les populations concernées. Ces dernières n'ont donc pas la possibilité de corriger des erreurs éventuelles ou d'apporter leur point de vue sur la manière d'intégrer les résultats des activités MEAL dans la programmation. Des ateliers de validation avec les communautés concernées pourraient vous aider à identifier et à résoudre les malentendus et à accroître la responsabilité à l'égard des populations visées.

- Ventilez-vous et analysez-vous les données par langue ?

Si la ventilation des données par âge et par genre est devenue une pratique courante, il n'en va pas de même pour la langue. La ventilation des données par langue peut permettre aux organisations d'identifier et de soutenir les groupes marginalisés. Par exemple, dans une MSNA réalisée en 2021 pour la Somalie par REACH, avec l'aide de CLEAR Global pour ce qui est de l'analyse, presque toutes les personnes interrogées utilisant la langue des signes somalienne ont déclaré qu'elles n'avaient pas l'impression de pouvoir influencer les décisions prises au niveau du site. Renseignées sur ce point, les organisations peuvent désormais prendre les mesures nécessaires pour éliminer les obstacles à la communication avec les résidents du site souffrant de déficiences auditives.

Conclusion

Les améliorations ne sont pas seulement possibles ; elles sont déjà une réalité. Il existe une prise de conscience croissante de la manière dont les problèmes de langue et de communication influencent la possibilité d'être entendu et d'avoir accès aux services⁹. Au fur et à mesure que les praticiens de l'aide humanitaire assimilent cette idée et tentent de nouvelles approches, nous continuons à apprendre, en tant que secteur, comment faire de la langue un facteur d'inclusion. Mettre la pratique à l'épreuve des questions simples énoncées ci-dessus peut constituer une partie importante de ce processus.

Daniel Davies

dnledvs@gmail.com @Daniel_E_Davies

Ancien attaché principal Plaidoyer, CLEAR Global

Emily Elderfield emily.elderfield@clearglobal.org

Attachée Plaidoyer, CLEAR Global

1. Si les locuteurs de langues marginalisées sont les plus touchés par le manque d'attention portée aux barrières linguistiques, il en va de même pour les locuteurs de langues dominantes qui n'ont que peu ou pas d'accès à l'éducation, les personnes souffrant d'un handicap qui touche leur capacité à communiquer quelle que soit la langue, les personnes qui parlent une langue dominante mais ne comprennent pas le vocabulaire technique ou peu familier, et les personnes confrontées à des obstacles communicationnels en raison d'une discrimination sociale.
2. En 2018, Translators Without Borders (désormais CLEAR Global) a établi qu'à peine un enquêteur sur 24 dans le Nord-Est du Nigeria pouvait expliquer ce que signifiait « extrémisme » et que 78 % ne pouvaient pas expliquer « stigmatisation ». Cf. Translators without Borders (2018), *The Worlds Between Us: How well do enumerators understand the terminology used in humanitarian surveys? A study from Northeast Nigeria*. bit.ly/enumerator-comprehension
3. Voir Translators Without Borders, *Language Data by Country*. <https://translatorswithoutborders.org/language-data-by-country/>
4. Voir Translators without Borders, *Language Questions in Humanitarian Data Collection*, bit.ly/language-questions, et Translators without Borders (juillet 2021), *Five easy steps to integrate language data into humanitarian and development programs*. bit.ly/language-data-guide
5. Translators without Borders (mars 2019), *Rohingya Language Guidance: Building a better dialogue around gender issues*. bit.ly/Rohingya-language-gender
6. Par exemple, voir ACAPS & OIM (avril 2021), *Our Thoughts: Rohingya Share Their Experiences and Recommendations*. bit.ly/Rohingya-experiences-recommendations
Voir également Ground Truth Solutions (mai 2021), *For Rohingya, trust begins with who is asking the questions*. bit.ly/ethnicity-interviewer-effects
7. Voir Translators without Borders, *TWB Glossaries*. <https://translatorswithoutborders.org/twb-glossaries/>
8. Resource & Support Hub (2021), *Comment tenir compte de la langue dans la recherche sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS)*. bit.ly/langue-EAHS
9. Kemp, E. (2018), « Langues et les principes directeurs », *Revue Migrations forcées*, n° 59. bit.ly/langues-principes-directeurs

Au-delà de la consultation : créer des partenariats significatifs par la participation

Christa Charbonneau Kuntzelman et Anila Noor

Conséquence d'une répartition du pouvoir traditionnellement inéquitable, les voix des personnes ayant une expérience vécue du déplacement sont souvent minimisées ou réduites au silence dans les secteurs humanitaire, universitaire et de la gouvernance. Nous proposons un modèle de partenariat significatif qui va au-delà de la consultation.

Les chercheurs, les travailleurs humanitaires et les ONG, les agences des Nations Unies et les gouvernements qui accueillent des réfugiés reconnaissent de plus en plus les impératifs pratiques et éthiques d'une consultation significative des populations déplacées¹. Nombre de ces parties prenantes ont déployé des efforts considérables pour élargir l'accès participatif des réfugiés en adoptant et en mettant en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR). Le PMR fournit un schéma directeur pour des stratégies coordonnées de réponse aux réfugiés afin d'alléger la pression sur les États d'accueil et de promouvoir une plus grande autonomie des réfugiés. Dans la mesure où les décisions prises en matière de politique et de programmation exercent une influence directe sur la vie des personnes déplacées, on ne saurait trop insister sur l'importance de leur inclusion. Mais comment la participation « au-delà de la consultation » peut-elle se traduire dans la pratique ?

Nous devons préciser ce qu'implique une participation pleine et significative, et établir des voies claires pour réaliser une telle participation, afin que toutes les parties prenantes puissent systématiquement œuvrer à sa réalisation. Le Global Refugee-led Network (GRN) définit la participation significative comme se produisant :

Lorsque les réfugiés – indépendamment de leur lieu de résidence, de leur reconnaissance légale, de leur genre, de leur identité et de leurs caractéristiques démographiques – sont préparés et participent à des forums et à des processus où des stratégies sont élaborées et/ou des décisions sont prises (y compris aux niveaux local, national, régional et mondial, et en particulier lorsqu'elles facilitent les interactions avec les États d'accueil, les donateurs ou d'autres organismes influents), d'une manière éthique, durable, sûre et soutenue financièrement².

Nous adoptons cette définition percutante, que nous jugeons appropriée pour tous les groupes déplacés, non seulement en raison de sa clarté et de son utilité pour déterminer

quand la participation a lieu ou non, mais aussi parce que ce sont les personnes déplacées elles-mêmes qui ont établi cette définition.

Pour proposer un nouveau cadre de participation significative au-delà de la consultation, nous nous appuyons sur nos expériences personnelles. En particulier, nous tirons parti des expériences de Christa, chercheuse, qui consulte fréquemment des personnes déplacées et s'associe à elles dans le cadre de recherches universitaires, ainsi que sur celles d'Anila, chercheuse également et dirigeante de New Women Connectors (une ODR, organisation dirigée par des réfugiés), organisation qui est fréquemment consultée, mais rarement considérée comme un partenaire égal ou comme un « expert » dans les projets auxquels elle contribue.

Les consultations avec les personnes et les communautés déplacées sont, de manière générale, trop rares, et lorsqu'elles ont lieu, trop tardives. Par exemple, il arrive certes que des chercheurs recrutent des réfugiés comme participants à une enquête, voire comme assistants de recherche, mais ils les consultent rarement pour qu'ils contribuent à formuler la problématique de recherche ou à établir la méthodologie de la recherche. De même, il arrive que les acteurs des ONG étudient les communautés déplacées pour déterminer les interventions humanitaires à mettre en œuvre, mais ils ne permettent pas aux bénéficiaires de l'aide d'évaluer les interventions existantes ou d'en proposer de nouvelles. Lorsque les personnes déplacées ne sont pas consultées à tous les stades (de la conception à l'évaluation en passant par la mise en œuvre), beaucoup ont le sentiment que leurs efforts sont dévalorisés. Leur voix et leur expertise sont minimisées. Cette consultation insuffisante reflète un déséquilibre de pouvoir flagrant entre les acteurs de la gouvernance mondiale des réfugiés et les personnes qu'ils cherchent à aider.



Des participants discutent des répercussions de la COVID-19 sur la vie des femmes nouvellement arrivées dans le cadre d'un « Forum de dialogue sur la diversité ». (Crédit photo : Rob Godfried, New Women Connectors)

« Rien sur nous, sans nous »

Nous proposons un cadre transformateur qui réponde à l'appel lancé par le GRN et d'autres responsables d'organisations de populations déplacées sous le slogan « Rien sur nous, sans nous »³. Notre modèle montre comment la plupart des acteurs, en dépit des meilleures intentions, mettent sur pied des initiatives de recherche, humanitaires ou politiques qui sont basées sur l'idée de *faire à* – c'est-à-dire que les personnes déplacées sont les bénéficiaires passifs d'une intervention –, voire, dans le meilleur des cas, de *faire pour* – c'est-à-dire qu'il y a une participation, mais limitée et sans véritable impact ni pouvoir. En revanche, un véritable partenariat exige de *faire avec*.

En remontant les niveaux, du *faire à* vers le *faire avec*, les consultations gagnent en pertinence, car elles sont plus fréquentes et permettent une plus grande diversité de participation. En outre, les consultations prennent tout leur sens lorsqu'elles permettent aux personnes déplacées d'exprimer leurs multiples formes de savoirs « vécus », « experts » et autres⁴, et lorsque ces expressions sont reconnues et validées par toutes les parties consultées.

On parle de *faire pour* lorsque les acteurs humanitaires, les chercheurs et les gouvernements non déplacés ne consultent pas les personnes déplacées, lorsque les consultations sont superficielles ou purement symboliques et que les expériences vécues ne sont pas considérées comme une expertise,

ou encore lorsque ces consultations servent les intérêts et les priorités des acteurs extérieurs plutôt que de refléter ceux des personnes déplacées. Dans les cas extrêmes, le *faire à* peut entraîner la récupération des voix des personnes déplacées lorsque celles-ci sont représentées ou leurs expériences interprétées sans reconnaissance de leur rôle, de leur intelligence et de leurs capacités.

Le niveau suivant – *faire pour* – constitue une amélioration, mais les asymétries de pouvoir persistent. Si des personnes déplacées se voient accorder plus de place dans la discussion, elles ne sont généralement invitées que de manière sélective à certaines réunions de haut niveau, elles ne contribuent pas à la définition de l'ordre du jour de ces réunions et sont rarement autorisées à inviter d'autres participants. L'absence d'accès total et égalitaire empêche à son tour les personnes déplacées à partager leurs savoirs, et elles ne sont pas considérées comme des « experts ».

Faire avec représente le degré le plus élevé de réalisation d'une réelle participation, bien que cela ne se produise que rarement. Dans ce cas, les conversations participatives sont ouvertes, sans conclusions prédéterminées, et les personnes déplacées sont impliquées dans la définition de l'ordre du jour, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Cet engagement concret des personnes déplacées garantit que toutes les recherches, les interventions et les programmes bénéficient

aux communautés déplacées et leur sont utiles. Les individus sont habilités à dépasser le statut de sujets de recherche ou de « bénéficiaires de l'aide » pour devenir des experts et des égaux : les savoirs experts et vécus des personnes déplacées sont reconnus à parts égales. Ce faisant, grâce à la cocreation d'un espace pour la production de savoirs, les asymétries de pouvoir persistantes commencent à s'affaiblir.

Mesures concrètes au-delà de la consultation

Anila et son équipe de New Women Connectors ont préparé des questions pratiques visant à évaluer la qualité des approches participatives actuelles des parties prenantes. Ce questionnaire n'est pas exhaustif, mais il comprend des suggestions sur la façon d'amorcer l'autoréflexion.

- À quelle fréquence consultez-vous les personnes déplacées par rapport aux acteurs non déplacés ?
- De quelle manière consultez-vous les personnes déplacées, et à quelles étapes (par exemple, lors de la conception de la recherche ou du projet, lors de sa mise en œuvre, de son évaluation, du partage des résultats) ?
- Les personnes déplacées peuvent-elles décider des responsabilités (par exemple, assistant de recherche, répondant à une enquête, intervenant qualifié à une discussion) qu'elles souhaitent endosser dans le cadre d'un projet ou celles-ci sont-elles prédéterminées ? Peuvent-elles changer de rôle ?
- Qui décide où partager les résultats de la recherche ou de l'évaluation d'un projet ? Comment communiquez-vous les résultats aux personnes déplacées qui ont participé à votre projet et comment discutez-vous avec elles des prochaines étapes ?
- Peut-être plus important encore : les personnes déplacées qui travaillent avec vous peuvent-elles dire non ? Créez-vous un espace adéquat non seulement pour entendre les opinions, les perspectives et les savoirs des personnes déplacées, mais aussi pour les prendre au sérieux ?

Vers un partenariat significatif

Les suggestions suivantes ne sont pas exhaustives non plus, mais peuvent être mises en œuvre pour soutenir une participation significative au-delà de la consultation à n'importe quel stade – même après le lancement

d'un projet. Ces suggestions visent à réduire les déséquilibres de pouvoir qui minimisent ou dévalorisent les voix des communautés déplacées, à garantir que les interventions soient émancipatrices et à aider à changer la façon dont les acteurs de la gouvernance mondiale interagissent avec les personnes déplacées.

Engagez la participation dès le début : les consultations sont plus pertinentes et efficaces lorsque les interactions visant la participation significative ont lieu le plus tôt possible. Si les personnes déplacées ne sont intégrées aux discussions qu'une fois le programme établi, leur capacité à partager leurs savoirs et à obtenir un pouvoir plus égalitaire est réduite.

Collaborer à toutes les étapes : de la conception à la mise en œuvre, à l'évaluation et, finalement, à la diffusion des résultats du projet terminé. Une participation cohérente et transparente augmente la probabilité que toutes les interventions leur bénéficient, comme prévu.

Élargir le débat sur la participation : les praticiens et les chercheurs devraient toujours expliquer leurs projets, y compris en discutant honnêtement des changements auxquels les personnes déplacées peuvent s'attendre, une fois le projet terminé. Les consultations doivent se dérouler dans le cadre d'un dialogue ouvert, où les personnes déplacées peuvent choisir les rôles qu'elles sont le mieux à même de remplir, changer de rôle si elles le souhaitent, et toujours être en mesure de dire non et de poser des questions.

Considérer les savoirs et l'expertise comme multidirectionnels : à tous les stades de la recherche, du programme ou de l'élaboration d'une politique, les personnes déplacées détiennent de nombreuses formes d'expertise qui peuvent contribuer à rendre les interventions extérieures plus éthiques et plus fructueuses. Prévoyez des espaces flexibles pour que les personnes déplacées puissent apporter des contributions formelles et informelles, afin qu'elles puissent elles-mêmes apprendre aux autres, plutôt qu'exclusivement apprendre des autres.

S'engager à répondre aux demandes de renforcement des capacités : les chercheurs et les ONG doivent proposer des formations axées sur les compétences ou les savoirs, selon les suggestions de leurs partenaires déplacés. Le

transfert réciproque de compétences permet de combler les écarts de pouvoir existants.

Pour les personnes qui ne savent pas comment amorcer une collaboration significative, les réseaux de leadership des réfugiés et les ODR peuvent fournir une assistance⁵. Les consortiums actuels de réfugiés, notamment le Global Refugee-led Network, R-SEAT (Canada) ou le Refugee-led Organization Network (Ouganda), constituent des interlocuteurs de choix pour ce qui est de faciliter les mises en relation et la gestion des projets de recherche. Nous pensons qu'il incombe aux acteurs non réfugiés de garantir une collaboration véritable, mais ils ne devraient pas être seuls, ni se sentir seuls, pour ce faire.

Conclusion

La création d'espaces permettant aux personnes déplacées de partager leurs nombreuses formes de savoirs peut contribuer à rééquilibrer les asymétries de pouvoir qui diminuent actuellement le mérite et l'ampleur des apports des populations déplacées. L'objectif qui sous-tend nos recommandations n'est autre que d'inspirer de nouvelles manières de faire en sorte que les partenariats significatifs deviennent la norme au lieu de rester l'exception. Au fur et à mesure de l'émergence de ces collaborations, il sera nécessaire d'évaluer ce qui fonctionne bien et moins bien, et d'apporter des corrections dans les domaines où les collaborations fonctionnent moins bien. Le passage progressif du *faire à* au *faire avec* peut contribuer à faire progresser ce cheminement vers des partenariats plus significatifs. À chaque pas, nous affirmons l'humanité et la valeur

de toutes les personnes – une affirmation qui profite à chacune d'entre elles, indépendamment de son statut de personne déplacée ou non.

Christa Charbonneau Kuntzelman
Christakuntzelman2022@u.northwestern.edu
 @ChristaKuntzel1

Docteur en sciences politiques, université Northwestern (Illinois) et chercheuse indépendante

Anila Noor anoor@newwomenconnectors.com
 @nooranila

Membre du comité directeur du Global Refugee-led Network (GRN) ; cofondatrice de Global Independent Refugee Women Leaders (GIRWL) ; chargée de recherche auprès de FFVT ; fondatrice de New Women Connectors

1. Nous utilisons le terme « populations déplacées » pour désigner toutes les personnes forcées de quitter leur domicile en raison d'un conflit, de violations des droits humains ou de la nécessité de s'assurer des moyens de subsistance non disponibles là où elles vivent : cela concerne les demandeurs d'asile, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les autres catégories de migrants.

2. GRN et Asylum Access (2019), *Meaningful Refugee Participation as Transformative Leadership : Guidelines for Concrete Action*. (Traduction libre.) bit.ly/refugee-participation-guidelines

3. Notre modèle de *faire à, pour et avec* est inspiré de New Economics Foundation (1998), *Participation Works! 21 techniques of community participation for the 21st century*. bit.ly/participation-works Voir également Cifter A.S., Dong H. et Cook S. (2021), « Sustaining Inclusive Design Collaborations between UK and Turkey through Co-Design Platforms », *Inclusive Design and Social Innovation*, Mimar Sinan Fine Arts University Publications.

4. La typologie des savoirs vécus et experts est adaptée de Shakman-Hurd B. (2015), *Beyond Religious Freedom*, Princeton University Press.

5. Voir Alio M., Alrihawi S., Milner J., Noor A., Wazefadost N. et Zigashane P. (2020), « Par les réfugiés pour les réfugiés : le leadership des réfugiés pendant le COVID-19, et au-delà », *Revue Migrations forcées*, n° 64. bit.ly/RMF-leadership-refugiés

Détenteurs de pouvoir et alliés « filtres » : un modèle de partenariat

Abdullah Sarwari, Musa Ahmadi et Tracey Donehue

À partir de leur expérience de travail en commun sur l'éducation des réfugiés en Indonésie, les auteurs identifient quatre modes d'inclusion et d'exclusion des réfugiés dans les processus décisionnels et discutent des rôles et responsabilités des alliés pour vaincre l'intimation au silence des réfugiés.

« Il est avec moi. » Ces mots, Tracey, une chercheuse blanche, les a prononcés pour permettre à Musa, un réfugié hazara, d'entrer dans le bâtiment du HCR à Jakarta, en Indonésie, afin d'assister à une réunion. Alors

que Tracey était déjà à l'intérieur et, assise, attendait Musa, elle l'a vu passer devant les barrières métalliques entourées de barbelés, puis être arrêté et se voir refuser l'entrée par un agent de sécurité. À ce moment, Tracey a

littéralement servi à Musa de « filtre d'accès » pour entrer dans ce lieu de pouvoir. L'exclusion, cependant, se manifeste souvent sous des formes moins ostensibles et plus complexes.

Les auteurs proposent un modèle de partenariat émancipateur, fondé sur leurs réflexions nées du projet collaboratif qu'ils ont mené dans le domaine de l'éducation des réfugiés en Indonésie à partir de 2016. Les auteurs identifient quatre formes d'exclusion/inclusion des réfugiés dans le plaidoyer politique, la recherche et la pratique : l'exclusion explicite, l'inclusion purement symbolique (« tokénistique »), le partenariat égalitaire et, finalement, le leadership des réfugiés. Ils s'attachent également à la manière dont les détenteurs de pouvoir et les alliés « filtres » peuvent garantir que les personnes ayant une expérience vécue de la migration forcée soient en mesure d'influencer les politiques et les pratiques.

Abdullah a été réfugié en Indonésie pendant près de cinq ans. Lors de cette période, il a co-fondé le Refugee Learning Center (RLC), qui offre un enseignement à plus de 300 réfugiés exclus du système officiel d'éducation en Indonésie, puis en est devenu le directeur. Il s'est réinstallé au Canada en 2019. Tracey a assuré la formation et le mentorat des enseignants au RLC pendant deux ans avant de mener une étude longitudinale de recherche-action participative au RLC, lorsque Abdullah en était le directeur. À la suite de cette étude, la première filière d'éducation officielle pour les réfugiés en Indonésie a pu être mise en place : le Projet de soutien au développement de l'éducation générale (General Education Development Support Project, GEDSP). C'est à Musa qu'a été confiée la gestion du GEDSP de Jakarta et c'est lui qui a contribué à la réussite de la mise en œuvre de ce projet en Indonésie.

Musa et Abdullah sont tous deux des artisans du changement. Ils ont défendu avec succès les droits des réfugiés à l'éducation et à l'accréditation officielle en Indonésie, et ont apporté des changements dans ce domaine. Malgré ces succès, tous deux reconnaissent que l'inclusion dans les décisions politiques qui concernent leur existence continue de poser des problèmes majeurs et soulignent le rôle des alliés « filtres » privilégiés et des détenteurs de pouvoir, non seulement pour leur ménager une place à la table des pourparlers, mais aussi pour s'assurer que leur voix y soit entendue. Faisant partie de ces alliés, Tracey a également été témoin de l'exclusion tant explicite qu'involontaire des voix des réfugiés par les détenteurs du pouvoir

en Indonésie, alors qu'elle-même était accueillie et entendue en tant que promotrice privilégiée de la défense de l'éducation des réfugiés.

Exclusion explicite

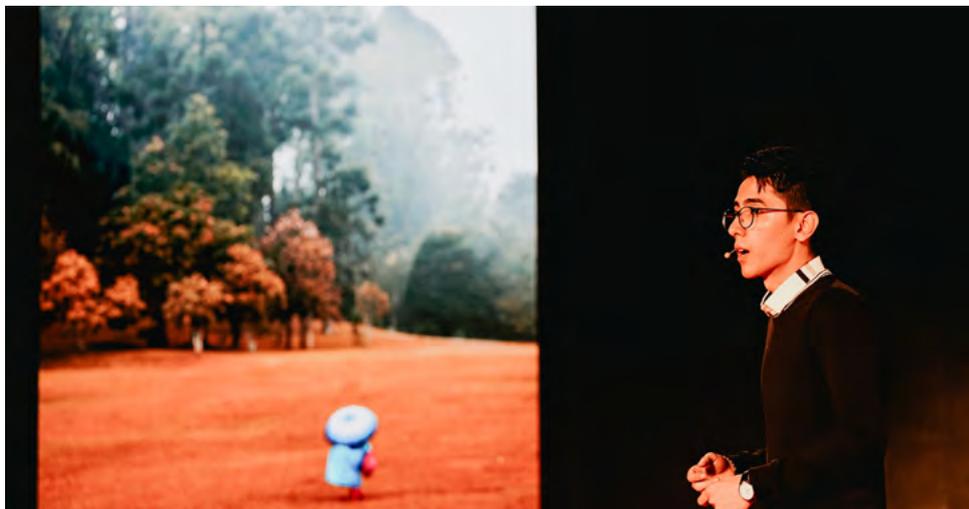
Abdullah se souvient :

« J'ai observé personnellement que nous étions exclus des réunions où des décisions importantes étaient prises concernant les demandeurs d'asile et les réfugiés. On pourrait faire beaucoup plus pour améliorer la situation des réfugiés en Indonésie, pour peu qu'on nous donne la possibilité de partager nos réflexions et nos expériences de migrants forcés. En même temps, je peux voir les difficultés d'inclure les migrants forcés dans les discussions. Certains peuvent hésiter à participer de crainte que cela ait un impact négatif sur leur procédure d'asile. »

Abdullah soulève un point important pour les alliés potentiels : les réfugiés en situation de vulnérabilité ont le sentiment que leur existence actuelle et future dépend entièrement de ceux qui détiennent le pouvoir, à savoir le HCR et le gouvernement du pays d'accueil. Les réfugiés doivent se sentir en sécurité pour partager leurs expériences, leurs griefs et leurs solutions. Musa note qu'il se sentira capable de contribuer davantage à cet article lorsqu'il aura obtenu un lieu de réinstallation.

Les alliés des réfugiés doivent respecter les expériences que ceux-ci ont vécues et qui les empêchent d'élever leur voix. Bien que cela ne soit pas idéal, dans les situations où les réfugiés sont exclus en raison d'obstacles systémiques ou de leurs propres craintes, les alliés peuvent utiliser leur privilège relatif pour attirer l'attention des détenteurs du pouvoir sur les expériences vécues par les réfugiés et pour plaider en leur faveur. Tracey l'a souvent fait lors de ses réunions avec le HCR. Elle se sent mal à l'aise dans cette situation, car son droit à la parole est fondé sur les préjugés. Néanmoins, c'est de cette manière que les intérêts d'Abdullah et du RLC ont été portés à l'attention des responsables politiques et que le GEDSP a obtenu le soutien du HCR au niveau politique et financier. En parlant au nom des réfugiés exclus, les alliés doivent s'assurer qu'ils représentent fidèlement les intérêts de ces derniers.

Lorsque les réfugiés sont disposés à parler avec les détenteurs du pouvoir et à défendre leurs propres intérêts, les alliés doivent s'efforcer de favoriser cet accès. Une fois le GEDSP légitimé, le HCR a régulièrement invité Musa aux réunions. L'accès de Musa au HCR a été facilité par la connaissance que ses alliés avaient des « règles du jeu » : en tant que membre clé de l'équipe



Abdullah Sarwari présente sa conférence « The hidden struggle of refugees » lors de l'événement TEDxUbud, qui a eu lieu à Bali, en Indonésie, en 2019. (Crédit photo : TEDxUbud 2019)

de management du GEDSP, Musa ne pouvait pas être exclu des processus décisionnels.

Inclusion purement symbolique

Les auteurs ont également été témoins de nombreux exemples d'inclusion purement symbolique des réfugiés dans les lieux de décision : c'est ce qu'il se passe lorsque les réfugiés sont invités ou se voient accorder le droit de participer à des forums avec les détenteurs du pouvoir, mais que leurs voix sont ensuite réduites au silence. Cette intimation au silence est parfois intentionnelle. Musa et Tracey l'ont constaté lors de réunions avec des représentants du HCR. Les questions concernant les besoins et les perceptions de la communauté des réfugiés étaient systématiquement adressées à Tracey, bien que Musa soit membre de la communauté en question. En tant qu'alliée, Tracey redirigeait les questions vers Musa. Pour autant, Musa ne se sentait pas entendu ou légitimé en tant qu'expert dans le débat. Il raconte son expérience : « Je suis un être humain, mais pour le HCR, je suis différent, je ne suis pas un être humain comme les autres. »

Cela a également été le cas lors de certaines conférences auxquelles Abdullah et Tracey ont assisté ensemble, au cours desquelles des experts non réfugiés parlaient aux réfugiés des problèmes des réfugiés. Lors de l'une de ces conférences, les réfugiés n'étaient pas invités à s'exprimer, alors même que les « experts »

non réfugiés partageaient ouvertement des considérations et des questionnements à propos de ce que les réfugiés pensaient de certaines questions. Une fois encore, en tant qu'alliée privilégiée disposant, elle, d'un « droit de parole » implicitement plus légitime, Tracey a redirigé les questions vers les participants réfugiés dont elle savait qu'ils avaient des réflexions pertinentes à partager. Une fois que quelques participants réfugiés ont répondu aux questions, apportant des contributions précieuses et effectivement pertinentes basées sur leurs expériences vécues, les autres participants réfugiés présents dans la salle ont reconnu leur propre droit à la parole et s'en sont saisis librement. Il s'agit là d'un exemple d'inclusion symbolique, bien qu'involontaire, car les organisateurs n'ont pas tenu compte des hiérarchies de pouvoir dans la salle, susceptibles d'inhiber la participation des réfugiés, ni des normes culturelles différentes en matière de prise de parole en public. La conférence en question s'est également déroulée entièrement en anglais, ce qui a eu pour effet de faire taire de nombreux participants réfugiés.

Les alliés ont deux rôles à jouer dans l'atténuation de l'inclusion tokénistique ou symbolique. Tout d'abord, ils peuvent identifier la possibilité d'une inclusion symbolique lors de la phase de planification d'un forum et formuler à l'attention des organisateurs des recommandations concernant le recrutement d'interprètes, l'anonymisation éventuelle des

contributions et les modes de participation culturellement appropriés. Ensuite, ils peuvent s'assurer que les personnes présentes dans la salle soient informées qu'elles ont le droit de s'exprimer, si elles le souhaitent.

Partenariats égalitaires

On peut parler de partenariats égalitaires lorsque les savoirs et les contributions des réfugiés et des non-réfugiés sont également valorisés et reflétés dans le plaidoyer politique, la recherche et la pratique. Le GEDSP est un exemple de partenariat égalitaire réussi. Le projet est né d'une étude de recherche-action participative (RAP) menée avec des enseignants réfugiés volontaires au RLC, dont le but est d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais au centre. Tracey, chercheuse principale, a apporté ses connaissances sur le développement des enseignants, l'acquisition de langues supplémentaires et les pratiques de recherche, tandis que les participants ont apporté leurs expériences vécues de l'apprentissage et de l'enseignement dans des contextes spécifiques, ainsi que des besoins éducatifs et des souhaits des étudiants.

Les enseignants ont estimé que leur propre niveau de maîtrise de l'anglais constituait un obstacle à la fourniture d'une éducation de qualité et la plupart d'entre eux ont également jugé qu'ils ne pouvaient pas réellement se présenter en tant qu'« enseignants », dans la mesure où ils n'avaient pas terminé leur enseignement secondaire. La solution qu'ils privilégiaient consistait à améliorer leur anglais, de préférence par le biais d'un programme d'études accrédité. À cette époque, les réfugiés en Indonésie ne disposaient d'aucun accès à une filière officielle d'enseignement secondaire. Cependant, Tracey savait que le diplôme GED (General Education Development), reconnu au niveau international¹, était accessible aux réfugiés dans d'autres endroits où ils étaient exclus du système éducatif. C'est ainsi qu'a été créée la première filière officielle d'enseignement secondaire pour les réfugiés en Indonésie.

La politique d'éducation du HCR est axée sur l'intégration dans le pays d'accueil. Obtenir le soutien du HCR en faveur d'une voie alternative par l'entremise du GED a nécessité un plaidoyer conjoint pour un changement de politique. Tracey a d'abord mené ce plaidoyer seule au nom de ses collaborateurs de recherche. Cependant, une fois que le projet GED a été étendu à Jakarta, Musa a également été impliqué dans le

plaidoyer vis-à-vis du HCR, ainsi que dans le développement de protocoles de mise en œuvre.

Leadership des réfugiés

Le leadership des réfugiés – le stade final de l'inclusion des réfugiés – est le modèle idéal de co-production dans la défense des politiques, la recherche et la pratique. Dans le cadre du leadership des réfugiés, les réfugiés sont eux-mêmes détenteurs du pouvoir et « filtres ». Les alliés continuent de soutenir leurs objectifs et leurs actions, mais les réfugiés n'ont pas l'impression de dépendre des personnes « établies » pour faire entendre leurs voix et atteindre leurs objectifs.

Le RLC en Indonésie est un exemple de leadership des réfugiés. Cette école informelle a été créée en 2015, à une époque où le HCR Indonésie conseillait aux réfugiés d'éviter de se regrouper et d'attirer l'attention sur eux, afin de ne pas susciter l'hostilité de la population locale. Cependant, comme les enfants réfugiés ne pouvaient pas fréquenter les écoles locales, la communauté des réfugiés a choisi de ne pas tenir compte de ce conseil et de créer sa propre école. Abdullah en a été l'un des co-fondateurs et, plus tard, le directeur. Le conseil d'administration du RLC, les enseignants et les représentants des parents sont tous des bénévoles issus de la communauté des réfugiés. Ensemble, ils assurent l'éducation de plus de 300 élèves. Bien que le RLC reçoive un soutien vital de la part d'un large éventail d'alliés, le pouvoir de décision pour toutes les questions relatives au RLC appartient à la communauté du centre elle-même.

Abdullah explique que ses alliés l'ont également aidé à représenter les voix des réfugiés dans un forum très différent : un événement TEDx organisé à Ubud (Bali) en 2019. Il se souvient : « J'ai, une fois encore, eu l'immense chance d'être accueilli par des personnes extraordinaires, qui m'ont présenté à l'équipe de TEDx Ubud, m'ont aidé à écrire mon histoire, m'ont entraîné à la présenter, et m'ont offert toute l'aide pratique nécessaire pour que je puisse saisir cette occasion unique. » Bien qu'Abdullah ait bénéficié de l'aide d'alliés, c'est l'histoire et la voix d'Abdullah qui ont détenu le pouvoir sur cette scène. Malgré sa participation à de nombreuses manifestations en faveur des réfugiés et la publication d'articles pendant tout le temps où il a vécu en Indonésie, c'était la première fois qu'il faisait l'expérience de ce pouvoir. Sa voix et son récit ont été accueillis par une ovation, et de nombreuses larmes ont

coulé dans le public. Le discours d'Abdullah visant à informer le public sur la situation critique des réfugiés en Indonésie a, depuis, été regardé par plus de six mille internautes sur YouTube. Sa voix a été entendue.

Bob Rae, ambassadeur du Canada à l'ONU à New York, a déclaré : « Nous devons écouter les voix des réfugiés. Leur statut de victime et les freins mis à leur pouvoir d'action sont des choses qui doivent cesser. C'est la voie à suivre, et elle doit alimenter les politiques nationales et internationales². » Les expériences des auteurs montrent que, même au sein des agences chargées de représenter les intérêts des réfugiés, les voix de ces derniers restent souvent négligées. Toutefois, les auteurs ont également découvert qu'il existe des moyens de surmonter les obstacles à l'inclusion et au leadership des réfugiés dans le plaidoyer politique, la recherche et les pratiques qui concernent directement la vie des personnes déplacées, et que les alliés ont un rôle important à jouer en faveur du leadership des réfugiés. Ils espèrent que les exemples qu'ils ont présentés pour vaincre l'exclusion des réfugiés, de même que les partenariats fructueux qui en ont

résulté, serviront de modèles à d'autres, pour faire en sorte que les voix des réfugiés soient entendues et dûment prises en considération.

Abdullah Sarwari

abdullahsarwari007@gmail.com

Co-fondateur, Refugee Learning Center, Indonésie ; consultant, Conseil canadien pour les réfugiés

Musa Ahmadi *m.musaahmadi@gmail.com*

Ancien responsable du programme GED, Roshan Learning Center, Jakarta

Tracey Donehue *tracey.donehue@asrlc.com*

Chargée de recherche, Centre d'études sur les réfugiés d'Asie-Pacifique, université d'Auckland

Abdullah Sarwari tient à remercier tout particulièrement son alliée Nila Tanzil, une entrepreneuse, militante et autrice indonésienne. Musa Ahmadi souhaite remercier tout particulièrement son allié Brandon Baughn, ancien directeur du Roshan Learning Center.

1. Le General Education Development, diplôme américain de l'enseignement général de niveau high school, est basé sur l'atteinte d'un niveau donné de connaissances dans cinq matières : écriture, mathématiques, lecture, sciences et études sociales.

2. bit.ly/refugees-equal-access

Voix, identité et écoute : réflexions d'une réfugiée

Meh Sod Paw, Minkyung Choi et Jihae Cha

Pour mieux comprendre les besoins réels des réfugiés et y répondre, nous devons nous inspirer de l'histoire de personnes comme Meh Sod, qui s'est réinstallée aux États-Unis à l'âge de 12 ans.

Lors de la formulation, de la conception et de la mise en œuvre de politiques, des pratiques et des recherches relatives aux populations déplacées, les perspectives des réfugiés mêmes sont rarement reflétées ou mises au premier plan. Au lieu de cela, les agendas et les voix des détenteurs du pouvoir ou des bailleurs de fonds dominant la scène. Cela ne veut pas dire que les intentions de ces décideurs ne sont pas bienveillantes, mais plutôt que leurs réponses ne sont pas toujours culturellement appropriées ou pertinentes pour les populations déplacées, et peuvent donc ne pas offrir un soutien holistique à long terme.

Meh Sod, qui s'est réinstallée aux États-Unis après avoir quitté un camp de réfugiés en Thaïlande à l'âge de 12 ans, décrit sa jeunesse au sein des « sans voix ». Cependant, en écoutant les récits de Meh Sod, qui brossent un riche

tableau de son parcours, de ses réflexions, de ses défis et de ses joies, nous avons eu le sentiment qu'elle était tout sauf sans voix. Le problème semble donc résider dans le manque de possibilités offertes aux personnes telles que Meh Sod de partager leurs expériences. Meh Sod explique sa traversée du processus de réinstallation, son expérience scolaire et sa (re)formation identitaire, tandis que ses co-autrices réfléchissent à la question de savoir quelles voix sont négligées et pourquoi.

La réinstallation aux États-Unis

Le matin avant que nous nous rendions avec ma famille à la gare routière, mes derniers regards se sont portés sur les aires de jeux de mon enfance – notre maison, les bambous et les tamariniers, et la route poussiéreuse. La gare était remplie du brouhaha des adieux, des conversations et des

larmes. Par-dessus les voix, nous avons entendu un homme crier : « Foyer numéro A1-73, montez dans le véhicule ! », et ainsi nous avons quitté le camp de réfugiés pour l'Amérique.

Nous nous sommes installés dans notre nouvelle maison en Géorgie et, petit à petit, nous nous sommes habitués aux rythmes de notre nouvelle vie. Chaque samedi matin, ma famille et moi nous préparions à faire notre « voyage » hebdomadaire de Stone Mountain à Clarkston. Il nous fallait environ une heure et trente minutes à pied pour y arriver. Comme nous ne possédions pas de voiture, nous prenions l'itinéraire le plus adapté au caddie que nous tirions avec nous. En chemin, mes frères et sœurs et moi ramassions des noix de pécan tombées des arbres et de la ciboule qui poussait au bord de la route, nous émerveillant de leur abondance. Les gens qui passaient en voiture nous regardaient étrangement, mais cela ne nous dérangeait pas tant que ça. Nos pas s'allégeaient à mesure que nous nous rapprochions de notre destination : le grand magasin Thriftown de Clarkston. Thriftown est une épicerie d'apparence plutôt simple, son enseigne ne porte pas de logo accrocheur, mais pour moi, c'était plus qu'un simple magasin. Nous y achetions de grands sacs de riz qui rappelaient ceux que le HCR distribuait dans le camp de réfugiés en Thaïlande où j'ai grandi. Il arrivait que je croise des compatriotes birmanes en allant à l'épicerie, et je ressentais alors une joie inattendue. Ces moments de connexion, bien que ponctuels, allégeaient le poids d'étrangeté auquel je n'avais pas d'autre choix que de m'adapter.

L'école : représentation et appartenance

Je me souviens encore du premier jour d'école. Sur les murs, des banderoles affichaient le mot « Welcome » en différentes langues – chinois, allemand, espagnol et d'autres. J'étais fascinée par la diversité des langues, mais surtout, je me réjouissais à l'idée que la salle de classe serait un espace où je pourrais enfin digérer certaines des expériences et des pensées qui avaient été refoulées en moi pendant tant d'années. Cependant, j'ai rapidement appris que la célébration du multiculturalisme si ouvertement affichée sur les murs était purement symbolique. Les différentes langues n'étaient jamais pratiquées lors des discussions en classe, et nous n'avions pas l'occasion de partager nos récits.

Par rapport aux élèves ordinaires, les élèves réfugiés ont des expériences personnelles et des compétences pertinentes qui n'ont aucun rapport avec les sujets valorisés en classe. J'ai apprécié la façon dont les documents que nous avons découverts en classe m'ont révélé des perspectives qui m'étaient alors inconnues, me permettant de comprendre des communautés et des sujets avec lesquels je n'étais pas nécessairement familière, comme le racisme

et les questions de genre. Au fur et à mesure que j'apprenais l'histoire de l'Amérique, j'ai développé de la sympathie pour les Afro-Américains. Je pensais : « Oh, comme j'aimerais qu'ils soient traités sur un pied d'égalité. » Mais je ne pense pas que cette reconnaissance était réciproque, car mon expérience, mon histoire et ma culture n'étaient jamais évoquées dans les discussions en classe. Il n'y avait pas de partage égalitaire des savoirs. Les autres élèves ne savaient rien de moi – ce que cela signifie de vivre dans un camp de réfugiés, ce que cela fait de vivre séparés des autres membres de sa famille... J'étais impliquée dans les récits et l'histoire des autres et déconnectée des miennes. Dans le cadre de l'école, ma première langue n'était pas utile, et ma culture non pertinente. Les textes que j'avais sous les yeux ne contenaient jamais de représentations de moi-même ou de personnes comme moi. Je me sentais invisible.

Pour les étudiants réfugiés, je pense que le besoin le plus fondamental est un sentiment d'appartenance. Si nous pouvions constater que les matières que nous absorbons ne sont pas seulement destinées à la survie, mais aussi à la mise en relation, alors l'expérience de l'apprentissage serait plus significative. Notre situation peut être difficile à comprendre pour de nombreuses écoles, car nous-mêmes ne faisons pas attention à nos sentiments ou ne savons pas comment les communiquer. Par exemple, beaucoup d'élèves réfugiés à Clarkston n'ont personne autour d'eux qui les comprennent réellement. Je reconnais également qu'il est très difficile de travailler avec des enfants réfugiés en raison de la difficulté à communiquer avec leurs parents, que ce soit à cause de la barrière de la langue ou du manque de canaux de communication. Les élèves réfugiés ne reçoivent donc pas toujours l'attention qu'il leur faut. En fait, nous ne savons pas ce qu'il nous faut. Aujourd'hui, je sais de quoi les élèves ont besoin et je pense que je serais capable de concevoir des stratégies pour soutenir ces enfants.

Trouver mon identité et ma voix

En Amérique, nous avons eu l'occasion de découvrir de nouveaux visages et de nouer de nouvelles relations. Mais en même temps, les visages familiers avaient disparu. La vie en Amérique m'a fait prendre conscience de la nécessité d'avoir un héritage préservé. Je me suis rendu compte qu'au fur et à mesure que je rencontrais de nouvelles cultures – birmane, thaïlandaise puis américaine –, je laissais derrière moi des pans de mon origine et de mon histoire karen. Habitée à vivre à cheval sur une frontière sans être la bienvenue dans les territoires voisins, je porte en moi un sentiment d'infériorité qui m'empêche de voir la valeur de ma propre culture. Le fait d'avoir une identité à moitié

établie tout en apprenant à m'adapter au mode de vie américain me maintient dans une bulle qui m'éloigne de la communauté dans laquelle je vis. Ayant pris conscience que je ne suis plus retenue à un endroit de la frontière, j'ai le désir de partir en quête des origines de mes ancêtres.

Les traditions orales m'ont appris que mes ancêtres karens ont traversé la « rivière de sable coulant » (Le désert de Gobi) à la recherche d'un endroit où ils pourraient fonder un foyer. Au lieu d'essayer de me créer un nouveau foyer au sein de la communauté multiculturelle dans laquelle j'ai été amenée à vivre, je souhaite réfléchir aux origines culturelles qui sont en moi et être reconnue pour l'ensemble de mon histoire, et pas seulement pour cette dimension de ma vie qui m'étiquette comme réfugiée.

Je porte en moi les histoires de mes ancêtres. À travers leurs contes, leurs récits et leur histoire, j'entends les voix de personnes qui, comme moi, cheminent pour aller là où leurs ancêtres sont allés. Mon cheminement consiste à préserver ce que je trouve afin de permettre aux générations karens suivantes de remonter le fil de nos origines depuis le présent jusqu'à nos racines ancestrales, comme le petit ruisseau qui se jette dans le grand océan.

Réflexions finales

Après avoir écouté les récits de Meh Sod, nous (Minkyung et Jihae) avons appris que les réfugiés n'ont guère la possibilité de se faire entendre dans les décisions prises sur des questions relatives à leurs propres moyens de subsistance et à leur vie quotidienne. D'une manière générale, n'importe qui peut comprendre un aspect donné de la vie des réfugiés, mais il faut du temps pour reconnaître l'ensemble de leurs besoins émotionnels. C'est pourquoi, en tant que chercheuses sur la migration forcée, nous avons estimé que la voix de Meh Sod était cruciale à toutes les étapes de notre projet, de la conception de la recherche à sa mise en œuvre et à sa publication. Avec le recul, Meh Sod reconnaît que la communauté, le sentiment d'appartenance et le mentorat sont essentiels pour les jeunes réfugiés, même si, lorsqu'elle était plus jeune, elle n'était pas consciente de ces besoins. Dans le domaine de l'éducation en particulier, les étudiants ont besoin d'une orientation et de conseils qui tiennent compte de la situation unique des jeunes issus de milieux réfugiés. « Je ne suis pas sûre de pouvoir parler aux [directeurs et administrateurs d'établissement scolaire] des besoins des élèves. Je ne suis pas sûre qu'ils soient prêts à écouter. Il y a tellement de problèmes et je ne sais pas par où commencer »,

explique Meh Sod. En outre, les écoles accordant la priorité aux résultats des examens, Meh Sod estime que les besoins des élèves sont souvent relégués au second plan. « Pour soutenir les élèves réfugiés en classe, les écoles devraient être encouragées à faire de la classe un cadre familier en y intégrant leur culture, leur musique et leurs arts, afin qu'ils se sentent en sécurité et à l'aise. »

Au fil des ans, Meh Sod trouve lentement mais sûrement sa voix. « Après une longue période, j'ai finalement trouvé un soutien dans différents aspects de la vie, et je me sens outillée pour raconter notre histoire », dit-elle. Elle reconnaît qu'il faut beaucoup de temps et de patience pour aider les jeunes comme elle à reconnaître et à affirmer leurs besoins. Pour que ce changement se produise, au lieu que les décideurs élaborent leurs propres hypothèses concernant les besoins et les souhaits des populations déplacées, les réfugiés devraient être invités à la discussion. Fournir des outils et des ressources est essentiel dans le processus de réinstallation, mais il est primordial que les réfugiés aient accès à des espaces où partager leurs témoignages.

Pour Meh Sod, le travail avec les réfugiés exige à la fois de la « patience pour travailler avec les réfugiés » et des « espaces pour partager et pour entendre les réfugiés ». Pour que l'élaboration politique, la pratique et la recherche soient vraiment significatives et utiles, sans doute devons-nous d'abord et avant tout écouter. Cela peut impliquer des processus qui prennent du temps et qui ne sont pas immédiatement fructueux, mais de telles approches sont à même de fournir le soutien holistique à long terme qui est vraiment dans l'intérêt de personnes comme Meh Sod.

Meh Sod Paw mehsodpaw@gmail.com

Candidate à la maîtrise en arts, université du Colorado du Nord

Minkyung Choi minkyung.choi@bcc.cuny.edu

Professeure adjointe en éducation et alphabétisation académique, Bronx Community College, City University of New York

Jihae Cha jihae.cha@gwu.edu @cha_jihae

Professeure adjointe d'éducation internationale, université George Washington

Engagements rhétoriques et réalités du financement à Dadaab, Kenya

Rachel Silver, Mark Okello Oyat, HaEun Kim et Sahra Mohamed Ismail

Dans cet article, nous nous appuyons sur nos diverses expériences en tant qu'équipe de recherche transnationale affiliée au projet Borderless Higher Education for Refugees pour réfléchir à la manière dont les pratiques de financement actuelles continuent de limiter la recherche menée par les réfugiés à Dadaab, au Kenya.

Au cours des cinq dernières années, les institutions du Nord Global se sont engagées de manière de plus en plus visible à soutenir la recherche menée par les réfugiés. Les fondations privées s'efforcent de soutenir les universitaires réfugiés par le biais de cursus académiques flexibles et de bourses d'études¹. Des institutions bilatérales utilisent des appels à financement ciblés pour amplifier la voix des organisations dirigées par des réfugiés et des PDI ainsi que pour soutenir les capacités de recherche des institutions du Sud Global. Les universités ont lancé des réseaux transnationaux pour mettre en lumière et soutenir la recherche menée par les réfugiés². Ces initiatives visent à corriger les inégalités historiques dans les études sur la migration forcée, où il existe une politique de représentation largement reconnue comme problématique. Elles reflètent une tendance plus large à localiser la production de savoirs, en donnant le pouvoir et les ressources aux acteurs réfugiés plutôt qu'aux institutions internationales.

D'après notre expérience, cependant, ces efforts peuvent rencontrer divers obstacles. Nous sommes quatre universitaires établis au Canada et au Kenya, et nous nous sommes réunis dans le cadre du projet Borderless Higher Education for Refugees, ou BHER (Éducation supérieure sans frontières pour les réfugiés). Deux d'entre nous (Oyat et Ismail) sont des réfugiés diplômés du programme BHER vivant au Kenya, et les deux autres (Silver et Kim) sont des employées de l'université de York et basées au Canada.

Le BHER est une synergie d'universités et d'ONG qui vise à étendre les possibilités d'enseignement supérieur pour les réfugiés tout en les rendant plus égalitaires sur le plan du genre. En 2018, en réponse aux demandes des étudiants et dans le but de favoriser la production locale de savoirs, le BHER a commencé à proposer un programme diplômant aux candidats éligibles dans les camps de réfugiés de Dadaab, au Kenya. En juillet 2022,

18 hommes et 10 femmes ont obtenu une maîtrise en éducation (MEd) de l'université de York, dans le cadre d'un cursus à forte intensité de recherche et entièrement basé dans les camps.

Grâce à cette bourse, les étudiants diplômés et les anciens étudiants du BHER contribuent à atténuer les écarts de représentation dans les études sur l'éducation et les migrations forcées. Depuis 2019, ils ont publié 15 articles en tant qu'auteurs uniques et co-auteurs dans des revues à comité de lecture et des ouvrages collectifs. Ils ont effectué des présentations lors de multiples conférences internationales et dans des universités, notamment au Forum mondial sur les réfugiés du HCR³. En 2020, cinq titulaires de MEd, dont les co-auteurs Oyat et Ismail, ont créé conjointement la Dadaab Response Association (DRA), la première organisation dirigée par des réfugiés (ODR) à Dadaab, qui s'efforce de produire des recherches de haute qualité reflétant les intérêts locaux. En tant qu'organisation communautaire enregistrée au Kenya, la DRA collabore avec d'autres institutions et personnes, notamment les autres co-auteurs Silver et Kim, sur divers projets liés à la recherche et à la pratique en matière d'éducation.

Il s'agit d'avancées considérables. Pourtant, il reste d'importants obstacles à l'équité dans la production de savoirs et, plus précisément, au transfert significatif de ressources du Nord vers le Sud.

Empêchés de participer

Les appels à financement lancés par des institutions bilatérales pour soutenir les initiatives menées par les réfugiés témoignent certes d'une volonté de diversifier les partenaires et les projets. Pourtant, la structure des demandes entraîne explicitement et/ou implicitement une dépendance continue vis-à-vis des institutions du Nord en tant que contractants principaux, et vis-à-vis des chercheurs du Nord en tant que chercheurs principaux (CP). En conséquence, le financement

reste orienté vers les grandes organisations internationales et passe par elles, plutôt que les organisations dirigées par les réfugiés.

Un récent appel à propositions du gouvernement du Canada, par exemple, portait sur l'éducation des réfugiés en Afrique subsaharienne. L'appel était novateur dans le sens où il parlait du principe que le meilleur moyen d'aboutir à un enseignement de qualité était de renforcer les capacités des ODR et de leur octroyer des financements. Les subventions étaient toutefois assorties d'exigences strictes, notamment que le contractant principal soit canadien et qu'il ait démontré sa capacité institutionnelle à gérer des sommes importantes (jusqu'à 40 millions de dollars canadiens⁴ sur cinq ans). Cela a éliminé de nombreux candidats potentiels, ne laissant qu'à un éventail restreint d'ONG internationales, pour la plupart bien établies, la possibilité de soumettre une candidature. D'après notre expérience, ces organisations ont tendance à élaborer leurs propositions au sein de leur siège, sollicitant la participation des ODR pour renforcer leur demande, plutôt que pour la diriger et la façonner.

La réorientation des financements bilatéraux en dehors du champ des organisations internationales se heurte à des contraintes bien réelles. Néanmoins, en exigeant un type particulier de contractant principal, des appels qui seraient autrement vecteurs de changement achoppent sur les problèmes inhérents aux partenariats de recherche Nord/Sud : attentes et objectifs mal alignés entre les partenaires ; préjugés néocoloniaux sur la partie qui détient l'expertise et celle qui a besoin de renforcer ses capacités ; influence disproportionnée du Nord ; répartition transnationale inéquitable des rôles ; et, bien sûr, accès profondément inégal au financement.

En tant qu'équipe de recherche, nous avons rencontré certaines de ces difficultés lors de la demande de financement. Nous quatre co-auteurs avons conçu un projet qualitatif visant à explorer les obstacles à la localisation de la production de savoirs à Dadaab. Les universitaires réfugiés ne pouvaient toutefois pas figurer sur la demande en tant que co-chercheur principal sans une affiliation universitaire. Ils ne pouvaient pas non plus recevoir de financement pour des activités de recherche en tant que collaborateurs officiels du projet. Pour être rémunérés par la subvention, Oyat et Ismail auraient dû être engagés en tant que consultants ou assistants de recherche. Ces deux titres relèguent les chercheurs, et leur ODR, à des positions secondaires. Nous devons

décider si nous allions soumettre une proposition de projet qui était équitable en nom mais pas en allocation de ressources, ou une proposition qui permettait plus de souplesse en matière de fonds mais maintenant une hiérarchie dans les titres – un choix impossible dès lors que l'objectif était un engagement réciproque significatif.

Les subventions de programmes ou de recherche qui financent directement les ODR peuvent atténuer ce type de problèmes. Ces opportunités, bien que généralement de moindre envergure, sont essentielles pour que les ODR acquièrent de l'expérience en tant que contractants principaux, et deviennent ainsi plus susceptibles de décrocher d'obtenir des financements plus importants. Lorsque les membres de la DRA ont identifié une opportunité de financement bilatéral très pertinente pour laquelle ils remplissaient toutes les conditions, ils n'ont pas pu s'inscrire sur le portail de l'organisation en raison de problèmes technologiques et n'ont donc pas pu soumettre une candidature complète. Les universitaires réfugiés ont besoin d'une connexion Internet fiable, d'un débit suffisant et d'un accès à l'électricité ainsi qu'à la technologie pour accéder à des portails qui ne sont pas toujours faciles à utiliser, même dans d'autres contextes. Des obstacles considérables à l'entrée, tels que le curriculum vitæ commun canadien (CVC), qui est requis pour les propositions de recherche financées par le gouvernement fédéral du Canada et qui nécessite des heures de connexion ininterrompue pour être rempli, ou le système de numérotation universel des données et le système américain de gestion des attributions de marchés, désavantagent systématiquement les chercheurs et leurs organisations dans les environnements éloignés ou pauvres en ressources. Pour ces raisons, et malgré un engagement rhétorique croissant des bailleurs de fonds en faveur de la localisation, la DRA reste le plus souvent dans une position de sous-traitance. Oyat, Ismail et leurs pairs à Dadaab sont régulièrement sollicités pour participer à des demandes de subventions importantes, mais leur participation devient quasi ou tout à fait symbolique dans la gestion des projets et des subventions une fois le financement accordé. Cette marginalisation apparaît particulièrement ironique lorsqu'il s'agit de financements octroyés sur la base d'un partenariat avec des organisations du terrain.

Les sentiments de méfiance et de marginalisation se manifestent le plus clairement dans les décisions relatives aux finances des projets. Nous avons observé que les fonds sont le

plus souvent dirigés autour ou à travers les ODR, plutôt que vers ces dernières. Cette situation est motivée par la volonté d'éviter les risques et par des préoccupations relatives aux capacités, mais elle entrave la possibilité des ODR à agir en tant que contractants principaux et limite leur potentiel de développement. Les groupes locaux peuvent en effet être confrontés à des problèmes de capacité, mais les fonds du projet peuvent être gérés avec succès même si un soutien en matière de capacité est nécessaire à l'organisation⁵.

La DRA a récemment été invitée à participer à un partenariat international de recherche sur les expériences des réfugiés dans la région. Toutefois, en raison des conditions d'éligibilité, l'organisation n'a pas pu recevoir les fonds directement. Pour éviter les lourdeurs bureaucratiques, le contractant principal a décidé d'engager des membres individuels de la DRA en tant que consultants plutôt que de négocier un accord organisationnel. Il a résulté de cette décision que les universitaires réfugiés n'ont pas été en mesure de négocier collectivement sur les questions de charge de travail et de finances. La DRA n'a pas pu bénéficier de paiements de frais généraux et d'équipement, et n'a pas pu faire figurer le projet dans son curriculum institutionnel, bien que ses membres aient mené les recherches.

Le choix d'engager des universitaires réfugiés comme consultants n'est qu'une des nombreuses stratégies budgétaires susceptibles d'entraîner la capacité à long terme d'une ODR. Le modèle de remboursement en est un autre. Les subventions qui prennent la forme de dispositifs de remboursement – plutôt que d'un avancement des fonds nécessaires à l'organisme pour financer les activités du projet – excluent les ODR presque par défaut. Les ODR ne peuvent pas dépenser ce qu'elles n'ont pas, et ne peuvent pas non plus se permettre d'attendre des semaines ou des mois pour être remboursées.

Ce type de stratégies ne reflète pas nécessairement une intention malveillante. Elles peuvent apparaître en réponse à des délais pressants, à des systèmes de responsabilité stricts et à un désir réel de rémunérer les chercheurs réfugiés. Silver et Kim ont toutes deux participé à des projets dans lesquels de telles stratégies ont été appliquées. Nous (Silver et Kim) sommes impliquées dans des décisions que nous critiquons. Pourtant, ces décisions peuvent nuire à la confiance de la part des organisations de réfugiés. En tant que membres de la DRA, nous (Oyat et Ismail) avons souvent l'impression d'être

des bénéficiaires ou des assistants de recherche plutôt que des partenaires organisationnels.

Recommandations

Compte tenu des obstacles qui continuent d'entraver le transfert significatif de ressources de recherche dans le domaine des études sur les réfugiés et les migrations forcées, nous suggérons les mesures suivantes, principalement à l'intention des institutions de financement :

- Associer le financement direct de la recherche ou des programmes des ODR à des possibilités adaptées et à long terme de renforcer leurs capacités organisationnelles afin d'accroître leur éligibilité en tant que contractants principaux⁶.
- Réexaminer les conditions d'éligibilité au poste de contractant principal ou de CP, en particulier si la localisation est un résultat souhaité. Cela pourrait inclure une redéfinition de ce qu'est une « expérience acceptable ». Les bailleurs de fonds pourraient également inviter les organisations locales à auditer leurs appels à propositions pour vérifier s'ils ne sont pas inutilement onéreux.
- Prévoir une exigence selon laquelle un pourcentage du financement des coûts opérationnels du projet devrait être alloué aux ODR sous-contractantes en tant qu'investissement en capital.
- Utiliser autant que possible des modèles budgétaires d'avance de fonds plutôt que de remboursement. Les possibilités de financement souples favorisent également une programmation plus adaptée aux besoins locaux et augmentent les facultés de réussite des organisations locales.
- Veiller à ce que les ODR, en particulier celles qui participent aux projets en tant que sous-contractants, aient des possibilités directes de discuter avec les bailleurs de fonds et d'accéder aux documents du projet relatifs à leur travail (tels que les rapports budgétaires, les conclusions du suivi et de l'évaluation, etc.).
- Présenter des possibilités de développement organisationnel aux ODR adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Veiller à ce que les demandes de financement soient assorties de délais flexibles, de

portails conviviaux et de faibles exigences technologiques, dans la mesure du possible.

Permettre à des institutions locales, à des institutions dirigées par des réfugiés, à d'autres institutions non traditionnelles et à des particuliers, d'agir en qualité de contractants principaux et de CP dans le cadre de subventions importantes demandera du temps et des ressources, mais produira également une recherche de meilleure qualité et plus inclusive. Pour l'instant, en tant que groupe d'universitaires aux situations géographiques, institutionnelles et sociopolitiques diverses, nous usons de prudence. Nous nous efforçons de surmonter les contraintes structurelles et les inégalités problématiques en adoptant une communication ouverte et une autoréflexion critique, ainsi qu'en appliquant, dans la mesure du possible, des pratiques budgétaires inclusives. C'est insuffisant, mais c'est un début.

Rachel Silver resilver@edu.yorku.ca
Professeure adjointe, université York, et codirectrice de Borderless Higher Education for Refugees (BHER)

Mark Okello Oyat
mark01oyat@gmail.com @OkelloOyat
Co-directeur, Dadaab Response Association (DRA)

HaEun Kim
haeunkim@yorku.ca @BorderlessEdu
Administratrice de projet, BHER

Sahra Mohamed Ismail nadaruuni@gmail.com
Co-directrice, DRA

1. bit.ly/research-fellowships bit.ly/mastercard-scholars-program
2. <https://carleton.ca/lerri/> bit.ly/refugee-economies-rlrh
3. Pour le catalogue complet des résultats de recherche des étudiants diplômés du BHER, voir www.bher.org/research
4. Environ 31 millions de dollars US
5. Voir Usen (2019), « Localisation : nous sommes frustrés, pas stupides ! », *Revue Migrations forcées*, n° 60 : bit.ly/localisation-usen-fr
6. Voir HCR (2020), « Refugee-Led Innovation Fund Concept Note » : bit.ly/refugee-led-innovation

Financement, crédibilité et visibilité : soutenir la recherche sur la migration forcée dans le Sud Global

Rosmary D. Márquez-Lamedá

Les universitaires du Sud Global qui mènent des recherches sur la crise du déplacement au Venezuela sont confrontés à divers défis en matière de financement, de crédibilité et de visibilité. Les chercheurs interrogés réfléchissent à la manière de relever ces défis à la lumière des réalités sur le terrain.

Cet article s'appuie sur dix entretiens approfondis menés avec des universitaires établis en Colombie, au Brésil, au Chili, au Pérou et en République dominicaine, qui effectuent actuellement des recherches relatives à la crise des déplacements au Venezuela¹. Tous les entretiens ont été réalisés à distance, en espagnol, en janvier et février 2022. J'ai interrogé deux types de chercheurs. Les premiers ont une formation et un parcours académique de longue date dans la recherche spécifiquement consacrée à la migration forcée. Les seconds ont été amenés à étudier les expériences des migrants et des réfugiés de manière indirecte, leurs domaines d'expertise étant plus fondamentalement autres, à savoir, par exemple, la santé sexuelle et reproductive et les maladies infectieuses. Indépendamment du type de

recherche mené par ces chercheurs (théorique ou appliquée), ces derniers ont souvent travaillé en collaboration avec d'autres institutions, que ce soit au niveau national ou régional. Certains ont coopéré avec des institutions universitaires établies dans le Nord Global.

Les points essentiels qu'ont révélés ces entretiens sont le manque de financement, ainsi que les défis liés à la crédibilité et à la visibilité académiques, intimement liés au fait que les chercheurs étaient établis dans le Sud Global ou en étaient originaires.

Financement : des réalités différentes

Les personnes interrogées ont souligné l'incapacité des organismes de financement du Nord à reconnaître les réalités et les défis inhérents à la recherche sur la migration forcée

dans le contexte de la crise vénézuélienne. Un chercheur de Colombie a déclaré : « Voir la réalité de l'extérieur est très différent de la vivre. » Ce chercheur a partagé son expérience d'un appel à financement international relatif à l'accès aux soins de santé pour les Vénézuéliens en Colombie. En se basant sur son travail avec les migrants vénézuéliens et de ses recherches préliminaires, il avait proposé d'entreprendre une recherche qualitative visant à comprendre comment le thème de la xénophobie pouvait constituer un obstacle à l'accès aux soins de santé. Cependant, les organismes de financement imposaient différents critères quantitatifs, tels que le nombre de médecins, le nombre de lits dans un hôpital, etc. « Pourquoi se préoccuper du nombre de lits et de médecins, a expliqué le chercheur, dès lors que, comme nous le savons, les migrants seront pour la plupart refoulés à la porte et ne parviendront même pas à entrer dans l'hôpital ? » Dans ce cas précis, le chercheur et son équipe n'ont pas donné suite à cette proposition, car ils ont considéré que l'approche quantitative exigée par l'organisme de financement négligeait des facteurs importants liés aux préjugés et à la discrimination dans la fourniture des soins de santé.

Un chercheur de la République dominicaine a fait part de ses préoccupations à l'égard des appels à financement dont les exigences se révélaient trop coûteuses ou irréalisables dans des pays aux ressources limitées : « Parfois, en lisant ces propositions de financement, on se dit qu'elles ont été formulées pour le Nord. » Ici, le chercheur a contacté le responsable du programme et a demandé, avec succès, que l'annonce de la proposition soit modifiée. Les appels à financement qui ne donnent pas aux chercheurs la flexibilité et la liberté d'aborder les questions relatives au déplacement des Vénézuéliens d'une manière qui reflète les réalités sur le terrain limitent leurs capacités à conduire des recherches appropriées et significatives.

Une autre chercheuse, originaire du Chili, a souligné le besoin de perspectives de financement pour reconnaître la diversité culturelle et sociale caractéristique du Sud : une diversité qui génère différentes manières de connaître et de percevoir la réalité. Elle a soulevé la question de la façon dont les organismes de financement du Nord élaborent et utilisent une terminologie qui pourrait ne pas être conforme à son acception dans le Sud. Plus précisément, elle a mentionné la manière dont les termes « compétence culturelle » au Nord et « interculturelle » au Sud sont employés et censés être évalués.

« Dans le Sud, l'idée d'élaborer une checklist est inacceptable. C'est ce que fait le Nord avec le concept de compétence culturelle. »

Certains des participants aux entretiens ont mentionné les défis bureaucratiques inhérents à la demande de financement et leur capacité institutionnelle limitée à les relever : « Pour nos institutions, traiter certains des documents requis pour une proposition de subvention peut prendre plusieurs semaines ou mois. Le temps d'obtenir les documents et les approbations institutionnelles, la date limite de soumission est dépassée », a déclaré un chercheur en Colombie. D'autres ont également fait état de ressources humaines et de capacités restreintes au sein de leurs institutions pour rédiger et élaborer des propositions de recherche nécessitant un délai d'exécution rapide. Même lorsqu'ils obtiennent un financement, ils constatent que les établissements universitaires de leur région ne se sont pas toujours adaptés aux besoins et aux caractéristiques spécifiques des migrants vénézuéliens, ce qui pose des problèmes pour le recrutement de participants et le déploiement des projets de recherche. Par exemple, comme l'a expliqué une personne interrogée en Colombie, les institutions de recherche peuvent exiger que les migrants possèdent des documents d'identité légaux pour que les universités puissent traiter les incitants et les remboursements des coûts (tels que la nourriture et le transport) associés à leur participation à une étude.

Crédibilité et visibilité académiques

La question de la crédibilité académique est également apparue dans les entretiens sur les obstacles au financement. « Pour obtenir une subvention d'un grand organisme de financement, je sais que j'ai besoin de la caution d'une université prestigieuse », a expliqué un chercheur en Colombie. Cette obligation d'être relié à une université du Nord et, souvent, d'avoir une université du Nord comme institution principale à propos d'une demande de subvention est problématique. Elle réduit la possibilité pour les chercheurs et les institutions du Sud de s'établir comme des organismes crédibles menant des recherches sur la migration forcée – en bref, de gagner en visibilité. La question de la crédibilité et de la visibilité est revenue à de multiples reprises dans mes entretiens avec les universitaires locaux et m'a fait réfléchir : dans le contexte de la crise vénézuélienne, qui, dans le Sud, est perçue et reconnu comme un chercheur crédible en matière de migration forcée ? Quels chercheurs sont

invités à participer aux forums humanitaires et pourquoi les autres en sont-ils exclus ?

Les entretiens ont mis en évidence la façon dont les différents types de chercheurs sont considérés comme un facteur clé influençant la question de la crédibilité et de la visibilité. Les chercheurs établis dans le domaine des migrations ont abordé l'étude des déplacements vénézuéliens de manière plus théorique, en se concentrant sur les processus et les politiques migratoires à l'œuvre dans la région. Les chercheurs appliqués, quant à eux, ont étudié les expériences des migrants et des réfugiés de manière indirecte, en abordant des questions pressantes concernant les réalités socio-économiques plus larges prévalant dans les pays d'accueil. Pour les chercheurs appliqués, le phénomène de la migration vénézuélienne n'avait pas besoin d'être conceptualisé théoriquement, mais nécessiterait des questions auxquelles il fallait répondre – par des réponses capables de soutenir les communautés en souffrance et d'aider les gouvernements à comprendre comment faire face à la situation de déplacement.

Cette dichotomie n'a pas toujours été aussi tranchée ; d'importants travaux interdisciplinaires et multiméthodes sont menés dans la région et dans le domaine de la migration forcée. Toutefois, il semble que les chercheurs qui effectuent des travaux pertinents mais plus empiriques sur le déplacement des Vénézuéliens, qui interagissent directement avec les migrants et les réfugiés, sont moins susceptibles d'être appréciés comme des autorités crédibles dans le domaine de la migration forcée, malgré les perspectives uniques qu'ils apportent. Un chercheur qui a conduit des recherches approfondies sur la santé sexuelle et reproductrice (SSR) dans les camps de réfugiés du nord du Brésil a déclaré que, bien que son travail soit reconnu et considéré comme crédible dans le domaine de la SSR, son équipe n'est jamais invitée à participer aux discussions humanitaires.

Relever les défis

Il est ressorti des entretiens un certain nombre de recommandations visant à favoriser la collaboration et à accroître l'accès aux possibilités de financement.

Les réseaux de recherche au sein de pays ou de régions pourraient contribuer à favoriser les collaborations et les discussions sur les thématiques relatives à la migration forcée. Ils pourraient aider à mettre en relation des

universitaires effectuant des recherches similaires, encourager le travail interdisciplinaire et même offrir des possibilités de formation. Étant donné le nombre croissant de chercheurs qui mènent des travaux avec des communautés de migrants et de réfugiés, les sessions de formation pourraient inclure des questions éthiques et stratégiques. Cela étant, un financement à long terme est nécessaire pour permettre à ces réseaux de recherche d'être durables.

Un financement d'amorçage, destiné à couvrir le lancement d'un nouveau projet, devrait être accordé aux initiatives menées par des chercheurs du Sud, les niveaux de financement pouvant être augmentés au fil du temps en fonction des performances.

Des offres de financement sensibles au contexte permettraient aux chercheurs d'avoir l'indépendance et la flexibilité nécessaires pour aborder une problématique en exploitant les cadres conceptuels et les approches méthodologiques qui reflètent les réalités du terrain. Les organismes de financement devraient également être ouverts à la négociation des critères, de manière à pouvoir soutenir des approches pertinentes, même si elles ne répondent pas point pour point aux offres telles que formulées au départ.

Le financement, la crédibilité et la visibilité sont des notions interdépendantes qui doivent être comprises dans le contexte géographique de ces chercheurs tout en tenant compte du caractère unique de la situation de déplacement au Venezuela. Tant que les organismes de financement continueront à imposer certaines manières de savoir et de penser, la recherche ne reflétera pas la réalité. Tant que les chercheurs auront besoin de la caution d'une université du Nord pour obtenir une subvention, ils ne gagneront pas en visibilité. Et tant que les chercheurs appliqués ne seront pas considérés comme des autorités crédibles en matière de migration forcée, leurs perspectives singulières seront négligées.

Rosmary D Márquez-Lameda
Rosmarydmarquez@gmail.com
@Marquez_Lameda

Doctorante, École de santé publique, université d'Indiana Bloomington

1. Bien que tous les universitaires interrogés soient établis et travaillent dans ces pays, ils n'en sont pas tous originaires. Deux chercheurs sont Français et un chercheur est Argentin.

Coécriture et publications inclusives

Kirandeep Kaur

Mes réflexions sur la publication inclusive par le biais de la coécriture ont souligné de nombreux obstacles auxquels sont confrontés les chercheurs réfugiés et les participants à la recherche dans leur visée d'être publiés sur un pied d'égalité avec les chercheurs occidentaux non réfugiés.

Les récits de réfugiés ont abondé ces dernières années, tant dans les médias que dans la sphère universitaire¹. Nombre de ces témoignages illustrent la façon dont les réfugiés ont commencé à reconquérir leur voix et leur impact à travers différentes formes narratives et avec un contrôle croissant sur leurs récits. Pourtant, le débat sur la manière d'inclure les voix, les expériences et les savoirs des réfugiés dans le discours universitaire et les pratiques de connaissance est loin d'être terminé.

De par mon expérience dans le domaine de l'enseignement des langues et de la recherche sur la migration forcée, j'ai longtemps lutté pour savoir comment communiquer aux autres mes expériences partagées avec les migrants forcés dans mon parcours de recherche. Est-il possible de communiquer avec des participants réfugiés dans le cadre d'un travail de recherche (qui ne sont pas eux-mêmes des universitaires) ? L'égalité des voix est-elle possible dans la communication sur la recherche lorsque des dynamiques de pouvoir profondément inégales existent ?

L'année dernière, j'ai travaillé à la publication d'un numéro spécial de *Displaced Voices : A Journal of Archives, Migration and Cultural Heritage*, intitulé « In Their Own Voices »². Ce numéro spécial a été conçu pour rassembler les voix de leaders féminines migrantes forcées à Kuala Lumpur, qui sont devenues mes co-auteurs³, et pour les présenter comme les actrices qui communiquent leurs savoirs par le biais de la coécriture. J'ai découvert, cependant, que la coécriture est chargée de questions relatives au pouvoir, à la pratique et au savoir.

Des temps difficiles

Notre premier défi a été de trouver un espace de publication « sûr ». Nous avons constaté que les processus de publication dans les journaux liés aux réfugiés ou les magazines en ligne étaient décourageants. Nous avons trouvé peu de dispositifs intégrés pour soutenir les écrivains débutants issus de milieux vulnérables, et ces dispositifs ne permettaient pas d'engager la discussion sur les pratiques de coécriture

entre les chercheurs et les participants. Nous en sommes venues à considérer le processus de publication comme un obstacle à la coécriture avec les leaders réfugiées. Il empêchait le développement collectif d'idées. Une réimagination du processus habituel (soumission du concept, première version, révision avec commentaires, versions finales et corrections) était nécessaire. Le deuxième défi résidait dans l'expérience d'écriture et la culture numérique des co-auteurs. Il est apparu clairement que le stress lié au respect des délais de publication et à la production de soumissions sans mentorat ni formation à la rédaction réduisait nos possibilités de réussir notre projet de coécriture. Les co-auteurs avaient besoin de processus flexibles, basés sur le dialogue, pour améliorer leurs compétences en matière d'écriture.

Le Living Refugee Archive et la revue *Displaced Voices*, nouvellement créée, ont offert la flexibilité nécessaire. Cela étant, les personnes impliquées dans le projet étaient réparties dans le monde entier et nous avons travaillé pendant la pandémie. Au total, entre la première rencontre avec les femmes et la publication, sept mois se sont écoulés. Un temps important a été consacré au travail sur les compétences rédactionnelles des co-auteurs, qui ont demandé des conseils individuels en fonction de leurs compétences rédactionnelles, de leurs connaissances et de leur situation individuelle. La plupart d'entre elles étaient très compétentes à l'oral et avaient effectué des présentations lors de nombreuses conférences dans le cadre de l'ONU, d'ONG ou d'universités, mais leurs capacités d'écriture se limitaient à la production d'un certain type de texte, comme l'élaboration de documents destinés aux ONG afin d'obtenir des financements, l'écriture de messages sur les réseaux sociaux ou la rédaction de courts articles d'actualité. Écrire des textes plus longs ou des articles scientifiques constituait une nouvelle expérience. La plupart d'entre elles n'étaient pas familières avec ce format (introduction, développement, conclusion) ou des pratiques de base de



Sharifah Shakirah, fondatrice et directrice du Réseau de développement des femmes rohingyas (Rohingya Women Development Network, RWDN). (Crédit photo : Amin Kamrani)

division d'un texte en paragraphes. Il s'agit de compétences rédactionnelles que beaucoup de ceux qui ont été formés dans les établissements d'enseignement occidentaux considèrent comme évidentes. Ce qui n'est souvent pas reconnu, c'est le privilège de communication qu'accorde un tel accès à la pratique de l'écriture. Il s'agit d'un moyen supplémentaire par lequel le monde universitaire met l'accent sur le savoir occidental au détriment des voix et des connaissances des communautés privées de droits.

Créer une pratique de coécriture

La revue *Displaced Voices* nous a permis de créer notre propre échéancier et nos propres processus tout en respectant les normes de la revue. Nous avons convenu de laisser de côté les références, par exemple, pour permettre des formes d'expression plus libres et rassembler les voix et les styles d'écriture des co-auteurs. Nous avons créé un processus itératif (brainstorming, formation à l'écriture, écriture, coécriture, révision et retour d'information par les pairs) pour soutenir le dialogue et la réflexivité. La différenciation des processus pour les co-auteurs en fonction de leur niveau d'écriture individuel a également nécessité de réserver du temps pour des sessions Skype individuelles, de créer des chats individuels

et de groupe sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un système de commentaires entre pairs.

Finalement, j'ai adopté une pédagogie Reflect⁴, un processus participatif qui favorise la réflexivité et la co-action et met les voix des apprenants au centre. La flexibilité, les apports créatifs et le caractère informel du côté de l'éditeur ont été essentiels pour permettre aux co-auteurs de produire leur travail. Cependant, toutes les co-auteurs en sont venues à considérer mon rôle comme celui d'une enseignante en techniques d'écriture plutôt que comme celui d'une co-auteur. Nous avons tenté de compenser ce problème en utilisant leurs idées ou les textes qu'elles avaient déjà produits comme points de départ pour discuter de stratégies d'amélioration des structures linguistiques, indépendamment des discussions sur le contenu. Malgré cela, des questions ont continué à se poser sur la manière dont nous pouvions produire des contenus sur une base véritablement égale.

Une autre pratique que nous avons mise en place est un système de retours entre co-auteurs pour augmenter leur confiance et le dialogue entre elles. Nous avons constaté que ce processus était bien plus efficace, moins intimidant et plus émancipateur qu'un processus de révision par les pairs avec des experts et d'autres chercheurs. La vérification

finale des productions textuelles a impliqué certains aspects du partage de leurs articles avec d'autres chercheurs et l'éditeur de la revue.

Le résultat d'apprentissage pratique le plus important a été de créer un espace pour moduler mon propre rôle et l'adapter aux besoins des co-auteurs, tout en plaçant toujours leurs voix au premier plan au sein des articles⁵. Il m'arrivait de les mettre au défi de repenser, de réimaginer et de se réengager dans leur propre histoire, au-delà de l'habituel « récit de réfugié » qu'elles font pour parler de leur expérience. Cependant, malgré certaines des réussites de ces façons de procéder, nos relations initiales de chercheuse/participante/cochercheuse n'ont pas évolué vers le partenariat d'écriture équitable que nous avions envisagé. Au contraire, les éléments d'enseignement ont éclipsé le rôle que je voulais jouer en tant que co-auteurice.

Rééquilibrer le pouvoir et les voix

L'édition n'est pas, par nature, inclusive. Les normes et l'expertise en matière d'écriture et le processus de publication peuvent constituer des obstacles qui privilégient les modalités d'écriture occidentales par rapport aux voix exprimant des expériences vécues. Mon expérience de travail sur ce projet a montré qu'une attitude flexible et la volonté d'engager la conversation avec les contributeurs ou contributrices peuvent créer un espace favorable à une meilleure intégration de ces voix. Il est possible d'adopter des pratiques de publication plus inclusives et équitables qui fournissent une plateforme aux savoirs et aux voix des migrants forcés, en expérimentant de nouveaux rôles et en considérant les participants à l'étude comme des co-auteurs dans la communication en matière de recherche. Toutefois, des préoccupations et des défis subsistent.

Dans le cadre des normes attendues dans le discours universitaire, les co-auteurs potentiels issus de milieux vulnérables peuvent ne pas disposer des compétences précises requises et de la confiance nécessaire pour avoir accès à des possibilités d'expression de leurs réalités. La coécriture avec des personnes ayant à l'origine un rôle de chercheur peut créer des opportunités ; cependant, si le chercheur a une plus grande capacité à imiter les formes d'écriture acceptées, il peut finalement dominer les voix de ses co-auteurs.

L'utilisation d'une approche pédagogique au lieu de se concentrer uniquement sur la communication de la recherche était inattendue. Bien que les co-auteurices aient

déclaré que cet apprentissage constituait une motivation importante pour elles, il a suscité des questionnements autour du pouvoir et de la positionalité. Impliquer des participantes dans ma recherche a eu pour conséquence qu'elles ont d'emblée été enclines à me considérer comme « plus savante », même si l'approche participative mettait l'accent sur leurs connaissances. La tentative d'atténuer ce problème par le biais de nos pratiques de coécriture n'a pas permis d'éliminer complètement ce déséquilibre, qui est toujours présent sous une forme ou une autre dans tous les articles.

En tant que chercheuse en début de carrière, j'admets que j'hésite à me réengager dans cette forme de coécriture. Les éditeurs qui sont prêts à offrir cette flexibilité ne sont pas forcément considérés comme des revues à fort impact. Cela peut signifier que ces contributions ne sont pas nécessairement valorisées par les institutions universitaires. De même, la qualité de co-auteur en soi ne reflète pas nécessairement les processus profonds dans lesquels les co-auteurices et moi-même nous sommes engagées pour produire ces articles. Une grande partie de notre travail de collaboration en matière de savoirs n'a pas été rendue visible. Je me suis parfois demandé si ces efforts étaient utiles pour moi ou pour les co-auteurices.

La publication inclusive et la coécriture nécessitent encore un soutien structurel, de l'innovation et une volonté accrue de la part des chercheurs et des éditeurs. Il semble qu'il y ait un désir croissant de rendre les espaces de publication plus inclusifs pour les voix des migrants forcés. Toutefois, une discussion s'impose sur la manière de déterminer les meilleures pratiques et sur la question de savoir si l'adhésion aux normes d'écriture est toujours souhaitable compte tenu des hiérarchies inhérentes qu'elle crée. Les institutions académiques qui sont ouvertes d'esprit et qui accordent une grande importance à la coécriture (plutôt que de se concentrer sur les revues à fort impact et leurs exigences plus strictes) peuvent également offrir d'autres opportunités, bien que cela ne réponde pas à la question de savoir comment impliquer les praticiens. La coécriture en tant que pratique est actuellement chargée de multiples questionnements. Espérons que ces questions nous poussent à réimaginer la manière dont nous communiquons à propos de la recherche et travaillons avec les migrants forcés en tant qu'acteurs capables d'exprimer leurs réalités vécues et leurs savoirs cachés.

Kirandeep Kaur

kksumman@gmail.com @kkaurwrites

Chercheuse doctorante en droit et développement, université de Tilburg

1. Je me suis inspirée de plusieurs plateformes qui présentent des récits de réfugiés, comme Refugee Tales, Exiled Writers Ink, The Archipelago et ArabLit. Ces projets, ainsi que d'autres, remettent en question les hypothèses concernant le savoir, la narration et le pouvoir en ouvrant des espaces voués à mettre en avant les expériences des migrants forcés.

2. Revue créée par le Living Refugee Archive de l'université d'East London. Numéro spécial sur : bit.ly/displaced-voices-journal

3. Naima Ismail, Syedah Husain, Sharifah Shakirah (traduisant Syedah Husain), Parisa Ally et Arifa Sultana représentent les voix des communautés somalienne, afghane et rohingya.

4. J'ai suivi la formation Reflect pour ESOL lorsque j'enseignais à des femmes issues de contextes d'asile. bit.ly/reflect-esol-resource-pack

5. Dans le numéro spécial, vous verrez mon nom figurer aux côtés des co-auteurs, mais avec des rôles différents – co-auteurice ou éditrice – en fonction du rôle principal que j'ai joué dans chaque article.

Universitaires syriens déplacés : des voix non entendues dans le monde académique

Ahmad Akkad

Un soutien à plusieurs niveaux est nécessaire pour permettre aux universitaires déplacés de participer au monde académique et d'être entendus en tant que chercheurs à part entière – et pas seulement en tant qu'universitaires déplacés.

La Syrie a connu un conflit de près de onze ans, qui a entraîné le déplacement de 6,8 millions de personnes. Cette situation a généré une énorme quantité de recherche – et de financement à cet effet – à propos de presque tous les aspects de l'existence de ces personnes déplacées. Il est cependant un domaine qui n'a reçu que peu d'attention : celui de l'expérience des universitaires syriens déplacés dans le reste du monde. Par ailleurs, si les différentes facettes de l'existence des réfugiés syriens font effectivement l'objet de travaux de recherche, ces travaux ne sont pas nécessairement menés par ou avec les personnes les mieux placées pour comprendre leurs difficultés.

Les récits partagés par des universitaires syriens déplacés en Europe et au Moyen-Orient illustrent comment leur position subalterne dans les pays d'accueil influence leur participation et leur voix dans le monde académique et au-delà. Cet article s'appuie sur des entretiens biographiques approfondis menés entre octobre 2021 et janvier 2022 avec quatre universitaires syriens déplacés et établis dans des contextes différents.

L'université en exil

Les universitaires syriens déplacés ont rapporté plusieurs récits de marginalisation et de mise à l'écart vis-à-vis des communautés académiques. Plusieurs ont évoqué la non-reconnaissance de leurs compétences et de leur expérience (comme on l'observe régulièrement avec les populations déplacées), mais aussi, ce qui est

plus douloureux, la sous-estimation de leur niveau de qualification. De manière générale, ils ont le sentiment d'être considérés comme moins qualifiés que les « universitaires locaux » dans les pays d'accueil, ce qui leur vaut des postes et des statuts inférieurs à ceux qu'ils auraient dans leur pays d'origine. Amina, installée en Allemagne, raconte que sa candidature y est systématiquement rejetée en dépit de ses qualifications de professeure d'université très expérimentée en Syrie : « Psychologiquement, c'est très dur, car, quel que soit le poste auquel je postule, qu'il corresponde ou non à mes qualifications, je ne récolte que des refus... »

D'autres parlent de leur exclusion des communautés académiques, due à leur non-connaissance de la langue d'usage - ce qui n'est pas sans relation avec d'autres formes de discrimination raciale. Adam, établi en Turquie, explique : « Ici, on se fait régulièrement apostropher en ces termes : "Toi, l'étranger !" Même maintenant, alors que je possède la citoyenneté turque. Cela me blesse. J'ai toujours été respecté par mes étudiants et mes collègues ; aujourd'hui, ce n'est plus le cas. » De même, Sami raconte qu'il n'a pas pu publier son manuscrit en Turquie en raison de l'obligation d'utiliser l'anglais pour diffuser ses recherches : « La principale raison pour laquelle je n'ai pas soumis de publications ni été publié est mon anglais qui n'est pas parfait, et il en va de même pour la majorité des universitaires syriens. » La langue dominante des publications étant l'anglais, les universitaires syriens déplacés peuvent se voir

refuser la possibilité de diffuser leurs recherches, à moins qu'ils ne bénéficient d'un temps et d'un soutien dédiés à l'apprentissage de cette langue.

Les universitaires syriens déplacés ont également mis en lumière des expériences d'aliénation et de mise à l'écart sur les plans de la production et de la diffusion des connaissances. Ils ont évoqué la manière dont les théories dominantes et les connaissances produites dans les pays du Nord semblent être la norme et bénéficient d'une plus grande attention dans le monde universitaire que les connaissances produites dans le contexte syrien. Bazikh vit en France. Voici ce qu'il en dit : « Tous les articles que j'ai publiés jusqu'à présent ont été acceptés par des revues universitaires en Syrie. En revanche, les revues internationales auxquelles je les ai envoyés n'ont pas apprécié le contenu ni la qualité de mon travail. » Malheureusement, les périodiques locaux ou de l'hémisphère sud ont inévitablement un lectorat beaucoup plus restreint.

Les défis actuels auxquels sont confrontés les universitaires déplacés dans le monde, y compris les Syriens, découlent de divers facteurs, notamment l'interruption de leur carrière universitaire, l'absence de reconnaissance de leurs qualifications et de leurs diplômes, la déqualification, le stress psychologique, les difficultés d'adaptation à une nouvelle société, les possibilités limitées d'emploi et les faibles rémunérations, les barrières linguistiques, les obstacles bureaucratiques et l'exclusion de la communauté universitaire. Amina, comparant son emploi précaire non universitaire à son poste antérieur de professeure d'université en Syrie, explique : « C'est un travail très précaire qui ne me procure aucune sécurité. [...] En même temps, c'est la seule possibilité que j'aie pour gagner un peu d'argent. » Sami décrit les difficultés découlant des politiques relatives aux réfugiés et aux ressortissants étrangers : « Comme il n'y a pas d'équivalence des diplômes, ici, en Turquie, de nombreux universitaires syriens déplacés ne font pas de recherche, ou bien ils ne font qu'enseigner, ce qui peut influencer défavorablement leurs capacités professionnelles au fil du temps. » À cela s'ajoute que les universitaires syriens déplacés occupent des positions précaires en raison de deux problèmes majeurs : l'impossibilité de circuler librement et le manque de financement et de soutien.

L'impossibilité de circuler librement

L'impossibilité de se déplacer librement est un inconvénient de taille pour les universitaires

syriens déplacés, car elle interfère avec leurs perspectives et besoins de développement, tandis que les autres universitaires jouissent généralement d'une liberté de voyager bien plus grande. Les politiques gouvernementales sur la mobilité des personnes déplacées sont une préoccupation majeure pour les universitaires syriens déplacés ; leur capacité à participer à des conférences et à d'autres événements académiques dépend généralement de l'octroi d'un visa, qui peut être difficile à obtenir. Certains pays, comme le Qatar et les Émirats arabes unis, n'autorisent tout simplement pas l'entrée aux personnes portant l'étiquette « réfugié(e) ». Il convient de rappeler que la possibilité pour des universitaires de décrocher des postes académiques ou une promotion, ou d'obtenir une reconnaissance dans leur domaine, passe par la participation à des conférences internationales et au réseautage lors de conférences et d'événements – le prestige académique est à ce prix. Les universitaires déplacés peuvent ne pas pouvoir mentionner ce type d'activités dans leur curriculum, ce qui les désavantage pour l'obtention de postes universitaires permanents. De nos jours, en raison de la pandémie de COVID-19, le passage aux événements en ligne a facilité la participation à différents événements et activités, et fourni par conséquent un environnement inclusif pour la participation. Toutefois, nul ne sait combien de temps cette situation durera. Par conséquent, les personnes qui s'engagent à soutenir les universitaires déplacés devraient prévoir d'inclure systématiquement des possibilités de participation en ligne.

De plus, certaines activités et certains projets académiques nécessitent des séjours plus longs dans un autre pays (dans le cas, par exemple, d'un poste postdoctoral ou de la participation à un projet de recherche limité dans le temps), ce qui peut s'avérer difficile, voire risqué pour des universitaires syriens déplacés. En effet, ces derniers peuvent devoir renoncer à leur droit de résidence et à d'autres avantages dans leur pays d'accueil s'ils dépassent un nombre donné de jours à l'étranger. Bazikh explique qu'obtenir la citoyenneté française lui permettrait de saisir des opportunités académiques sans devoir se préoccuper de questions de résidence et de mobilité : « J'attends toujours d'obtenir la nationalité française pour pouvoir me déplacer librement dans différents pays. Aujourd'hui, mon passeport [syrien] ne me mène littéralement nulle part ! »

Financement et soutien

La précarité des débouchés dans le milieu académique, y compris dans le cas des contrats à court terme et faiblement rémunérés, est particulièrement préjudiciable à la carrière des universitaires déplacés pour trois raisons principales. Tout d'abord, de nombreux universitaires syriens déplacés le sont avec leur famille et constituent le seul ou le principal soutien de famille. Le fait de n'obtenir que des contrats à court terme peut s'avérer financièrement insuffisant et insécurisant, tant sur le plan personnel que professionnel. Deuxièmement, leur situation financière est moins sûre que celle des universitaires locaux, qui sont potentiellement mieux établis financièrement ou plus à même d'accéder à des ressources qui ne sont pas accessibles aux universitaires déplacés. Leur situation est également moins sûre qu'avant leur déplacement, car ils sont nombreux à quitter la Syrie sans économies et à devoir faire face à des dépenses considérables pendant leur voyage. Cela sans compter que les chercheurs universitaires en général se plaignent volontiers du fait que leur activité n'est possible que si l'on a un partenaire qui gagne plus, que l'on est jeune et sans personne à charge, ou que l'on dispose d'un peu d'argent familial. Troisièmement, accepter des postes temporaires oblige les universitaires syriens déplacés à consacrer un temps précieux à la recherche de nouvelles perspectives, ce qui peut avoir un impact sur leur productivité. Bien que cela concerne aussi nombre de leurs homologues non déplacés, les universitaires syriens déplacés (et en particulier ceux qui sont plus âgés) ont besoin de plus de temps pour compenser les années d'interruption de leur carrière – à l'instar de tous les universitaires déplacés en raison de conflits de longue durée. Bazikh raconte : « J'ai dû repartir de zéro, comme si j'avais de nouveau vingt ans. Mes perspectives d'avenir restent incertaines. Je ne pense pas que j'aurai une pension de retraite comme les autres [universitaires locaux] ici, donc je ne crois pas que, plus tard, je serai davantage en sécurité... »

Le financement des universitaires déplacés, notamment des Syriens, est souvent axé sur des emplois ou des projets particuliers qui tournent autour de problématiques humanitaires ou liées au déplacement. Le raisonnement selon lequel toutes les personnes déplacées veulent faire de la recherche sur la politique ou les implications de leur déplacement semble être à l'origine de cette situation. Ainsi, certains universitaires

syriens déplacés ont signalé qu'ils n'obtenaient pas de financement pour d'autres domaines d'études, par exemple la physique ou la chimie.

Des ONG telles que le Council for At-Risk Academics (CARA) et l'Institute of International Education (IIE) proposent différentes perspectives ainsi que des bourses de recherche pour les universitaires déplacés dans différentes parties du monde. Cependant, il faut noter que la plupart de ces opportunités sont temporaires.

Les universitaires déplacés ont également besoin de soutien pour manœuvrer avec succès dans des systèmes d'enseignement supérieur qui ne leur sont pas familiers. De nombreux universitaires syriens déplacés ont des lacunes dans leur CV en raison du manque de financement, de formation ou de soutien nécessaire à l'évolution de leur profil académique, à la fois en Syrie et en exil. Bazikh poursuit : « Nous, universitaires déplacés, sommes mal préparés à entrer en concurrence avec les universitaires locaux. » Par ailleurs, l'orientation professionnelle des universitaires se fait souvent de manière informelle ou pendant les programmes de doctorat, difficiles d'accès pour les universitaires déplacés, ce qui entrave donc leurs possibilités de promotion et de réussite. Hassan, dont les travaux ont précédemment bénéficié d'un financement par une ONG au Royaume-Uni, indique : « Je n'avais pas les bonnes connaissances sur la manière de produire des publications avec d'autres chercheurs à l'université. Je me sens toujours comme un intrus qui attend d'être invité. »

Conclusion

Un soutien multiforme est nécessaire dans de nombreux domaines pour faciliter l'intégration des universitaires déplacés dans le milieu académique. Ceux-ci devraient être accueillis non seulement parce que leur expérience vécue est précieuse pour la recherche, mais aussi parce qu'ils apportent aux autres communautés intellectuelles une manne de connaissances et d'expertise alternatives qui ne sont pas nécessairement eurocentriques ou de nature occidentale ni liées au déplacement et à l'humanitarisme.

Les institutions académiques, les ONG qui aident les universitaires déplacés et même les universitaires en tant qu'individus peuvent agir comme une force habilitante pour offrir un soutien aux universitaires déplacés et les aider à se développer. Des programmes de soutien ou de mentorat efficaces pourraient être créés et

étendus, à l'exemple de ceux développés par le Kaldor Centre for International Refugee Law ou par CARA. Ces acteurs offrent des programmes de mentorat durables pour les universitaires déplacés, lesquels peuvent eux-mêmes devenir de futurs mentors pour les prochaines générations d'universitaires. De tels programmes peuvent apporter un soutien considérable

aux universitaires déplacés, tant sur le plan professionnel que personnel, et leur apprendre les compétences nécessaires pour progresser.

Ahmad Akkad

a.akkad@warwick.ac.uk @AhmadAkkad_

Chercheur doctorant, département de l'éducation, université de Warwick

Exclusion de la discussion : réflexions de réfugiés afghans

Asma Rabi, Noor Ullah et Rebecca Daltry

Alors que les voix des réfugiés sont de plus en plus valorisées dans la recherche et l'élaboration des politiques, les réfugiés afghans continuent de se heurter à des obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder et de participer à ces discussions. Leurs observations permettent de formuler des recommandations sur la manière d'accroître l'inclusion pour éclairer le processus décisionnel.

Accroître la diversité et l'inclusion dans les discussions mondiales sur la migration forcée constitue un défi largement reconnu. La recherche et l'élaboration des politiques tendent à être dominées par des acteurs qui viennent rarement des populations les plus directement touchées par ces processus ou qui représentent leurs voix. Il existe cependant un appel croissant à reconnaître la valeur de l'inclusion et de la représentation.

C'est un fait admis : la participation des réfugiés en qualité de co-chercheurs constitue un moyen potentiellement important d'accroître le sentiment d'appropriation et de responsabilité des réfugiés, de renforcer leurs compétences et leurs capacités, de permettre une réflexion critique sur les processus de recherche et de maximiser la participation locale¹. Il en a résulté des appels à l'élaboration de moyens permettant de partager les connaissances universitaires d Sud globale² et de démystifier les préjugés classiquement répandus selon lesquels ces recherches sont de moindre qualité³. Dans les sphères politiques, on a observé des mouvements visant à refléter la participation des réfugiés dans les processus décisionnels internationaux, comme la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants de 2016 et le Pacte mondial sur les réfugiés de 2018.

Deux des auteurs de cet article sont des réfugiés afghans ; nous avons fait l'expérience directe, avec nos pairs, du défi de faire entendre nos voix dans la recherche et l'élaboration des politiques. Nous sommes nés au Pakistan en tant que réfugiés, dans des familles qui ont

quitté l'Afghanistan à la recherche d'une plus grande sécurité et d'une vie meilleure pour nous. N'ayant pas ménagé nos efforts pour poursuivre nos études et travaillant aujourd'hui comme chercheuses professionnelles, nous nous sommes engagés à être une voix pour notre communauté, souvent sans voix et sous-représentée. En 2022, 2,6 millions de réfugiés afghans sont dispersés dans le monde, auxquels s'ajoutent 3,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et ces chiffres ne devraient qu'augmenter. Cet article s'enracine dans les voix de nos pairs : nous exposons des exemples vécus des barrières auxquelles sont confrontés à plusieurs niveaux les réfugiés afghans dans ce domaine et avançons des propositions pour accroître la diversité dans la discussion.

Les défis à relever pour participer à la discussion

1. Obstacles à l'éducation

On considère souvent que l'éducation fournit les compétences fondamentales nécessaires pour participer à la recherche et à l'élaboration des politiques. La fréquentation d'un établissement d'enseignement supérieur et les références académiques sont régulièrement citées comme des conditions préalables pour postuler à de nombreuses offres d'emploi. Or, l'accès à l'enseignement supérieur est un défi majeur pour les jeunes réfugiés. En 2020, seuls 5 % des réfugiés dans le monde étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, contre un taux de scolarisation de 39 % chez les non-réfugiés⁵.

Les réfugiés afghans considèrent cette difficulté d'accès à l'enseignement supérieur comme un problème fondamental. Le coût des frais d'inscription à l'université est un obstacle majeur à l'accès à l'éducation, alors que de nombreuses familles de réfugiés connaissent des difficultés économiques et que les jeunes doivent trouver un emploi pour soutenir les revenus du ménage. En outre, en 2017, on estimait que 600 000 à un million de réfugiés afghans au Pakistan étaient sans papiers et se trouvaient donc dans l'impossibilité d'accéder à l'enseignement supérieur. Cette situation contribue à son tour au manque de perspectives d'emploi, de sécurité économique et donc de possibilités éducatives pour la génération suivante.

2. Cultures hostiles à la recherche locale

Même avec un diplôme de premier cycle ou une maîtrise, l'accès au secteur de la recherche ou de la politique est entravé par le manque de possibilités d'emploi au Pakistan. Non seulement les organismes de recherche sont peu nombreux, mais les exigences en matière de visa et de permis constituent un obstacle majeur pour les réfugiés. Nous avons également remarqué une hiérarchie claire au sein des universités pakistanaïses dans le domaine de la recherche, ce qui rend difficile l'établissement de notre position en tant que chercheurs. Les directeurs de recherche agissent souvent comme des « gardiens du temple », déterminant ce qui peut ou ne peut pas être publié et imposant leur propre point de vue dans les articles. Cela peut avoir pour conséquence de réduire au silence les perspectives des réfugiés dans le milieu universitaire.

Bien qu'il soit titulaire d'une maîtrise avec mention en science des données décernée par une université pakistanaïse, Bilal (26 ans) a relevé un manque évident d'opportunités d'emploi en tant que chercheur, et a été confronté à deux défis clés. Tout d'abord, les communautés locales de réfugiés accordent peu d'importance à la recherche. Cela est souvent dû au fait que les réfugiés ont une compréhension limitée de ce que la recherche peut accomplir et ne la considèrent donc pas comme une priorité. Deuxièmement, il arrive que les communautés d'accueil considèrent les chercheurs réfugiés comme une menace potentielle pour les moyens de subsistance locaux, ce qui accroît la concurrence pour les postes de recherche et peut donner lieu à des préjugés dans les processus de candidature.

Ce silence est encore aggravé par l'instabilité ressentie par les communautés de réfugiés.

En raison de la nature du statut civique d'un réfugié, le risque personnel couru en entrant dans des discussions politiques ou controversées sur la migration forcée a pour résultat que les réfugiés peuvent autocensurer leur travail. Cette situation, combinée à l'absence de mentors ou de systèmes de soutien à l'université, a pour résultat que les réfugiés ne se sentent pas encouragés à faire de la recherche un choix de carrière.

Nabi (33 ans) a fui l'Afghanistan dans les années 1990. Il travaille actuellement comme journaliste et rédige des articles de recherche pour une agence de presse locale. Il aime écrire en raison du pouvoir et de l'importance qu'il attribue au partage des récits dans les médias. Malgré cela, il est très conscient de la nature censurée de ce qu'il peut publier en tant que réfugié. Il a fait l'objet de menaces personnelles lorsqu'il menait des recherches sur certains sujets et a déploré un manque de soutien, même au sein de ses pairs.

3. Difficultés d'accès aux plateformes mondiales

D'après notre expérience, il existe peu d'occasions pour les réfugiés de se faire entendre dans les discussions menées à l'échelle internationale à propos de la recherche et des politiques. Malgré les professions de foi entendues ces dix dernières années en faveur de la participation des réfugiés aux organismes et réseaux internationaux, un certain nombre d'obstacles subsistent. Le coût élevé de la participation aux conférences internationales ou le manque de financement approprié en sont des exemples. De même, les restrictions de voyage imposées aux réfugiés peuvent empêcher l'accès à ces événements. Fixer des exigences minimales pour la participation des réfugiés ne permet donc pas de surmonter tous les obstacles. Des mesures ciblées, telles que la suppression des restrictions de voyage ou l'amélioration des possibilités d'éducation et d'emploi, donneraient aux réfugiés plus d'autonomie pour participer et contribuer aux plateformes internationales.

En tant que journaliste et chercheuse désireuse de faire entendre la voix des réfugiés, Arya (24 ans) était ravie d'avoir été invitée à prendre la parole lors d'une conférence internationale sur l'éducation. Toutefois, sa participation a été empêchée par les restrictions de voyage qui lui ont été imposées en tant que réfugiée. Dans la plupart des pays, les réfugiés enregistrés reçoivent le titre de voyage de la Convention de Genève au lieu d'un passeport. À cette occasion, cependant, le titre de voyage n'a pas été accordé, malgré une

lettre officielle de confirmation de l'organisme international organisant la conférence.

4. Une discrimination généralisée

Si certains défis se posent soit au niveau local, soit au niveau mondial, la discrimination est un obstacle auquel nous sommes confrontés à tous les niveaux. Dans le monde entier, les stéréotypes sur les réfugiés contribuent à entretenir des attitudes négatives. Que ce soit dans les médias, le discours politique ou la recherche elle-même, les réfugiés sont fréquemment présentés comme vulnérables et dépendants, et comme constituant une menace potentielle pour les communautés d'accueil. Cet état de fait peut influencer l'intégration et l'inclusion. Les réfugiés afghans sont souvent la cible de critiques et de préjugés de la part des communautés d'accueil au Pakistan. Cela peut entraîner des répercussions sur les opportunités d'emploi et sur l'accès à certaines plateformes, tant dans les domaines de la recherche et de la politique qu'au-delà.

Un deuxième problème concerne les barrières linguistiques. Il est bien connu que le secteur de la publication d'articles scientifiques est dominé par le Nord, et on estime qu'un chercheur non anglophone rédige environ 60 % de ses contributions à des revues en anglais⁶. Bien que les réfugiés soient souvent multilingues, la langue peut encore constituer un obstacle majeur pour accéder et contribuer aux débats dans la sphère scientifique.

Khalil (27 ans) cite la discrimination comme un obstacle majeur à sa carrière de chercheur indépendant au Pakistan. Il estime que son droit de voyager et de travailler librement a été restreint par les membres de la communauté d'accueil et qu'il est victime de discrimination en raison de son statut de réfugié, l'accès à certaines plateformes et à certaines opportunités de recherche lui étant refusé. Néanmoins, il continue à considérer la recherche comme un moyen de changer ces attitudes et de construire une société meilleure.

Comment apporter de la diversité dans les discussions ?

Les réfugiés afghans – et, avec eux, les nombreux autres millions de personnes déplacées dans le monde – doivent pouvoir accéder aux plateformes pertinentes permettant d'influencer la recherche et l'élaboration des politiques lorsqu'elles concernent nos communautés. À cet effet, des mesures doivent être appliquées pour accroître l'inclusion dans ces débats. Si nous reconnaissons que notre liste de recommandations n'est pas

exhaustive, elle n'en est pas moins importante : elle est ancrée dans l'expérience des chercheurs qui ont été exclus de la discussion dans le passé, plutôt que dans celle des chercheurs « établis ».

Donner la priorité à l'éducation des

réfugiés : L'expérience de nombreux réfugiés afghans montre que le manque d'accès à l'éducation (en raison du coût ainsi que du manque de références et de documents de régularisation du statut civique) constitue un obstacle majeur à la participation aux domaines de la recherche et de l'élaboration des politiques. Accroître l'accès à l'éducation pour les réfugiés, et en particulier l'accès à l'enseignement supérieur, est donc une priorité.

Mettre en place des initiatives de sensibilisation pour stimuler l'engagement dans la recherche :

Nous avons remarqué que les communautés locales de réfugiés tendent à considérer la recherche comme peu importante, ce qui ne fait qu'aggraver le manque de représentation des réfugiés dans les discussions à l'échelle mondiale. Un partage accru de l'information et l'organisation d'ateliers communautaires pourraient constituer un point de départ pour accroître la sensibilisation aux résultats de la recherche et favoriser l'envie de participer à la recherche et à l'élaboration des politiques. Faciliter le dialogue constructif entre les communautés de réfugiés et d'accueil : Les divisions et préjugés importants qui existent entre les communautés de réfugiés et d'accueil dans la société pakistanaise au sens large, aggravés par la crise économique du Pakistan, contribuent à l'exclusion des voix des réfugiés dans le secteur de la recherche. Chercher par tous les moyens à instaurer un dialogue constructif pourrait contribuer à résoudre ce problème et à encourager la collaboration entre les communautés de réfugiés et d'accueil.

Mettre en œuvre des méthodologies de

recherche participative : Offrir aux réfugiés des possibilités de participer activement en tant que co-chercheurs pourrait non seulement leur ouvrir des perspectives d'emploi, mais aussi leur permettre de partager des idées pertinentes et d'affiner les méthodologies de recherche de la manière la plus appropriée à leur contexte.

Reconnaître la double valeur de l'élimination des barrières linguistiques dans la recherche :

Nous nous réjouissons des efforts croissants

déployés pour diversifier la publication scientifique. Un plus grand choix de langues et de moyens de publication permettra probablement à davantage de voix de réfugiés de se faire entendre dans la recherche. La diffusion de ces recherches est également importante ; la monétisation des publications ainsi que la publication dans une diversité de langues accessibles permettraient de renforcer l'engagement des réfugiés dans ce domaine.

Combiner les critères de participation des réfugiés avec un soutien pratique pour les appliquer : Certaines déclarations ont été faites pour accroître la participation des réfugiés aux réseaux internationaux, mais certains obstacles (notamment les restrictions de voyage) limitent le succès de la mise en œuvre de ces normes. Une double approche est nécessaire.

Favoriser les réseaux de collaboration et de contribution des réfugiés : Les réfugiés ne parlent pas d'une seule voix. Nous représentons un groupe diversifié de perspectives et d'expériences. La création de réseaux mondiaux permettant aux réfugiés de communiquer entre eux pourrait offrir une plateforme leur permettant non seulement de contribuer à la discussion, mais aussi de la mener.

Asma Rabi

a.rabi@jigsawconsult.com @AsmaRabii

Assistante de recherche

Noor Ullah

n.ullah@jigsawconsult.com @noor_ahmadzai10

Assistant de recherche

Rebecca Daltry

r.daltry@jigsawconsult.com @beckydaltry

Chercheuse

Jigsaw Consult

1. Horst C. (2007), « Doing Research with Refugees: Issues and Guidelines », *Journal of Refugee Studies*, vol. 20, n° 4, pp. 673-674. bit.ly/research-issues-guidelines
2. Collyer F.M. (2016), « Global patterns in the publishing of academic knowledge: Global North, global South », *Current Sociology*, vol. 66, n° 1, pp. 56-73. bit.ly/global-patterns-publishing
3. McLean R. (2018), *Pourquoi soutenir la recherche dans les pays du Sud ?*, CRDI. bit.ly/recherche-Sud
4. Harley T. et Hobbs H. (2020), « The Meaningful Participation of Refugees in Decision-Making Processes: Questions of Law and Policy », *International Journal of Refugee Law*, vol. 32, n° 2, pp. 200-226. bit.ly/participation-law-policy
5. HCR (2020). bit.ly/enseignement-supérieur
6. Stockemer D. et Wigginton M.J. (2019), « Publishing in English or another language: An inclusive study of scholar's language publication preferences in the natural, social and interdisciplinary sciences », *Scientometrics*, n° 118, pp. 645-652. bit.ly/language-preferences

Quand les personnes déplacées mènent la recherche : l'expérience de l'Afrique de l'Est

Abis Getachew, Mary Gitahi, Uwezo Ramazani et Andhira Yousif

Quatre chercheurs déplacés menant une étude sur les organisations dirigées par des réfugiés en Afrique de l'Est débattent des avantages et des défis associés au fait d'être un chercheur « initié ».

Les chercheurs réfugiés sont généralement inclus dans les projets de recherche en tant qu'assistants et collecteurs de données plutôt qu'en tant que chercheurs principaux ou responsables. Cela peut conduire à une exploitation et à des déséquilibres de pouvoir entre chercheurs initiés et leurs homologues « outsiders » dans les projets de recherche particuliers et dans le domaine de la recherche sur la migration forcée.

Nous utilisons le terme « chercheur initié » pour désigner tout chercheur ayant une expérience vécue du déplacement, notamment les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées internes, les apatrides

et d'autres groupes qui ont été déplacés de force ou vivent en exil, qu'ils soient toujours déplacés ou qu'ils se soient réinstallés. Nous utilisons l'expression « chercheur outsider » pour désigner un chercheur qui n'a pas d'expérience vécue du déplacement – que l'université ou l'institution de recherche qui l'emploi soit établie dans le Sud globale ou dans le Nord globale. Notre étude porte sur la nature et l'influence des organisations dirigées par des réfugiés (ODR) en Afrique de l'Est, c'est-à-dire dirigées par des chercheurs initiés déplacés, du début à la fin¹. Nous explorons les avantages et les défis associés au fait d'être un

chercheur initié et plaidons pour la nécessité de soutenir la recherche menée par les réfugiés.

Les avantages d'être des chercheurs initiés

Les ODR sont un sujet peu étudié dans les études sur les migrations forcées. Notre étude documentaire initiale a mis en évidence le peu d'informations disponibles sur les ODR et les formes qu'elles prennent en Afrique de l'Est, notamment en Tanzanie et en Éthiopie². Notre connaissance intime des communautés de réfugiés sur les lieux de l'étude a constitué un avantage évident pour nous aider à identifier des ODR de tailles et de niveaux d'influence divers lors de la conception de l'étude. Nous avons une connaissance approfondie du contexte social de la communauté des réfugiés en raison de notre expérience vécue de personnes déplacées. Certains d'entre nous ont également une expérience personnelle de travail ou de bénévolat avec les ODR. De nombreuses ODR dans nos communautés n'ont pas de présence en ligne, mais nous savons par expérience que certaines de ces organisations, même si plus petites et disposant de moins de ressources, ont une influence significative sur les personnes réfugiées et les communautés de réfugiés. Le fait de connaître le rôle des ODR de petite taille nous a convaincus de la nécessité d'inclure des ODR de différentes tailles et d'examiner en profondeur leur influence sur la communauté des réfugiés.

Que nous soyons des chercheurs et chercheuses initié(e)s a également créé un climat favorable entre nous et les participants réfugiés. Ces derniers et les ODR de notre étude se sont sentis plus à l'aise pour partager leurs expériences et leurs points de vue avec nous. Contrairement aux chercheurs outsiders, notre expérience commune a contribué à créer une relation de bonne qualité entre nous et les participants, ces derniers ayant souvent mentionné qu'ils parlaient à des pairs. Nous supposons que cela est dû à leur conviction que nous comprenons les répercussions potentielles d'une rupture de la confidentialité, car nous serions confrontés aux mêmes problèmes en cas de violation de la confidentialité de ce que nous-mêmes confierions. En outre, les participants sont plus susceptibles de penser que nous nous engageons résolument à ce que leurs contributions soient entendues par les parties prenantes, notamment les donateurs, les ONG internationales et les institutions gouvernementales, car nous partageons les mêmes défis. Les participants

attendent plus d'honnêteté de notre part que de celle de chercheurs outsiders, car nous faisons partie de la même communauté et avons également fait l'expérience d'être interviewés et de ne jamais être informés des résultats de la recherche en question.

Une expérience diversifiée

Notre équipe se compose de quatre chercheurs et chercheuses ayant des antécédents différents et des expériences diversifiées du déplacement. Les chercheurs principaux en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie vivent toujours dans le pays où ils ont été déplacés. En Ouganda, la chercheuse principale est une réfugiée kényane du camp de réfugiés de Nakivale. Au Kenya, la chercheuse principale est une réfugiée soudanaise qui a vécu à la fois dans un camp et en milieu urbain, ce qui lui permet de s'identifier plus facilement aux participants de ces deux milieux. En Tanzanie, le chercheur principal est un ancien réfugié de la République démocratique du Congo basé à Dar-es-Salaam.

En revanche, le chercheur principal éthiopien est un ancien réfugié qui est retourné à Addis-Abeba. Les chercheurs qui se trouvent encore dans les pays où ils ont vécu ou vivent l'expérience du déplacement ont tendance à être considérés comme des pairs par les participants, mais le chercheur principal éthiopien a été perçu comme un outsider par les réfugiés accueillis en Éthiopie, parce qu'ils ne partageaient ni la même nationalité ni la même langue. Cependant, lorsque ce chercheur a partagé son expérience en tant que réfugié, les participants se sont mis à le considérer comme quelqu'un qui est à la fois un initié et un outsider.

Le genre des membres de l'équipe a également influencé la façon dont nous avons conçu et mené l'étude. Sur le plan de la diversité, les chercheuses principales réfugiées recherchent plus délibérément des ODR mises sur pied par des femmes, car elles s'identifient plus facilement aux défis auxquels les responsables féminines d'ODR sont confrontées, sans compter que ces ODR ont tendance à être moins visibles que celles dirigées par des hommes.

Les défis des chercheurs réfugiés

Nous avons été confrontés à plusieurs défis spécifiques au fait d'être des chercheurs initiés et à notre double identité de personnes déplacées et de chercheurs professionnels.

En ce qui concerne les relations avec les participants, l'un des défis est que ces derniers

supposent souvent que nous comprenons toutes leurs difficultés et omettent donc parfois des informations lors des entretiens. Par exemple, les participants font souvent des commentaires tels que « vous voyez ce que je veux dire », ce qui suggère que certaines informations sont tues. Nous devons souvent interroger plus en profondeur pour nous assurer que nous saisissons bien toute la situation. De même, il existe un risque que nous soyons partiaux et que nous supposions que, compte tenu de nos expériences communes, les perspectives et les opinions des participants sont les mêmes que les nôtres.

L'un des défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés consiste à être réellement reconnus comme des chercheurs légitimes par les parties prenantes telles que les ONG internationales, les agences des Nations unies et les responsables gouvernementaux, et ce bien que, à l'occasion de la réunion officielle de haut niveau du HCR en 2021, nous ayons effectué une présentation lors de l'événement parallèle sur la participation significative des réfugiés. Par exemple, quand bien même nous avons un meilleur accès à la communauté des réfugiés que les chercheurs outsiders, nous éprouvons des difficultés à obtenir des entretiens avec les acteurs humanitaires locaux et devons souvent compter sur des collègues non réfugiés pour nous présenter.

Conclusion

Ce qui rend notre étude différente, c'est qu'elle est menée par « nous-mêmes », à savoir par des personnes issues d'un contexte de déplacement, du début à la fin : depuis l'élaboration des questions de recherche et de la méthodologie jusqu'à la rédaction du rapport, en passant par la collecte et l'analyse des données. Notre étude nous offre l'occasion d'améliorer nos compétences en matière de recherche grâce à la supervision et au mentorat d'un groupe de chercheurs expérimentés, réfugiés et non réfugiés. Elle démontre également que, moyennant les ressources et le soutien appropriés, les chercheurs réfugiés peuvent mener des études et contribuer à la production de savoirs originaux dans le domaine de la migration forcée, grâce à leur position unique.

La création d'espaces permettant aux réfugiés de diriger des recherches plutôt que de se contenter de mener des travaux sur le terrain nécessitera des ajustements au sein de la recherche humanitaire et du monde universitaire

et va au-delà du contrôle des chercheurs particuliers. Pour rompre les schémas actuels d'exploitation et de déséquilibre des pouvoirs entre les chercheurs initiés et les chercheurs non initiés, nous recommandons ce qui suit :

- Les donateurs devraient financer des recherches menées par des réfugiés sur des sujets identifiés par les chercheurs réfugiés en consultation avec les membres de la communauté.
- Les ONG internationales devraient considérer les chercheurs réfugiés comme des chercheurs légitimes et se rendre disponibles pour soutenir les processus de recherche (par exemple dans l'organisation d'entretiens et en matière de délivrance d'autorisations de recherche).
- Les chercheurs outsiders devraient soutenir les chercheurs réfugiés en organisant des mentorats et en donnant l'accès à des opportunités de recherche, en particulier dans les espaces où subsistent des déséquilibres de pouvoir.

Abis Getachew

abis.getachew@refugeedresearch.org
@habessinia

Chercheur, Éthiopie

Mary Gitahi

mary.gitahi@refugeedresearch.org
@marygitahi17

Chercheuse, Ouganda

Uwezo Ramazani

uwezo.ramazani@refugeedresearch.org
@uwezo_ramazani

Chercheur, Tanzanie

Andhira Yousif

andhira.yousif@refugeedresearch.org
@AndhiraKara

Chercheuse, Kenya

1. L'étude sur les ODR est menée par l'université Carleton par l'intermédiaire du Local Engagement Refugee Research Network (LERRN) et en partenariat avec le Refugee Studies Centre (RSC) de l'université d'Oxford. En Afrique de l'Est, le LERRN et le RSC collaborent également avec la Dadaab Response Association (DRA), qui réalise une étude de cas dans les camps de réfugiés de Dadaab dans le cadre de l'étude des ODR. L'étude est soutenue, en partie, par l'Open Society Foundations et le Centre de recherches pour le développement international.

2. On trouve une exception dans Betts A., Easton-Calabria E. et Pincock K. (2020), *The Global Governed?* Cette publication fournit des informations importantes sur la nature des ODR en Ouganda et au Kenya. bit.ly/global-governed

De la coexistence à la cohésion dans les relations entre réfugiés et populations hôtes

Cory Rodgers

L'amélioration de la « cohésion » est devenue un objectif commun dans les contextes d'accueil des réfugiés. Toutefois, ce terme est souvent utilisé sans définition claire, ce qui n'est pas sans conséquence sur les politiques et les programmes.

Au cours de la dernière décennie, les tensions entre réfugiés et communautés d'accueil ont fait l'objet d'une attention croissante, notamment dans les contextes de déplacement prolongé. Le HCR reconnaît depuis longtemps que les déplacements massifs peuvent avoir des impacts négatifs sur les communautés d'accueil. La Déclaration de New York de 2016 a établi que la plupart des réfugiés vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, où ils sont souvent considérés comme une charge pesant sur des infrastructures sociales déjà sursollicitées ou comme des concurrents dans un contexte de perspectives économiques limitées.

Dès les années 1970, les programmes de développement et d'aide aux réfugiés ont visé à alléger ces pressions en valorisant l'aide aux réfugiés en tant qu'investissement dans les infrastructures locales¹. Même en l'absence d'une politique officielle, le HCR a introduit des droits *ad hoc* à l'assistance en réponse à des demandes locales, par exemple en permettant aux populations hôtes d'accéder aux services du camp ou en donnant la priorité à la population locale en ce qui concerne les opportunités d'emploi.

Outre les préoccupations liées à la charge alléguée que représente l'accueil des réfugiés, les communautés locales peuvent adopter des attitudes discriminatoires fondées sur la race, l'ethnie, la religion, la nationalité ou la culture. Ces attitudes peuvent être profondément enracinées, surtout lorsqu'elles sont ancrées dans des souvenirs douloureux de violence et d'injustice historiques. Par exemple, les Syriens déplacés au Liban sont parfois associés au régime syrien qui a occupé le pays de 1990 à 2005. Au Kenya, les réfugiés somaliens ont été traités comme une menace pour la sécurité en raison des atrocités commises par les militants d'Al-Shabaab – notamment l'attaque du centre commercial Westgate en 2012 et le massacre de l'université de Garissa en 2015.

Le problème des tensions survenant dans des contextes d'accueil de réfugiés n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est

l'application du concept de « cohésion » par les acteurs de la protection des réfugiés. Au Bangladesh, le déclin de la tolérance parmi les communautés proches du camp de Cox's Bazar a suscité des appels à une plus grande attention portée à la cohésion sociale dans les programmes d'aide². Dans la colonie de Kalobeyei, au Kenya, une étude commandée par le HCR a été réalisée en 2019 afin d'analyser l'impact de l'aide fournie en espèces sur la cohésion sociale³. De même, dans les plans régionaux de réponse pour les réfugiés syriens et vénézuéliens, les acteurs de l'aide intègrent désormais la cohésion à leur programmation concernant les pays voisins.

Par le passé, les acteurs de la protection des réfugiés se concentraient sur la prévention des conflits, le rétablissement de la paix et la « coexistence ». Il s'agissait alors d'atténuer les tensions et d'instiller des valeurs minimales de tolérance. Ce programme est relativement modeste par rapport à l'agenda de la « cohésion », qui implique une vision plus ambitieuse de la promotion de la confiance, de l'appartenance sociale, de l'inclusion économique et de la participation politique. De plus, alors que la coexistence présuppose que plusieurs groupes vivent les uns à côté des autres, la cohésion implique une réduction de l'importance des frontières entre ces groupes. Les différences linguistiques sont révélatrices : nous parlons de coexistence « entre » les réfugiés et leurs hôtes, alors que la cohésion est encouragée « au sein » d'une communauté diversifiée, comme l'illustrent les approches territoriales⁴ de l'assistance, qui sont devenues de plus en plus courantes.

Un objectif politique fragmenté et importé ?

Bien que la cohésion soit de plus en plus présente dans le discours sur la protection des réfugiés, le HCR ne dispose pas de politique officielle en matière de cohésion sociale. Au contraire, le concept apparaît dans divers domaines politiques, avec des définitions différentes et non explicitées. Le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) présente la cohésion comme un avantage

potentiel des activités sportives et culturelles. La cohésion est ainsi définie principalement en termes de relations « horizontales » ou « intercommunautaires ». Cependant, le manuel du HCR sur la responsabilité à l'égard des personnes affectées (*Accountability to Affected People, AAP*) requiert que toutes les communautés (y compris les communautés hôtes) soient incluses dans les mécanismes de prise de décision et de retour d'information afin de garantir que chacun ait son mot à dire dans l'élaboration des politiques. Cela correspond à la dimension de la cohésion dite « verticale », ou « de la communauté à l'institution ».

Le HCR a largement importé son approche politique de la cohésion sociale par l'entremise de partenariats avec d'autres organisations. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été élaboré sous la direction de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et aborde la cohésion de manière plus explicite que le PMR. Ainsi, son objectif 16 vise à « donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale ». L'OIM a placé la cohésion au cœur de sa stratégie d'intégration des migrants et a lancé une initiative sur la diversité, l'inclusion et la cohésion sociale⁵.

De même, la cohésion sociale figure de longue date au rang des stratégies de développement du PNUD et de la Banque mondiale. Le PNUD s'engage auprès du HCR par le biais du Partenariat sur le déplacement forcé, qui contribue à la réponse régionale aux réfugiés pour la Syrie. La Banque mondiale s'est associée au HCR pour son « Development Responses to Displacement Impact Project » (projet d'intervention au plan du développement contre les effets des déplacements de populations) dans l'Est et la Corne de l'Afrique, ainsi que pour son Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

Donner de la cohérence à la politique de cohésion

Bien que le HCR s'inspire des approches de ses partenaires en matière de cohésion sociale, une stratégie plus explicite est nécessaire quant au rôle spécifique de la cohésion sociale dans le mandat du HCR. Les entretiens menés avec les acteurs de terrain au Liban et au Kenya ont révélé une incertitude généralisée, voire un désaccord, sur la signification de la cohésion, ainsi que sur les moyens de l'intégrer dans

les programmes d'aide aux réfugiés et de la mesurer à des fins de suivi et d'évaluation.

Les entretiens avec le personnel actuel et ancien du HCR suggèrent que la cohésion a un rôle à jouer dans au moins deux de ses divisions. Dans la division de la Protection internationale, la cohésion peut contribuer à prévenir les préjudices que subissent les réfugiés dans les lieux où ils demandent l'asile. Par exemple, les communautés d'accueil hostiles aux réfugiés ou qui éprouvent du ressentiment à l'égard de l'aide apportée à ces derniers peuvent prendre des mesures à leur rencontre – expulsions forcées, vols, voire violences physiques. De même, les pays ou les communautés d'accueil risquent, s'ils estiment que l'aide est distribuée de manière inéquitable, de prendre des mesures pour empêcher la fourniture de cette aide. La gestion des tensions entre réfugiés et hôtes est donc essentielle au maintien de l'« espace de protection ».

Dans la division de la Résilience et des solutions du HCR, la cohésion peut contribuer à la réalisation de « solutions locales », définies par le Conseil international des agences bénévoles comme suit : « des arrangements qui ne remplacent pas, mais [plutôt] complètent et facilitent l'accès à des solutions durables⁶ ». Les réfugiés sont souvent bloqués dans des situations où une intégration juridique complète, y compris la naturalisation, n'est pas politiquement réalisable à court terme. Ici, les programmes de cohésion sociale poursuivent un objectif moins ambitieux, à savoir rendre l'exil plus tolérable et faciliter des formes limitées d'inclusion sociale et économique. Lorsque les réfugiés peuvent participer à la vie sociale, économique et politique de leur communauté d'accueil, ils sont davantage en mesure de rechercher des solutions durables selon leurs propres conditions. Cela peut constituer un tremplin vers l'intégration locale ou, alternativement, une préparation au rapatriement volontaire ou à la recherche de voies complémentaires vers des pays tiers.

Intégrer la cohésion dans la programmation de l'aide

Les objectifs de cohésion sociale peuvent être intégrés de manière plus cohérente et efficace dans la programmation de l'aide aux réfugiés lorsque les visées politiques sont plus claires. Il s'agit notamment d'élaborer les paramètres permettant de mesurer les améliorations en matière de cohésion, ainsi que les données probantes sur lesquelles faire

reposer les interventions. Les principales questions nécessitant des recherches et des données probantes sont les suivantes :

La cohésion implique-t-elle l'intégration, l'inclusion ou l'interaction ? Le terme de cohésion s'applique à un large éventail de modèles d'intervention. Une approche consiste à investir dans les infrastructures communes telles que les routes, les réseaux électriques et les infrastructures d'approvisionnement en eau, ainsi que dans les services tels que l'éducation, les soins de santé et la gestion des déchets, qui peuvent être mis sous pression après l'arrivée de populations déplacées. Une deuxième approche consiste à inclure les hôtes en tant que bénéficiaires dans les programmes qui sont classiquement destinés aux réfugiés. Cette approche répond aux plaintes visant l'aide centrée sur les réfugiés et est attachée à réduire le ressentiment de la population d'accueil. Néanmoins, la logique des programmes soutenant cette approche est orientée vers des perspectives économiques – c'est-à-dire des mesures des coûts et des avantages de l'accueil – plutôt que vers des perspectives anthropologiques et sociologiques. Un troisième modèle est axé sur l'augmentation et l'amélioration des interactions entre les différentes communautés. Cette approche est soutenue par des études qui montrent une corrélation positive entre les interactions et les perceptions intergroupes.

La cohésion doit-elle constituer un domaine de programmation distinct ou être intégrée dans d'autres secteurs ? Certains projets font de la cohésion un objectif principal, par exemple les projets orientés vers l'éducation à la paix, les mécanismes de résolution des conflits et le dialogue communautaire. Toutefois, de nombreux projets ont intégré la cohésion dans d'autres secteurs, comme les projets d'infrastructure qui emploient à la fois des réfugiés et des membres de la population locale pendant la construction, ou les projets de subsistance qui offrent un soutien commercial aux deux groupes.

Les programmes de cohésion doivent-ils être ciblés ? Alors que certaines approches de la programmation de la cohésion sociale sont largement inclusives ou formulées à l'échelle de la communauté, d'autres se concentrent sur des sous-populations ciblées. Les programmes fondés

sur la vulnérabilité supposent que les membres les plus démunis de la population d'accueil sont les plus susceptibles de se mobiliser par rapport aux plaintes d'aide centrée sur les réfugiés. Le fait de les inclure parmi les bénéficiaires de l'aide permet donc de réduire les tensions concernant la distribution de l'aide. Certains projets ciblent les jeunes, qui sont les plus susceptibles de s'engager dans des confrontations physiques ; d'autres font appel aux femmes en tant que bâtisseuses de ponts potentielles entre les communautés.

Comment surveiller au mieux les tensions et la cohésion ? La surveillance des tensions sociales repose souvent sur des enquêtes de perception, dans lesquelles on cherche à recueillir les sentiments éprouvés à propos des membres d'autres groupes. Toutefois, ces enquêtes reposent souvent sur des catégories abstraites fondées sur la nationalité ou le statut juridique, ce qui incite les personnes interrogées à penser en termes de stéréotypes plutôt qu'en fonction de leurs relations réelles avec des personnes réelles⁷.

Enfin, quels sont les effets non intentionnels de la gestion des relations entre réfugiés et hôtes ? On suppose parfois que l'attention accrue portée aux communautés hôtes représente un pas dans la bonne direction. Cependant, l'extension de l'aide aux citoyens membres de la population locale comporte un risque, celui de contourner l'État et de susciter des attentes futures en matière de « droits des hôtes » – ce qui contraindrait les organisations de protection des réfugiés à s'écarter de leur mandat et augmenterait les coûts. Ces coûts supplémentaires pourraient miner l'espace de protection dans un régime d'aide déjà sous-financé. En outre, ces droits peuvent créer des tensions supplémentaires au sein de la population hôte⁸. Les tensions entre réfugiés et hôtes sont intrinsèquement politiques, et les tentatives pour y remédier peuvent encore politiser les étiquettes existantes.

Cory Rodgers

cory.rodgers@qeh.ox.ac.uk @CoryJRodgers

Chargé de recherche principal, Centre d'études sur les réfugiés, université d'Oxford

1. Crisp J. (2001), « Mind the Gap! UNHCR, Humanitarian Assistance and the Development Process », *New Issues in Refugee Research*, document de travail n° 43, HCR, Genève.
2. Olney J., Badiuzzaman M., Azizul Hoque M. (2019), *Social Cohesion, Resilience and Peace Building Between Host Population and Rohingya Refugee Community in Cox's Bazar, Bangladesh*, Centre for Peace and Justice, BRAC University, Dhaka.
3. HCR et CDA (2019), *Effects of Cash on Social Cohesion in Kalobeyei*

Settlement, Kenya: A Do No Harm Assessment. bit.ly/cash-kalobeyei

4. Voir Schell J., Hilmi M. et Hirano S. (2020), « Area-based
www.fmreview.org/cities/schell-hilmi-hirano

5. Voir : OIM, Migrant Integration and Social Cohesion.
www.iom.int/migrant-integration-and-social-cohesion

6. HCR et ICVA (2020), *Local Solutions for Refugees: Key Considerations*. bit.ly/UNHCR-ICVA-fr

7. Cette question est abordée dans l'article de Hunt et Rodgers au sein de ce dossier.

8. Rodgers C. (2021), « The "Host" Label: Forming and Transforming a Community Identity at the Kakuma Refugee Camp », *Journal of Refugee Studies*, vol. 34, n° 2.

Évolution du « secteur de la stabilité » au Liban : le rôle de la société civile

Dawn Chatty

Au cours des dernières décennies, la société civile a joué un rôle fondamental dans le soutien de la stabilité sociale au Liban, notamment en s'efforçant d'améliorer la cohésion sociale entre les différents groupes.

Le Liban a récemment connu de multiples crises : la pandémie de COVID-19, un effondrement monétaire sans précédent, des manifestations à l'échelle nationale contre un État sectaire corrompu et, en août 2020, l'explosion du port de Beyrouth. Partant, les acteurs gouvernementaux et humanitaires sont de plus en plus préoccupés par les tensions intercommunautaires et les diverses autres menaces qui pèsent sur la stabilité nationale, notamment les tensions observées dernièrement entre ressortissants libanais, Syriens déplacés et apatrides. Alors que le discours politique dans le pays est globalement axé sur les flambées occasionnelles – et souvent isolées – de violence collective, ainsi que sur le système de surveillance des tensions administré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), on s'est peu penché sur ce que la notion de « stabilité » signifie ou a pu signifier au Liban, ou sur la façon dont elle est vécue par les différents groupes de population.

Ces préoccupations s'ancrent dans une histoire beaucoup plus ancienne de tentatives menées par des acteurs extérieurs afin de promouvoir la stabilité entre les différents groupes ethnoreligieux du pays¹. En 1860, la France a envoyé des troupes pour réprimer les combats entre la population chrétienne maronite et la population druze du Mont-Liban. Après la Première Guerre mondiale, la France a créé le « Grand » Liban, un nouvel État-nation doté d'un système de gouvernance sectaire qui s'est régulièrement effondré. La guerre civile qui s'est déroulée entre 1975 et 1989 a donné lieu à des combats entre et au sein de diverses factions chrétiennes et musulmanes. L'armée syrienne a ensuite occupé le Liban jusqu'en 2005. Cette histoire politique complexe est la source d'inquiétudes profondes au sein de

la société civile et du gouvernement à propos des tensions observées entre les différents groupes qui composent la population libanaise.

Syriens déplacés au Liban

Les préoccupations concernant les effets déstabilisants des déplacements en provenance de la Syrie doivent être comprises à la lumière de cette histoire. Depuis 2011, 1,1 million de Syriens déplacés sont entrés au Liban, représentant désormais 25 % (au minimum) de la population actuelle du pays. Ailleurs, des mouvements de réfugiés d'une telle ampleur auraient aisément pu déclencher une opération de sécurité intérieure majeure, voire une action militaire. Au Liban, cependant, la réponse « humanitaire » du gouvernement a été minimale, les Syriens recevant en grande partie de l'aide de la part d'organisations internationales et non gouvernementales. Les partis politiques et la population du Liban sont divisés entre partisans et adversaires du gouvernement Assad en Syrie². La demande du HCR de créer des camps de réfugiés pour les Syriens déplacés a été rejetée afin d'éviter des flambées de violence et de protéger la cohésion sociale au Liban. De telles violences avaient déjà éclaté auparavant : à Karantina, un camp de réfugiés palestiniens qui a été totalement rasé au début de la guerre civile en 1975, et en 1982, lorsque les forces israéliennes ont soutenu les milices chrétiennes libanaises lors de l'opération qui a mené au massacre de Palestiniens dans les camps de réfugiés de Sabra et Chatila.

Dans un tel contexte de division, la survie de l'État repose sur l'idée que c'est la gouvernance civile, plutôt que coutumière ou religieuse, qui profite au « bien commun ». Les acteurs de la société civile ont déployé des efforts considérables

pour maintenir et étendre les liens entre les groupes politiques et religieux libanais. Le récent afflux de Syriens peut être mieux compris en se penchant sur cette quête de stabilité qui est intrinsèque à la nature historique de la structure de gouvernance au cours du siècle dernier.

Les Syriens déplacés au Liban couvrent tout le spectre socio-économique : des millionnaires aux ouvriers pauvres et non qualifiés. En plus d'un grand nombre d'ONG libanaises créées pour assister les Syriens déplacés, de nombreux Syriens plus aisés installés au Liban ont créé des ONG visant à aider leurs compatriotes à faire face à l'appauvrissement, au manque d'accès aux services gouvernementaux et à l'incertitude de la vie en exil. Bien que l'on ait connaissance d'accès de violence à l'encontre de Syriens déplacés – notamment une expulsion massive à Bcharre et l'incendie d'abris à Bhanine fin 2020 – ces cas sont peu nombreux. Même l'imposition à grande échelle de couvre-feux nocturnes aux Syriens traduit plus souvent le positionnement des partis politiques libanais pro- et anti-Assad qu'une réponse directe aux Syriens déplacés.

Jusqu'à très récemment, il n'y avait aucune restriction en matière de visa entre les deux pays, ce qui permettait aux Syriens d'entrer et de rester facilement au Liban. Avant 2011, un demi-million de travailleurs syriens constituaient l'essentiel de la main-d'œuvre des secteurs de l'agriculture et de la construction au Liban. Ces travailleurs, principalement des hommes, ont fait venir leurs familles lorsqu'il est devenu trop dangereux de

rester en Syrie. Par conséquent, la majorité des Syriens déplacés au Liban ne sont pas étrangers aux Libanais, sans y être pour autant assimilés³. C'est cette limite qui a rendu si difficiles les efforts visant à rapprocher hôtes et réfugiés.

Les efforts de la société civile pour stimuler la cohésion sociale

Au fil des décennies, la plupart des projets de cohésion sociale au Liban ont visé à jeter des ponts entre les différentes obédiences ethnoreligieuses du pays et les partis politiques fondés sur ces obédiences. Les Syriens déplacés ont rarement été impliqués dans ces projets, que ce soit en tant qu'initiateurs ou que bénéficiaires. Nombre de ces projets se sont concentrés sur les jeunes, notamment le United Lebanese Youth Project, la Tomorrow's Youth Organization, la Lebanese Organization for Studies and Training et la Youth Development Organization.

De plus en plus, les projets de cohésion et de stabilité visent à aborder les relations entre Syriens déplacés et communautés d'accueil libanaises. En 2015, des acteurs, dont des ministères, des ONG nationales et des organisations internationales se sont réunis pour former un « secteur de la stabilité » ayant pour objectif de répondre à ces tensions intercommunautaires. Leurs activités ont notamment débouché sur la mise en place d'un système de surveillance des tensions administré par le PNUD. Des recherches menées dans le cadre d'un projet intitulé « Social Cohesion as



Dans la vallée de la Beqaa, dans l'Est du Liban, des dizaines de milliers de Syriens ont élu domicile dans des camps, à quelques kilomètres seulement de la frontière avec la Syrie. (Crédit photo : Watfa Najdi)

a Humanitarian Objective⁴ » (Cohésion sociale en tant qu'objectif humanitaire) ont permis de déterminer des stratégies susceptibles d'encourager des attitudes plus accueillantes envers les Syriens au Liban. Certains programmes, conçus à l'origine pour fournir une aide uniquement aux réfugiés, ont intégré des bénéficiaires libanais. D'autres initiatives ont consisté à créer des espaces d'interaction positive entre les populations hôtes et les Syriens déplacés, dans l'espoir de créer des liens sociaux et de renforcer la confiance mutuelle. Ces projets ont été menés par des ONG et des organisations internationales, notamment le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge.

La stabilité du Liban n'est guère menacée par le grand nombre de Syriens accueillis, car beaucoup ont des liens sociaux et de parenté établis de longue date dans le pays. L'exclusion et l'hostilité entre les obédiences religieuses ont toujours fait partie intégrante de la courte histoire du Liban en tant qu'État-nation. Sa réponse aux personnes déplacées, notamment les Arméniens, les Palestiniens, les Irakiens et désormais les Syriens, a été marquée par la discrimination. La solidarité et le soutien aux Syriens déplacés reposent cependant en

grande partie sur la société civile. Bon nombre des initiatives les plus réussies ont été le fruit de collaborations entre des acteurs syriens et libanais. Deux ONG, Multi Aid Programs et Basmeh & Zeitooneh, par exemple, ont été fondées par des Syriens des classes supérieures et moyennes et ont bénéficié d'un soutien important au démarrage de la part de membres de la société civile libanaise. Les acteurs de la société civile syrienne et libanaise, souvent étroitement liés, partagent les mêmes objectifs : maintenir la stabilité dans le pays qui a donné asile à tant de Syriens déplacés. La société civile joue un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs du « secteur de la stabilité » au Liban.

Dawn Chatty

dawn.chatty@qeh.ox.ac.uk @nouraddouha
Professeure émérite d'anthropologie, spécialiste des migrations forcées, université d'Oxford

1. Pour le contexte historique, voir Fawaz L. (1992), *An Occasion for War: Civil conflict in Lebanon and Damascus 1860*, Berkeley, University of California Press.
2. Dionigi F. (2017), « Rethinking borders: The dynamics of Syrian Displace to Lebanon », *Middle East Law and Governance*, vol. 9, n° 3, pp. 232-248.
3. Chatty D. (2017), « How Syrian Refugees Survive », *Current History*, vol. 116, n° 794, pp. 337-341.
4. bit.ly/social-cohesion-socho

Les tensions liées à l'aide humanitaire après l'explosion du port de Beyrouth en 2020

Wafsa Najdi

Les tensions peuvent s'intensifier dans des contextes de crises qui se chevauchent : il incombe aux acteurs humanitaires de reconnaître les différents types de tensions résultant de la distribution de l'aide et de réagir en conséquence.

En août 2020, une explosion massive a ravagé le Nord-Est de Beyrouth, endommageant des dizaines de milliers de maisons et de bâtiments. Alors que l'aide humanitaire affluait dans les quartiers touchés, la manière dont l'aide était ciblée et distribuée faisait l'objet de toutes les attentions. Dans un contexte plus large de crises financière, politique et sanitaire, les acteurs gouvernementaux et humanitaires ont été de plus en plus préoccupés par les tensions intercommunautaires.

L'expérience des tensions à Bourj Hammoud

D'après les enquêtes de surveillance des tensions menées par le PNUD, les tensions sociales se sont

intensifiées après l'explosion – notamment entre les ressortissants libanais et les réfugiés syriens, les deux populations s'étant trouvées dans une situation de vulnérabilité socio-économique accrue. Les deux groupes ont estimé que l'aide avait été distribuée de manière inéquitable. De manière paradoxale, les Syriens se sentaient discriminés par les acteurs de l'aide humanitaire, tandis que les Libanais se plaignaient que les Syriens recevaient une part excessive de l'aide.

Alors que les « tensions » font l'objet d'une surveillance intensive au Liban, peu de recherches ethnographiques ont été menées sur l'expérience des tensions ou sur la relation complexe entre tensions et diversité des

formes d'identité – notamment l'obédience religieuse, la nationalité ou la classe sociale. Désireuse d'explorer cette question sous un angle ethnographique, j'ai entamé, en juin 2021, un projet de recherche participative incluant neuf résidents de Bourj Hammoud, une localité qui accueille des réfugiés et des migrants touchés par l'explosion. Bourj Hammoud a été fondée au début des années 1900 pour servir de lieu de refuge aux Arméniens déplacés par les campagnes génocidaires menées par l'Empire ottoman. La localité héberge désormais divers groupes à faibles revenus, notamment des réfugiés libanais, syriens, palestiniens et irakiens, ainsi que des travailleurs migrants d'Afrique et d'Asie. Bien que le quartier offre des possibilités d'emploi et des logements relativement abordables, il est identifié comme une zone pauvre, principalement habitée par des réfugiés, et caractérisée par des infrastructures en ruine et des services urbains inadéquats¹.

Une distribution de l'aide perçue comme inéquitable

Réfléchissant aux suites de l'explosion de Beyrouth, les participants à l'étude ont évoqué des accusations et des ressentiments qui vont au-delà des questions de nationalité et de statut juridique. Un participant libanais a expliqué que « les citoyens libanais éprouvaient de la colère et de la frustration à l'idée que les réfugiés syriens reçoivent de l'aide ». À l'opposé, une participante syrienne a relevé une perception erronée, selon laquelle l'aide était accordée aux Syriens plus qu'aux autres. « La majorité de l'aide était exclusivement destinée aux citoyens libanais », a-t-elle ajouté. De tels stéréotypes, souvent imposés tant aux ressortissants nationaux qu'aux étrangers, ont été instrumentalisés par certains individus, médias et acteurs politiques. Ce n'est pas la première fois que des rumeurs sont intégrées dans des récits politisés sur l'aide humanitaire et sont relayées afin de renforcer les sentiments anti-réfugiés à l'égard des Syriens et de pousser à leur rapatriement.

Ces perceptions d'une distribution inéquitable de l'aide se sont ajoutées à des tensions plus anciennes au sein de Bourj Hammoud, en particulier en ce qui concerne une zone appelée Naba'a. Administrativement, Naba'a fait partie de la localité de Bourj Hammoud. Cependant, cette zone abrite une forte concentration de réfugiés et de résidents chiites, qui se démarquent au sein de la population majoritairement chrétienne de l'Est de Beyrouth.

Pour cette raison, certains considèrent que Naba'a est « en dehors » de Bourj Hammoud, ce qui traduit l'importance de la religion et de la nationalité comme motif d'exclusion. Un participant a expliqué : « Bourj Hammoud est divisé sur le plan des interactions entre les personnes... Les quartiers et les bâtiments sont répartis en fonction des nationalités et des croyances religieuses. » Ce constat de division spatiale et d'identités communautaires conflictuelles à Bourj Hammoud génère de l'antipathie, tout particulièrement en ce qui concerne les récits divergents à propos de la partialité alléguée de l'aide.

Cependant, les divisions intercommunautaires entre les obédiences religieuses et entre les nationalités – ce que l'on appelle souvent la dimension *horizontale* dans la plupart des cadres de cohésion sociale – ne rendent pas pleinement compte du paysage de « tension » qui ressort de cette étude. Une grande partie de la colère était dirigée vers les institutions responsables du ciblage et de la distribution de l'aide humanitaire – ce que l'on appelle souvent la dimension *verticale*. Après l'explosion, l'armée et diverses ONG se sont rendues dans les habitations afin de constater les dégâts et de fournir une aide financière pour les réparations. Selon nos participants, ces évaluations n'étaient pas coordonnées et manquaient de critères clairs pour cibler l'aide. Les participants libanais et non libanais ont raconté avoir été témoins de faits prouvant la partialité de la distribution de l'aide, octroyée sur la base de la nationalité. Une participante irakienne a expliqué que, en dépit du fait que son appartement ait été plus endommagé que les autres dans l'immeuble où elle habitait, l'armée libanaise avait accordé à sa famille 500 000 livres libanaises, alors que toutes les familles libanaises avaient reçu 4 millions de livres libanaises. Dans le même temps, un participant libanais s'est plaint du fait que les Syriens avaient accès à davantage de fonds que les Libanais, malgré les difficultés économiques auxquelles les deux populations sont confrontées. À l'inverse, une participante syrienne a écrit que sa famille était considérée comme « inéligible à toute aide financière car, en tant que Syriens, ils devraient recevoir une aide du HCR ».

Verticale ou horizontale ?

Pour éviter l'exacerbation des tensions entre réfugiés et hôtes, ces dimensions *verticales* (fournisseur-bénéficiaire) doivent être reconnues

parallèlement aux dimensions *horizontales* (intercommunautaires). Toutefois, en dépit de la montée des tensions à la suite de l'explosion, aucun incident majeur de violence physique entre les réfugiés et les hôtes n'a été à déplorer. Nos participants réfugiés ont globalement décrit Bourj Hammoud comme un lieu de diversité et de tolérance, où des liens sont nés d'interactions coopératives et du partage des épreuves. Au cours de notre recherche, nous avons entendu de nombreux exemples de solidarité intercommunautaire quotidienne – par exemple, un prêt d'argent à un voisin ou une offre de soutien à un camarade de classe après la perte d'un parent. Cependant, lorsque la colère est dirigée vers les institutions – qu'il s'agisse de l'État, d'ONG locales ou d'acteurs internationaux –, elle risque d'être déviée latéralement vers les voisins. Ainsi, il est essentiel que les acteurs de l'aide reconnaissent les tensions verticales dans leurs cadres de sensibilité aux conflits et puissent répondre aux crises en conséquence. Cela pourrait impliquer de coopérer avec les acteurs gouvernementaux à l'introduction d'un système de protection

sociale plus complet². Cela pourrait également impliquer de tirer des leçons des mécanismes de solidarité existants et de les soutenir, car ils permettent généralement de fournir une réponse plus contextualisée et plus sensible aux conflits³. En outre, l'adoption de méthodes de ciblage plus systématiques et transparentes pourrait aider les acteurs de l'aide humanitaire à répondre aux tensions résultant de perceptions d'une distribution inéquitable de l'aide.

Watfa Najdi wn17@aub.edu.lb [@watfanajdi](https://www.linkedin.com/company/watfanajdi)
 Coordinatrice de projet et chercheuse, Institut Issam Fares pour les politiques publiques et les affaires internationales, université américaine de Beyrouth

1. ONU-Habitat (2017), Profil du quartier de Nabaa, Bourj Hammoud, Beyrouth : bit.ly/nabaa-profile-fr
2. Alijla, A. (2022), *Out of the Fryng Pan, Into the Fire: Lebanon, Financial Crisis, COVID-19 Crisis, and the Social Protection System*, EuroMesco Policy Study n° 24, Institut européen de la Méditerranée.
3. Haddad, S., Aliaga L. et Attree L. (2018), *Building peace into refugee responses: Syrian refugees in Lebanon*, Saferworld et Lebanese Center for Policy Studies (LCPS). bit.ly/saferworld-Syrian-refugees

Politiques incohérentes et priorités contradictoires au Kenya

Michael Owiso

Depuis 2013, le Kenya a adopté des politiques contradictoires pour gérer ses affaires relatives aux réfugiés, avec des appels simultanés à l'encampement, à l'intégration socio-économique et à la fermeture des camps – qui touchent à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil.

Les politiques ne devraient avoir d'autre visée que de réaliser les aspirations d'un peuple ou d'un groupe. Cependant, dans des environnements institutionnels politiquement complexes, la conception et l'adoption de politiques peuvent s'accompagner d'une certaine déperdition des objectifs communs. Depuis les années 1990, le Kenya appliquait une politique stricte en matière d'encampement des réfugiés. En 2017, dans un revirement apparent vers l'intégration, le Kenya est devenu un pays pilote de déploiement du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF)¹ et, en tant que tel, s'est engagé à poursuivre les buts d'autonomie et d'intégration socio-économique des réfugiés. En 2021, la nouvelle loi sur les réfugiés a associé intégration et encampement

dans une combinaison confuse d'orientations politiques apparemment contradictoires². Pour compliquer encore la situation, le gouvernement central a demandé à plusieurs reprises la fermeture des camps de réfugiés de Dadaab et de Kakuma, qui accueillent plus de 80 % des réfugiés et des demandeurs d'asile au Kenya.

À la lumière de ces contradictions, comment comprendre les engagements du gouvernement kenyan ? Comment ces politiques influencent-elles les relations entre les réfugiés et les hôtes ? Cet article s'appuie sur des interviews et des discussions menées avec des réfugiés et des membres des communautés d'accueil à Kakuma, ainsi qu'avec des fournisseurs d'aide, pour comprendre l'espace politique divergent qui s'est fait jour.



Les marchés du camp de réfugiés de Kakuma sont animés par des interactions sociales et des échanges économiques entre les réfugiés et les Kenyans, mais ils manquent d'infrastructures, le gouvernement persévérant à considérer le camp comme temporaire. (Crédit photo : Asrat Tolossa)

Politiques incompatibles : encampement, intégration et fermeture de camp

Avant que le Kenya n'adopte sa première loi globale sur les réfugiés en 2006, les réfugiés étaient libres de se déplacer, de travailler et de s'intégrer dans la société kenyane. Cette politique a été remise en question dans les années 1990, à la suite de l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés fuyant la guerre et la famine en Éthiopie, au Soudan du Sud et en Somalie. Les camps de Dadaab et de Kakuma ont été créés dans le nord du Kenya dans le sillage de cet afflux. Depuis lors, le Kenya a accueilli un nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile par le biais d'une politique d'encampement stricte qui limite les déplacements – les restrictions étant particulièrement axées sur les réfugiés somaliens.

Malgré la mise en œuvre de l'encampement, le Kenya a adopté le CRRF en 2017, s'engageant de ce fait à intégrer l'aide aux réfugiés dans ses plans de développement nationaux et à faire en sorte que les réfugiés, les rapatriés, les hôtes et les autres personnes vivant dans les zones touchées par les déplacements aient les mêmes chances d'atteindre l'autonomie et le bien-être. La mise en œuvre du CRRF a occupé le devant de la scène dans les comtés de Garissa et Turkana, qui accueillent des réfugiés et qui

ont chacun adopté des plans de développement socio-économique locaux³. Le Kenya a également joué un rôle de premier plan dans les accords régionaux associés, tels que la Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés.

Néanmoins, le Kenya a annoncé à plusieurs reprises son intention de fermer ses camps, dans le but de renvoyer la plupart de leurs résidents dans leur pays d'origine. Lorsqu'il a tenté de fermer les camps de Dadaab en avril 2015, puis à nouveau en 2016, le gouvernement kenyan a invoqué des attaques terroristes et des problèmes de sécurité nationale en rapport avec le groupe insurgé Al-Shabaab, basé en Somalie. En mars 2021, les autorités kenyanes ont lancé un ultimatum de 14 jours au HCR pour élaborer un plan de fermeture des camps de Dadaab et de Kakuma.

Contradictions politiques

La relation entre ces trois politiques – encampement, intégration et fermeture des camps – génère trois contradictions. La première et la plus évidente concerne l'encampement et, simultanément, la fermeture des camps. La deuxième est celle entre l'encampement et l'intégration socio-économique. Bien que le Kenya se soit engagé à promouvoir l'autonomie

des réfugiés, sa politique d'encampement criminalise les déplacements en dehors des camps sans laissez-passer, et sa loi sur l'immigration crée des obstacles à l'obtention d'un emploi légal. Ces restrictions entravent considérablement les perspectives d'intégration économique et d'autonomie des réfugiés⁵.

La troisième contradiction politique, la plus frappante, se situe entre l'intégration et la fermeture des camps. Le gouvernement a demandé à plusieurs reprises la fermeture des camps, alors que le Kenya est signataire d'une série d'instruments internationaux et régionaux visant à assurer et à faciliter l'intégration des réfugiés. Les interviews menées en juillet 2021 ont révélé la même confusion parmi les réfugiés, beaucoup se sentant déstabilisés par les nouvelles. Comme l'explique un nouvel arrivant dans la colonie de Kalobeyei :

J'ai entendu dans les actualités que Dadaab et Kakuma vont être fermés. J'ai été surpris. Nous avons été récemment relogés ici, dans la colonie de Kalobeyei, et maintenant ils veulent fermer tous les camps ?

Les appels à la fermeture ont eu de graves répercussions sociales, psychologiques et économiques. De nombreux répondants ont expliqué qu'il leur a fallu du temps pour développer des réseaux personnels, qui seraient brisés si les camps étaient fermés. D'autres ont demandé ce qu'il adviendrait de ceux qui ont épousé des membres d'une autre nationalité : les retours ciblés pourraient-ils diviser leurs familles ?

Résoudre les contradictions ?

Les contradictions des politiques kenyanes en matière de réfugiés trouvent leur source dans l'intention du pays de faire face à l'accueil prolongé de réfugiés tout en adoptant des régimes internationaux en évolution tels que le CRRF. En tout état de cause, le Kenya doit harmoniser ses cadres juridiques et réglementaires relatifs à l'accueil des réfugiés afin d'atteindre un niveau raisonnable de cohérence politique.

Plus récemment, l'attention s'est portée sur le « plan Marshall pour l'Afrique », dans le cadre duquel le gouvernement kenyan a proposé de transformer les camps de Dadaab et de Kakuma en villages de réfugiés, qui fourniraient des infrastructures dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'énergie, de la sécurité et de la conservation dans des

zones désignées⁵. La feuille de route convenue avec le HCR prévoit des retours volontaires sûrs, des départs vers des pays tiers et la possibilité pour les réfugiés de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) de demander la nationalité kenyane. Dans le cadre de ce plan, les demandeurs d'asile au Kenya bénéficieraient en théorie de la liberté de circulation et du droit à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que du droit de créer une entreprise.

Pour faciliter la transition entre les camps et les villages de réfugiés et donner aux réfugiés les moyens d'être autonomes et de contribuer à l'économie du pays d'accueil, les réfugiés devraient également recevoir des terres pour cultiver et construire des abris. Cependant, le plan Marshall ne contient aucune information sur le « contrôle des zones désignées », qui est inscrit dans la loi sur les réfugiés de 2021⁶. La deuxième contradiction – entre encampement et intégration socio-économique – est ainsi maintenue. Le plan Marshall exclut également les réfugiés somaliens des possibilités de naturalisation au motif que la Somalie n'est pas membre de la CAE. Dans la mesure où les taux de réinstallation dans des pays tiers devraient être faibles, il ne resterait aux réfugiés somaliens qu'une seule option : le rapatriement volontaire. Cependant, compte tenu de l'expérience que nous avons des retours volontaires en Somalie depuis 2014, on peut s'attendre à ce que nombre des candidats au rapatriement fassent demi-tour au Kenya en raison des difficultés liées à l'insécurité ainsi qu'au manque de perspectives économiques et d'accès aux services tels que l'éducation⁷.

Michael Owiso mowiso@maseno.ac.ke

Maitre de conférences, université de Maseno

1. HCR (2022), bit.ly/hcr-crrf
2. bit.ly/kenya-refugees-act
3. Owiso M. et Manji F. (2020), *Localisation and participation within the rollout of the Comprehensive Refugee Response Framework in Kenya*. bit.ly/localisation-participation
4. Asati B., Chakhravati A., David L. et Owiso M. (2019), *Mapping the refugee journey towards employment and entrepreneurship: obstacles and opportunities for private for private sector engagement in refugee-hosting in Kenya*. bit.ly/refugee-private-sector
5. Wachu S. (2022), *Plan Marshall: Gov't Seeks Funding from International Partners to Transition Refugees in Kakuma and Dadaab*. bit.ly/marshall-plan-kenya
6. Les articles 30, 31, 32 et 33 de la loi sur les réfugiés de 2021 prévoient des zones désignées pour les réfugiés et maintiennent la restriction de la liberté de circulation dans ces zones désignées.
7. Manji F. (2020), *Circular refugee returns between Kenya and Somalia: a rapid review*. bit.ly/circular-returns

La politique de partage de l'aide avec les communautés d'accueil

Ekai Nabenyo

Si l'extension aux communautés d'accueil de l'aide et des services destinés aux réfugiés constitue une stratégie qui permet de préserver l'« espace de protection » humanitaire, elle peut également susciter des attentes irréalistes quant aux droits des populations hôtes.

Dans de nombreux contextes de déplacement prolongé à grande échelle, la distribution de l'aide humanitaire peut devenir très conflictuelle, en particulier lorsque les populations locales sont confrontées à leurs propres difficultés et vulnérabilités économiques sans toutefois pouvoir prétendre à l'aide aux réfugiés. Pour contrer ce ressentiment, qui peut nuire à la capacité des organisations humanitaires à remplir leur mandat de protection, les acteurs de l'aide ont réagi en intégrant les populations locales comme bénéficiaires et en tirant parti de l'économie de l'aide aux réfugiés pour soutenir le développement local. Néanmoins, comme le suggère l'expérience du camp de réfugiés de Kakuma, au Kenya, cette stratégie de réduction des tensions comporte des risques supplémentaires à long terme.

Les relations entre réfugiés et hôtes dans le comté de Turkana

Depuis des décennies, les relations entre réfugiés et hôtes du camp de Kakuma sont caractérisées par des tensions de faible intensité. Toutefois, lorsque des confrontations ont lieu, ces tensions peuvent rapidement dégénérer en violence. En 2017, un étudiant réfugié de la région voisine d'Équatoria-Oriental, au Soudan du Sud, a attaqué et tué cinq étudiants turkana et un gardien de nuit dans un lycée près de Lokichoggio, à environ 100 km de Kakuma. L'agresseur a été placé en garde à vue, mais il a ensuite été extrait de sa cellule et tué par une foule d'habitants en colère¹. En 2018, à la suite d'une vague de vols, de viols et de meurtres nocturnes, des réfugiés somaliens ont marché en direction de la ville de Kakuma pour protester contre le manque de sécurité dans le camp. Ils ont été accueillis à la rivière Tarac par des manifestants turkana qui craignaient que les réfugiés ne constituent une menace pour les entreprises locales. Une intervention militaire a été nécessaire pour maintenir les deux parties séparées. Plus récemment, le nombre croissant de membres de la communauté LGBTQ+ au

sein du camp a suscité de la colère et entraîné plusieurs incidents violents perpétrés à leur encontre par la population locale².

Une source particulière de tension réside dans le fait que de nombreux membres de la communauté locale estiment ne pas avoir bénéficié de manière significative de la présence des réfugiés, bien qu'ils aient cédé leurs terres et leurs pâturages lors de la construction du camp. De plus, du point de vue des Turkana, qui pratiquent un mode de vie communautaire et partagent les ressources disponibles, il est immoral que les réfugiés soient assurés d'une aide de base de la part du HCR alors que la population locale lutte pour survivre avec un maigre soutien du gouvernement. Ce sentiment est résumé dans un récit paru au début des années 2000, qui suggère qu'il vaut mieux être un réfugié qu'un Turkana à Kakuma³.

Officiellement, le HCR a pour mandat de fournir une protection aux réfugiés, tandis que les préoccupations des communautés locales relèvent de la compétence des gouvernements du pays et des comtés. Cependant, pendant une grande partie de l'histoire du Kenya, le Turkana a été négligé dans l'agenda national du développement. Lorsque le HCR a lancé ses opérations à Kakuma et a commencé à fournir une aide aux étrangers vivant sur le territoire turkana, de nombreux habitants ont ressenti un sentiment d'exclusion, amplifié par leur histoire antérieure de marginalisation.

La cohésion dans la législation et la programmation

Les organisations humanitaires ont réagi en s'efforçant d'atténuer les tensions et de promouvoir les relations positives entre les réfugiés et la communauté turkana, généralement sous la bannière de la « coexistence pacifique⁴ ». Au départ, il s'agissait d'arrangements ad hoc qui voulaient aux citoyens kenyans l'accès aux programmes et services destinés aux réfugiés. Plus récemment, ces dispositions ont été formalisées dans diverses politiques, notamment

Le Cadre d'action global pour les réfugiés de 2016 et le Plan de développement socio-économique intégré de Kalobeyei de 2018⁵. La coexistence pacifique a également été codifiée en droit par la loi sur les réfugiés de 2021, dont plusieurs articles précisent les stratégies de promotion de la paix, telles que l'utilisation partagée des institutions, des installations et des espaces publics entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Nombre de ces objectifs sont alignés sur l'agenda émergent de la « cohésion sociale » dans l'élaboration des politiques relatives aux réfugiés, bien qu'au Kenya, l'ancienne terminologie soit restée d'application.

L'un des problèmes réside dans le fait que la formalisation et la normalisation de la cohésion pacifique dans le cadre de la politique relative aux réfugiés au Kenya est allée de pair avec un accroissement des attentes concernant les « droits des hôtes ». Comme dans d'autres territoires d'accueil de réfugiés, notamment Dadaab, dans le comté de Garissa, les habitants de Kakuma mènent de plus en plus d'activités de plaidoyer, voire recourent à la violence, pour exiger de bénéficier des avantages offerts par les organisations qui opèrent sur leur territoire. Les acteurs humanitaires ont exprimé leurs inquiétudes quant à ces interruptions dans leur travail. Certaines de ces activités ont été organisées par des acteurs politiques locaux ambitionnant de se positionner en tant que défenseurs de la communauté. D'autres ont tenté de faire valoir les « droits des hôtes » et d'orienter des offres d'emploi ou des appels d'offres de construction vers leurs propres réseaux. Cette politisation de l'aide s'est associée à une déception due à des attentes non satisfaites en matière d'avantages pour les hôtes, ainsi qu'à un mécontentement quant à la répartition inégale des avantages dans les différentes couches de la population turkana⁶.

Faire progresser le programme de « coexistence pacifique » au Kenya

Malgré ces complications, le programme de coexistence pacifique dans le comté de Turkana s'avère prometteur. Il existe une longue histoire de commerce, de coopération économique et même de mariage entre réfugiés et populations hôtes. Toutefois, les responsables politiques doivent renforcer la base juridique de l'appartenance des réfugiés au Kenya. Malgré les efforts déployés pour offrir aux réfugiés des opportunités économiques à petite échelle sur le territoire du camp, ces derniers ne jouissent

toujours pas de la liberté de circulation ni du droit de travailler, à moins qu'ils ne demandent des autorisations spéciales. La réalisation des objectifs de coexistence exige un certain niveau d'égalité entre les différents groupes, qui doit être ancré dans les droits juridiques des réfugiés.

Dans le même ordre d'idées, les projets de coexistence pacifique se sont jusqu'à présent fortement concentrés sur les dimensions économiques des relations entre hôtes et réfugiés, ce qui comprend la valorisation de l'aide en tant qu'investissement dans le développement local. Cependant, l'investissement de l'aide dans le développement local fait du camp également une ressource pour les populations hôtes, avec comme résultat le risque que les réfugiés soient moins considérés comme des co-habitants et plus comme un produit. Si la communauté d'accueil peut se réjouir que les réfugiés restent, elle peut aussi s'habituer au campement et s'opposer à l'octroi de droits plus importants aux réfugiés, ce qui aurait pour conséquence de disperser les réfugiés – et les avantages qui accompagnent leur présence – à Nairobi et ailleurs au Kenya. Une telle attitude peut, en fait, aller à l'encontre des efforts visant à promouvoir la cohésion sociale à long terme.

Ekai Nabenyo

ikainabenyo@gmail.com @ekainabenyo

Attaché de recherche, projet SoCHO, université de Maseno

1. bit.ly/militia-turkana
2. Déclaration du HCR sur la situation des réfugiés LGBTIQ+ dans le camp de Kakuma : bit.ly/LGBTIQ-Kakuma
3. Aukot E. (2004), « "It Is Better to Be a Refugee Than a Turkana in Kakuma": Revisiting the Relationship between Hosts and Refugees in Kenya », *Refugee*.
4. Rodgers C. (2021), « The "Host" Label: Forming and Transforming a Community Identity at the Kakuma Refugee Camp », *Journal of Refugee Studies*, vol. 34, n° 2, pp. 1859-1878. bit.ly/host-label
5. www.unhcr.org/ke/kisedp-2
6. Rodgers C. (2021), « Community Engagement in Pastoralist Areas: Lessons from the Public Dialogue Process for a New Refugee Settlement in Turkana, Kenya », *Pastoralism*, vol. 11, n° 26.

Mesurer la cohésion sociale : les leçons du camp de Kakuma

Stephen Hunt et Cory Rodgers

Diverses enquêtes ont été menées pour mesurer la cohésion sociale dans les contextes de déplacement. Leurs résultats doivent cependant être interprétés avec prudence par les personnes désireuses d'étayer les politiques et les programmes.

Étant donné l'attention accrue accordée à la cohésion sociale dans les politiques relatives aux réfugiés, il est nécessaire de disposer de méthodes solides pour mesurer la cohésion parmi les communautés déplacées et affectées par les déplacements. Au niveau des projets, les organisations qui ont adopté des objectifs de cohésion sociale dans leur programmation ont besoin d'indicateurs pour évaluer ces projets. Aux niveaux national et sous-national, des mécanismes de surveillance – tels que les enquêtes de perception régulières menées par le PNUD au Liban – recueillent des données sur la cohésion et les tensions afin d'améliorer la sensibilité aux conflits parmi les acteurs de l'aide¹. Et au niveau le plus large, les organismes de financement, tels que la Banque mondiale, investissent dans la recherche en vue de produire des données probantes à propos des facteurs qui influencent la cohésion dans les contextes de déplacement, données qui pourraient être utilisées pour l'élaboration de bonnes pratiques en matière de conception de programmes².

Au Kenya, la Banque mondiale a joué un rôle important en soutenant le programme d'intégration socio-économique mené par le gouvernement et le HCR, notamment en matière de recherche sur la cohésion sociale dans les contextes urbains et des camps. Des questions sur la cohésion ont été intégrées dans diverses enquêtes menées par la Banque et ses partenaires³, y compris des évaluations socio-économiques à grande échelle des populations de réfugiés dans les camps de Kakuma et dans la colonie de Kalobeyei⁴.

Les outils de recherche destinés à étudier la cohésion doivent être conçus en tenant compte des paysages institutionnels particuliers et des priorités politiques qui prévalent dans un contexte donné. Par exemple, dans les années 1990, la cohésion sociale au Canada, dans l'UE et dans d'autres pays à revenu élevé a été définie en mettant fortement l'accent sur l'égalité. Au Kenya, en revanche, les réfugiés ont un statut juridique subordonné

et sont soumis à des politiques de campement strictes. Le programme d'intégration se limite aux dimensions socio-économiques, qui comprennent la promotion de l'autonomie des réfugiés et la fusion des services humanitaires et nationaux dans des systèmes communs. En conséquence, une question posée dans le cadre d'une enquête afin de sonder le sentiment d'« égalité » des réfugiés au Kenya semblerait hors de propos. La « cohésion » n'a réellement de sens que par rapport aux attentes des individus quant à leur place dans une communauté, qui est façonnée par des statuts juridiques inégaux et les environnements politiques dans lesquels ils se trouvent. Ces facteurs, parmi d'autres, compliquent la manière dont les gens interprètent les questions des enquêtes portant sur la cohésion sociale et y répondent.

En 2022, l'équipe de recherche « Social Cohesion as a Humanitarian Objective⁵ » (Cohésion sociale en tant qu'objectif humanitaire) a élaboré une stratégie d'évaluation des outils de recherche sur la cohésion sociale utilisés à Kakuma. Nous avons mené une enquête standard auprès d'un échantillon restreint mais diversifié de 30 répondants, immédiatement suivie d'un entretien ouvert. La validité des questions standard de l'enquête a été évaluée sur la base des similitudes et différences entre les réponses à l'enquête et la manière dont les personnes décrivaient dans leurs propres mots les relations entre réfugiés et hôtes.

Dans de nombreux cas, nous avons constaté que les réponses d'une personne donnée différaient des commentaires qu'elle fournissait dans le cadre de l'entretien subséquent. Par exemple, dans le cadre de l'enquête, un répondant sud-soudanais avait signalé son désaccord avec l'affirmation selon laquelle la communauté d'accueil était digne de confiance. Toutefois, au cours de l'entretien, il a évoqué une image optimiste de « paix et d'unité entre les réfugiés et les Kenyans ». À l'inverse, un autre Kenyan a répondu positivement à l'enquête lorsqu'on lui a demandé si les

réfugiés étaient dignes de confiance. Or, dans le cadre de l'entretien, il s'est montré plus réservé : « [Les réfugiés] nous ont demandé de les rejoindre [sur le terrain de football], mais nous savons que ce sont des personnes qui posent problème. Nous avons donc refusé. »

Ces observations mettent en évidence un problème omniprésent dans la manière dont les données sur la cohésion sociale sont recueillies : le format des enquêtes à questions fermées. Les répondants doivent généralement choisir entre des options binaires (oui ou non) ou évaluer leurs sentiments sur une échelle (par exemple, de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord »). Or, les points de vue des individus sur leur environnement social sont souvent trop complexes ou dépendants du contexte pour être saisis de cette manière. Comme l'a expliqué une femme sud-soudanaise interrogée sur les relations entre les réfugiés et la communauté locale :

Il y a de bonnes choses qui se passent dans la manière dont les gens vivent ensemble ici, mais parfois des conflits surgissent. Dieu a créé les gens différemment. Certains sont des criminels, tandis que d'autres disent que les gens devraient vivre en paix. Un criminel ou un ivrogne apportera le chaos et le désaccord entre les gens. Ce n'est pas le cas de tous, mais c'est bien là le problème.

Une telle ambiguïté est simplifiée à l'extrême lorsque les réponses sont limitées à des échelles linéaires ou réduites à une simple position, du type « grande confiance » ou « faible confiance ». De même, des catégories générales comme « réfugiés » et « communauté d'accueil » englobent parfois une trop grande diversité pour permettre d'obtenir une réponse utile dans une enquête de perception. Lors de nos entretiens à Kakuma, les évaluations de la « fiabilité » des réfugiés variaient radicalement en fonction des données démographiques spécifiées. De même, lorsqu'ils ont été interrogés sur leur propre communauté, les répondants kenyans ont souligné les différences de motivations et de modes de vie entre ceux qui vivent près du camp et ceux qui vivent plus loin, de l'autre côté de la rivière.

En attendant une analyse complète, plusieurs leçons clés se dégagent de l'examen préliminaire de nos résultats :

Les paramètres de la cohésion sociale doivent être adaptés à chaque contexte. Des questions qui semblent évidentes peuvent être interprétées

différemment par différents groupes. Par exemple, dans certaines enquêtes, on demande à la personne interrogée s'il lui arrive de partager des repas avec des personnes d'autres communautés, un acte censé mesurer le degré d'intimité. Cependant, à Kakuma, les réfugiés échangent souvent leurs repas contre du bois de chauffage et du charbon de bois vendus par la population locale. À l'évidence, ces interactions sont plus transactionnelles et moins intimes que ce qui avait été imaginé lors de la conception de l'enquête. La recherche qualitative est essentielle pour constituer des indicateurs de cohésion sociale adaptés à chaque contexte. Cela comprend à la fois une recherche ethnographique préliminaire permettant d'étayer la conception de l'enquête et une validation qualitative post-conception visant à comprendre comment les questions sont interprétées.

L'analyse des enquêtes de perception doit se concentrer sur les réponses extrêmes.

Dans notre étude, les personnes qui ont donné des réponses modérées aux questions de l'enquête sur la fiabilité des autres communautés ont souvent manifesté de l'ambiguïté ou de l'ambivalence au cours des entretiens. En revanche, les personnes qui ont fourni des réponses plus extrêmes révélaient une plus forte concordance entre leurs réponses à l'enquête et leurs commentaires.

Les enquêtes de perception ne permettent qu'une mesure très limitée de la cohésion.

Prenons l'exemple d'une enquête portant sur la fiabilité des réfugiés. Même si 90 % des réponses sont fortement négatives, elles ne constituent pas une indication fiable des véritables pratiques en matière de confiance et de coopération dans la vie quotidienne, comme le prêt d'argent ou le partage d'informations personnelles. Les réponses aux questions portant sur des catégories abstraites de personnes se révèlent façonnées par les stéréotypes et les rumeurs du moment. En revanche, les réponses tendent à être différentes si les questions de l'entretien portent sur des individus, tels que des voisins, des collègues de travail ou des amis. Les indicateurs de perception devraient donc être accompagnés de mesures plus spécifiques de la cohésion, telles que le prêt d'argent ou les liens maritiaux au-delà des frontières communautaires. Toutefois, ces mesures nécessitent une vision concrète de ce à quoi devrait ressembler une société d'accueil des réfugiés plus cohésive, ce

qui fait souvent défaut dans la conception des programmes et l'élaboration des politiques.

Stephen Hunt stephen.hunt@ucl.ac.uk

Chargé de recherche, Centre d'études sur les réfugiés, université d'Oxford

Cory Rodgers

cory.rodgers@qeh.ox.ac.uk @CoryJRodgers

Chargé de recherche principal, Centre d'études sur les réfugiés, université d'Oxford

1. Les résultats de l'enquête peuvent être consultés sur le tableau de bord interactif du PNUD et de ARK : bit.ly/communal-relations-lebanon

2. Voir la série de documents de travail sur les déplacements forcés et la cohésion sociale, récemment lancée par la Banque mondiale, le HCR et le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement : bit.ly/WB-social-cohesion

3. Voir Vemuru et al., (2016), *Refugee Impacts on Turkana Hosts: A Social Impact Analysis for Kakuma Town and Refugee Camp*. bit.ly/vemuru-turkana. Voir également Betts et al. (2021), *Social Cohesion and Refugee-Host Interactions: Evidence from East Africa*. bit.ly/betts-east-africa

4. bit.ly/kalobeyei-2018

5. bit.ly/social-cohesion-socho

Réflexions sur les approches et les obstacles à la réconciliation

Danielle Vella et Diana Rueda

Dans une série de discussions de travail, le Jesuit Refugee Service (JRS) s'est attelé à recenser les obstacles communs à la réconciliation. Les progrès à réaliser pour surmonter ces obstacles commencent à l'échelle individuelle.

Les concepts de réconciliation et de cohésion sociale sont intimement liés : la réconciliation est un processus consistant à « recréer de bonnes relations » avec soi-même et avec les autres¹, et la cohésion sociale est le ciment qui maintient ces relations. Les deux concepts impliquent un ensemble d'objectifs complexes et parfois contradictoires – notamment la paix et l'harmonie, ainsi que la justice et la responsabilité.

En 2018, le JRS a établi la « réconciliation » comme pilier de son cadre stratégique. Ce cadre conceptuel reflète la vision de John Paul Lederach de la réconciliation en tant qu'espace d'accueil des valeurs de vérité, de miséricorde, de justice et de paix². L'accent mis sur la non-violence sous-tend ce cadre, tout comme les principes directeurs qui mettent en avant la participation équitable, la justice réparatrice et une humanité universellement partagée.

De nombreuses communautés avec lesquelles nous travaillons, qui subissent des violences extrêmes ou offrent un refuge aux personnes déplacées par ces violences, se demandent si la réconciliation est possible. Bien que chaque contexte soit unique, les discussions menées dans le cadre des ateliers du JRS ont permis d'identifier des obstacles universels à la réconciliation.

Les obstacles communs à la réconciliation

Un obstacle apparaît lorsque des différences d'identité et des asymétries de pouvoir sont

à l'œuvre, entraînant des sentiments de « supériorité vs infériorité » qui engendrent la marginalisation, la discrimination et l'oppression. Il en résulte une division violente entre les groupes, renforcée par des narratifs qui déshumanisent, voire diabolisent les autres.

Un autre obstacle à la réconciliation réside dans la frustration liée au sentiment d'impuissance face à la violence et l'injustice. Lorsque des moyens légitimes et non violents de protestation sont brutalement réprimés, le recours à la violence en dernier ressort est plus enclin à apparaître, de même que la dérive de l'autodéfense vers la vengeance. Dans des contextes où il n'y a souvent ni l'espace ni les ressources pour guérir les blessures, la douleur non guérie peut entraîner la perpétuation des cycles de violence : « Une douleur qui n'est pas transformée est reportée³. »

Pour relever ces défis, le JRS s'adapte aux réalités locales et fixe des objectifs atteignables. Nous écoutons les différentes voix, avec patience et sans imposer nos propres opinions. Nous reconnaissons les appels à la justice, même si nous sommes dans l'incapacité totale de contribuer à leur réalisation. Nous ne mentionnons même pas le mot « réconciliation » s'il est jugé inutile ou au cas où il susciterait le scepticisme.

Le JRS essaie de surmonter les obstacles avec les individus et les communautés, en commençant à l'échelle individuelle. Ce

cheminement n'est pas linéaire, mais la confiance est la destination ultime. Chaque pas, même modeste, est un pas de plus vers le progrès. Nous commençons par encourager la conscience critique de soi, puis nous cultivons la tolérance, la volonté d'écouter et de respecter les opinions divergentes ; avec le temps, nous développons l'empathie.

La réconciliation en action :
l'expérience des équipes du JRS

Au Myanmar, les sessions en ligne organisées par le JRS ont nourri la conviction des participants qu'une transformation personnelle intérieure reste possible même dans des situations immuables. La directrice nationale du JRS, Rosalyn, a déclaré à ce propos : « Je crois que la réconciliation peut avoir lieu à différents niveaux. Nous ne pouvons pas agir sur les choses qui échappent à notre contrôle. Prendre soin de soi, gérer ses émotions et savoir réagir aux événements : voilà les facteurs qui facilitent mon travail et mes relations avec les autres. »

Reflet des contextes dans lesquelles elles sont immergées, nos équipes sont naturellement affectées par les tensions communautaires. Dans le nord de l'Éthiopie, le coordinateur Réconciliation du JRS, Million, a confié que des facteurs politiques et ethniques ont longtemp eu un impact sur la dynamique

de l'équipe. « Nous organisons des exercices de renforcement de l'esprit d'équipe et des sessions sur la réconciliation, qui apportaient un changement positif », explique-t-il. « Nous avons pris l'habitude de cuisiner et de manger ensemble et de consulter les mêmes médias. » Néanmoins, cette confiance croissante s'est effondré lorsque la guerre a éclaté au Tigré entre les forces de sécurité éthiopiennes et le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT). « Les médias et la propagande, les politiques identitaires et l'histoire ont affecté les relations. L'équipe s'est divisée en deux », raconte Million.

C'est alors que l'équipe a participé à une réunion de trois jours loin de la zone de conflit. Million poursuit : « Nous avons créé un espace sûr, partagé, avec des règles de base. Chacun a raconté comment le conflit l'a touché personnellement. [Nous] avons réalisé que même si chaque individu et chaque expérience est unique, il y a beaucoup d'émotions partagées, comme la peur et l'inquiétude. »

Comme tant d'autres, Million a dû quitter le Tigré à cause de son identité : « Lorsque nous avons cherché à fuir, un administrateur du FLPT qui connaissait notre travail a risqué sa vie pour nous aider. Qu'il s'agisse de groupes ou d'individus, il ne faut jamais généraliser. Il y a de bonnes personnes



Les participants à un atelier de réconciliation du JRS à Adjumani, dans le Nord de l'Ouganda, forment un cercle pour réfléchir à leurs discussions pendant la session de clôture. (Crédit photo : Diana M. Rueda Vargas)

partout. Notre identité, nos expériences et nos perceptions forgent notre réalité. Nous devons mettre de côté nos différences et privilégier l'humanité qui nous unit. »

Claudine, coordinatrice Réintégration du JRS au Burundi, a travaillé dans le nord de l'Ouganda avec des réfugiés sud-soudanais et des communautés locales. Elle raconte :

« Nous avons réuni un groupe de jeunes de différentes ethnies issus des communautés de réfugiés et d'accueil. Session après session, nous avons observé la formation d'une équipe. Au début, les participants ne se sentaient pas à l'aise les uns avec les autres et avaient peur, mais cela a changé avec le temps et ils ont commencé à s'intéresser les uns aux autres. Lorsqu'un jeune homme a été blessé lors d'un affrontement entre la communauté d'accueil et les réfugiés, les membres du groupe se sont donné des nouvelles les uns entre les autres. » Claudine explique qu'elle a vu « la tolérance se transformer en acceptation, la méfiance en confiance ». Elle poursuit : « Après l'affrontement, les jeunes ont déclaré qu'ils ne se laisseraient plus manipuler par les récits de leurs aînés. En s'écoutant mutuellement, ils ont été capables de changer leur opinion sur les autres. »

Ces expériences illustrent les progrès que l'on peut accomplir sur les chemins durables de la réconciliation. Rosalyn, du Myanmar, conclut ainsi : « Une fois rompues, des relations ne peuvent pas être guéries à cent pour cent. Elles peuvent avoir besoin d'être remodelées et recrées. Nous devons apprendre à réparer les ruptures ; ainsi, nous serons en mesure d'accepter nos différences sans tolérer l'injustice ni les actes inhumains et de réagir sans violence ni esprit de vengeance. »

Danielle Vella danielle.vella@jrs.net

Responsable du Programme de réconciliation internationale

Diana Rueda diana.rueda@jrs.net

Attachée Réconciliation

Jesuit Refugee Service (Service jésuite des réfugiés)

1. Cette définition relationnelle de la réconciliation trouve sa justification et sa promotion dans les conceptions religieuses et séculières de la réconciliation. L'Église catholique met l'accent sur les « bonnes relations » – une notion reprise par la Compagnie de Jésus (Jésuites) et qui englobe les relations avec Dieu, avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement.
2. Lederach J.P. (1999), *The Journey Towards Reconciliation*, Herald Press.
3. Rohr R. (2016), *A Spring Within Us: A Book of Daily Meditations*, CAC Publishing.

La Revue Migrations Forcées dans d'autres langues

Saviez-vous que vous pouviez recevoir notre revue dans d'autres langues que le français?

Actuellement, nous éditons également le magazine et la présentation des rédactrices en arabe, en anglais et en espagnol. N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site web pour recevoir les versions imprimées ou électroniques de ces publications.

Souhaitez-vous voir RMF traduite dans une autre langue ? Nous aimerions que notre revue soit accessible à un plus large public. Êtes-vous un bailleur de fonds qui souhaite accroître l'impact et l'accessibilité de RMF ? Ou un traducteur ou une traductrice qui pourrait donner un peu de son temps pour traduire certains articles clés dans des langues que nous ne couvrons pas ? Prenez contact avec notre équipe pour discuter des possibilités !



Le Local Engagement Refugee Research Network (LERRN, Réseau de recherche pour les réfugiés et l'engagement local)

Le LERRN est une équipe de chercheurs et de partenaires de la société civile engagés dans la promotion de la protection et des solutions avec et pour les réfugiés. Son objectif est de faire en sorte que la recherche, la politique et la pratique dédiées à la problématique des réfugiés soient façonnées par un engagement collectif plus inclusif, équitable et informé de la société civile.

En 2021-2022, le LERRN et le Refugee Research Network (RRN, Réseau de recherche pour les réfugiés) ont coorganisé une série de webinaires mensuels traitant de l'éthique de la recherche sur les migrations forcées à différentes étapes du processus de recherche. Ces webinaires sont accessibles sur www.carleton.ca/lernn/learn-with-lernn/webinars.

Le LERRN collabore également avec Refugees Seeking Equal Access at the Table (R-SEAT), une initiative internationale visant à amplifier les écosystèmes de leadership des réfugiés et à accroître la participation des réfugiés aux niveaux national et mondial, de manière à la fois significative, durable et transformatrice. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site <https://refugeesseat.org>.

Abonnez-vous à la lettre d'information du LERRN sur www.carleton.ca/lernn/resources ou suivez le LERRN sur Twitter (@Lernning) pour être au courant des dernières activités du LERRN.

Refugee-Led Research Hub (RLRH, Hub de recherche dirigé par et pour les réfugiés)

Le RLRH est une initiative du Centre d'études sur les réfugiés (Refugee Studies Centre, RSC) de l'université d'Oxford. Il est basé à la fois à Oxford et à Nairobi, où ses bureaux sont hébergés par le British Institute in Eastern Africa (BIEA).

Le RLRH a pour objectif de soutenir les universitaires et les chercheurs touchés par le déplacement afin qu'ils deviennent des leaders mondiaux dans la production de savoirs et la prise de décision dans le domaine des études sur la migration forcée et de la recherche humanitaire.

Dans le cadre de sa mission académique, le RLRH élabore et gère des programmes de formation académique de niveau supérieur, notamment RSC Pathways, une bourse d'études sur les réfugiés et un dispositif d'aide à l'accès aux études supérieures.

Dans le cadre de sa mission de recherche, le RLRH mène des projets de recherche en collaboration avec des partenaires engagés à promouvoir le leadership des réfugiés dans la recherche sur les migrations forcées.

Pour en savoir plus, consultez le site www.rsc.ox.ac.uk/research/refugee-led-research-hub.

Nouvelle équipe : Depuis le départ de Marion Couldrey au mois d'avril, après 28 années au service de RMF, la nouvelle équipe s'est mise au travail. Olivia Berthon a rejoint l'équipe en qualité de rédactrice adjointe au mois de mars pour travailler aux côtés d'Alice Philip, désormais rédactrice en chef. Maureen Schoenfeld occupe le poste d'assistante chargée des finances et de la promotion ; Sharon Ellis est assistante de l'équipe.

Actualisation de la liste de diffusion : Si vous avez reçu ce magazine par courrier postal, vous recevrez également un courrier vous demandant de nous faire savoir si vous souhaitez continuer à recevoir la version imprimée de RMF. Nous voulons nous assurer que toutes les personnes qui ont besoin d'un exemplaire imprimé puissent effectivement être satisfaites, en particulier celles vivant dans des contextes où l'accès au numérique est limité. Cependant, nous savons que certains lecteurs préféreront passer à la version numérique de la revue ou recevoir par courrier postal la présentation des rédactrices uniquement. C'est un choix favorable à l'environnement en tant qu'il réduit l'impact du papier et les effets liés au transport. Il nous permet également d'investir une partie du budget de RMF dans d'autres domaines importants.

Conseil consultatif international : Nous avons un certain nombre de postes à pourvoir cet automne. Le groupe donne son avis sur l'orientation de RMF, et ses membres interviennent parfois pour réviser des articles dans leurs domaines d'expertise. Nous cherchons en particulier des personnes qui sont basées dans les régions les plus touchées par les déplacements. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à envoyer un courrier électronique à l'équipe : fmr@qeh.ox.ac.uk.

Nouveau directeur du Centre d'études sur les réfugiés : Le professeur Alexander Betts deviendra directeur du Centre d'études sur les réfugiés, qui héberge RMF, à compter de septembre 2022. Nous tenons à remercier le professeur Matthew Gibney, directeur sortant, pour son soutien à RMF. « Il a été merveilleux de voir RMF prospérer au cours des cinq dernières années, réussissant à élargir à la fois son public et la variété de ses contributeurs, tout en maintenant son degré extrêmement élevé de qualité, a déclaré Matthew Gibney. Je sais qu'Alexander Betts travaillera en étroite collaboration avec les rédactrices de RMF pour s'assurer que la revue reste prééminente dans le domaine. »

Lancement sur LinkedIn : Nous avons récemment rejoint LinkedIn et serions ravies d'entrer en contact avec vous sur ce réseau ! Recherchez Forced Migration Review ou suivez le lien suivant : www.linkedin.com/company/forced-migration-review.

Restez au courant de toutes les nouvelles de RMF

Pour recevoir nos nouveaux appels à articles, les versions numériques complètes de la revue et la présentation des rédactrices, inscrivez-vous à notre liste de diffusion à l'adresse suivante : www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail

...et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Twitter @FMReview



LinkedIn /forced-migration-review



Facebook www.facebook.com/FMReview

Écrire pour RMF

Vous souhaitez voir votre article publié dans RMF ? Nous sommes ravies de recevoir des articles sur tous les aspects des migrations forcées contemporaines – c'est-à-dire concernant les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les demandeurs d'asile ou les apatrides. Vous trouverez nos appels à articles actuels sur notre site web : www.fmreview.org/fr/aparaitre.

Si votre sujet correspond à l'appel, veuillez nous envoyer une proposition qui suit les conseils détaillés que nous fournissons ici : www.fmreview.org/fr/ecrire-pour-rmf. Nous recevons avec plaisir des propositions et des articles complets en arabe, en anglais, en français et en espagnol.

Vous pouvez également visionner notre webinaire sur la façon d'écrire pour RMF ici : bit.ly/Writing-for-FMR-webinar (actuellement en anglais seulement).

Soutenir RMF

Tous les fonds nécessaires à la publication de la Revue Migrations Forcées proviennent de généreux donateurs du monde entier. Nous apprécions tout soutien financier que nous recevons, quel que soit le montant du don.

En tant que particulier, vous pouvez effectuer un don en faveur de RMF en vous rendant sur l'onglet « Donateurs » : www.fmreview.org/fr/pour-donateurs.

Si votre organisation ou institution souhaite contribuer à nos coûts de fonctionnement, n'hésitez pas à contacter l'équipe RMF. Votre soutien sera mentionné dans les numéros de RMF publiés l'année de votre don.

Nous accueillerons également votre aide avec plaisir si vous souhaitez contribuer à soutenir un numéro spécifique de RMF, ou un thème particulier.

Partenariat avec RMF

Suggérer une thématique : Y a-t-il un sujet que vous pensez que nous devrions couvrir dans RMF ? Toutes les suggestions sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour les prochains numéros.

Inclure RMF dans une offre de financement : Vous voulez améliorer une demande de fonds ou l'impact d'un projet en intégrant un numéro de RMF dans vos projets ? Nous avons établi des partenariats avec des organisations et des projets universitaires de cette manière. N'hésitez pas à contacter l'équipe de RMF pour discuter de collaborations potentielles.

Donner de votre temps : Rejoindre le Conseil consultatif international, promouvoir les contenus de RMF sur les réseaux sociaux, aider à lever des fonds... Si vous pouvez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous faire savoir comment vous souhaitez nous aider.

Conseil consultatif international de RMF

Quoique l'affiliation institutionnelle des membres figurent ci-dessous, ils sont membres du Conseil à titre personnel et ne représentent pas forcément leur institution.

Lina Abirafeh
Lebanese American University

Nina M Birkeland
Norwegian Refugee Council

Jeff Crisp
Independent consultant

Matthew Gibney
Refugee Studies Centre

Lucy W Kiama
HIAS Kenya

Khalid Koser
GCERF

Erin Mooney
UN Protection Capacity/ProCap

Kathrine Starup
Danish Refugee Council

Madeline Garlick
UNHCR

Marcia Vera Espinoza
Queen Margaret University

Richard Williams
Independent consultant

« Je photographie la réalité quotidienne de ma communauté. »

Rooftops est l'une des contributions gagnantes du concours d'art des Rohingyas organisé par Oxfam International en 2021, sur le thème « Voix des Rohingyas : crise, résilience et espoir ». Le concours annuel vise à amplifier les voix et les perspectives des Rohingyas au Myanmar, au Bangladesh et dans le monde entier. Plus d'informations sur www.oxfam.org/fr/node/17494.



Crédit photo : Azimul Hasson – @azimulhass

Sur cette photo, le poète et photographe Azimul Hasson saisit une scène d'un incendie dévastateur dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar. Le 22 mars 2021, les flammes ont ravagé le camp, détruisant 11 000 abris et faisant 45 000 personnes déplacées. Azimul photographie des hommes réfugiés debout au sommet d'un abri fait de bambou et de bâche épaisse, contemplant le brasier. Cette photo intitulée « Rooftops » a été publiée en même temps qu'une deuxième photo intitulée « Aftermath of the Fire », où Azimul montre une scène de dévastation.

L'art est essentiel pour Azimul. « Écrire de la poésie est ma passion. Cela me permet d'entrer dans un monde où je ne trouve ni injustice, ni discrimination, ni division religieuse, explique-t-il. La photographie est mon rêve. Je travaille comme photographe pour mon peuple rohingya. C'est important parce qu'il y a beaucoup de choses qui échappent aux journalistes – mais moi, je suis moi-même un réfugié et je vis dans les camps ; je peux donc saisir la réalité quotidienne de ma communauté. Grâce à mes photos, le monde peut être informé de la situation dans les camps de réfugiés. »

